MATAM 2010

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Matam

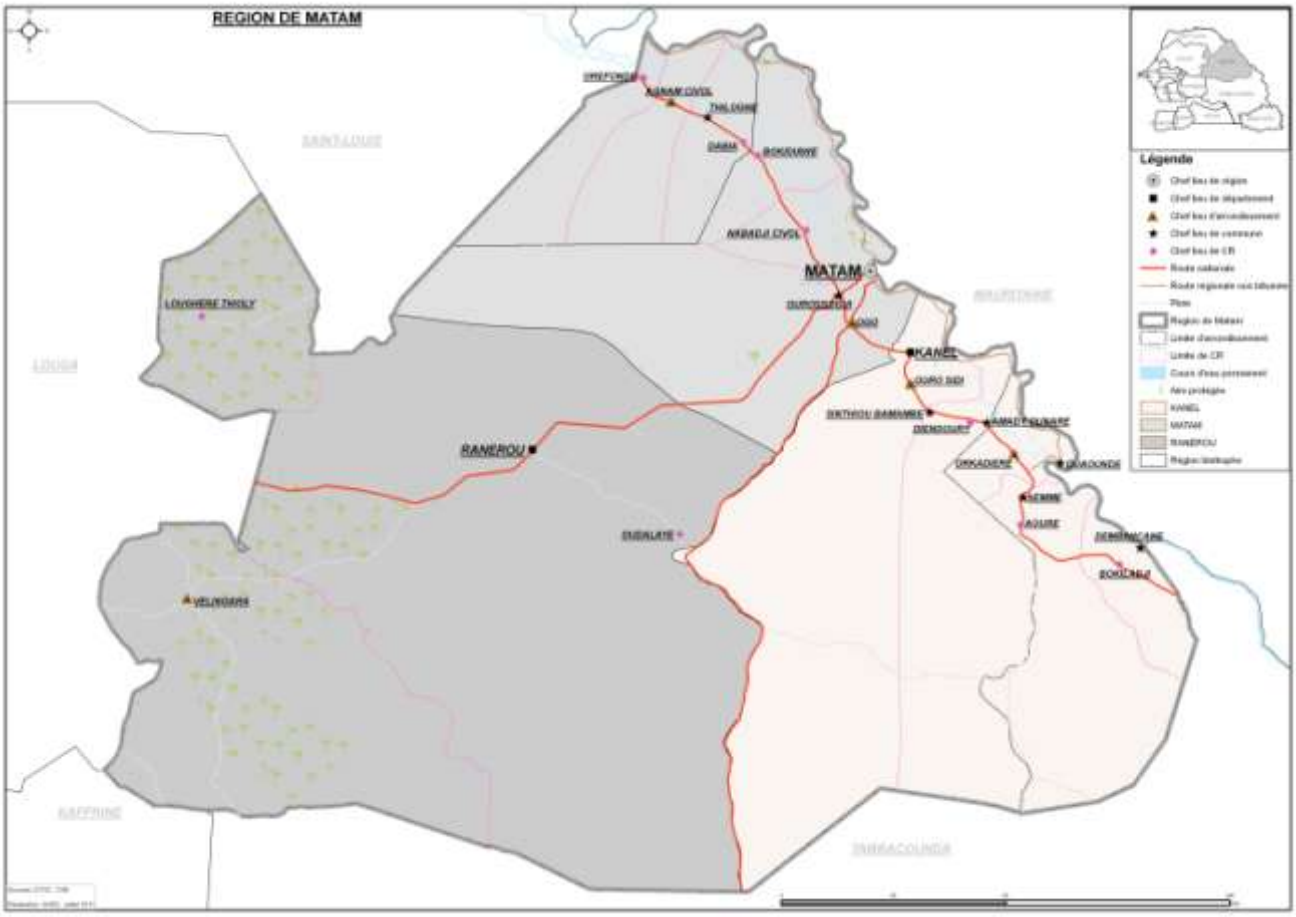

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2010

Août 2011

COMITE DE REDACTION

Directeur Général	Babakar FALL
Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG
Chef du Service Régional	Amadou Racine DIA
Adjoint du Chef du Service Régional	Abdoulaye FAYE
Chauffeur	Ousmane Samba BEYE

COMITE DE REDACTION

Hamidou BA, Mamadou BAH, Baba NDIAYE, Mamadou DIENG, El Hadji Malick GUEYE, Mory DIOUSS, Mamadou WONE, Awa CISSOKO, Amadou Fall DIOUF, Vénus SARR, Bintou DIACK, Alpha WADE, Modou Ndour FAYE, Mody DIOP, Malick DIOP, Alain François DIATTA.

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de Diourbel X Rue de St-Louis - Point E - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de MATAM

Tél : 33 966 61 14

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX ____ *vii*

LISTE DES GRAPHIQUES ____ *x*

SIGLES ET ABREVIATIONS ____ *xi*

AVANT PROPOS ____ *xiv*

PRESENTATION DE LA REGION ____ *15*

(1) Données physiques ____ 15
(2) Données climatologiques ____ 15
(3) Données hydrographiques ____ 16
(4) Organisation administrative ____ 17

I CHAPITRE I : DEMOGRAPHIE ____ *18*

I.1 EFFECTIF ET ACCROISSEMENT ____ **18**
I.2 REPARTITION SPATIALE ____ **19**
I.3 URBANISATION ____ **21**
I.4 HABITAT ____ **22**
I.4.1 Sources d'approvisionnement en eau des ménages de la région ____ 22
I.4.2 Sources d'énergie pour l'éclairage des ménages de la région ____ 23

II CHAPITRE II EDUCATION ____ *25*

II.1 PETITE ENFANCE ____ **25**
II.1.1 Infrastructures ____ 25
II.1.2 Personnel ____ 26
II.1.3 Effectifs ____ 27
II.2 ELEMENTAIRE ____ **27**
II.2.1 Infrastructures ____ 27
II.2.2 Personnel ____ 28
II.2.3 Effectifs d'élèves ____ 28
II.2.4 Performances dans l'élémentaire ____ 29
II.3 MOYEN ET SECONDAIRE ____ **29**
II.3.1 Infrastructures du Moyen et Secondaire ____ 29
II.3.2 Personnel ____ 30
II.3.3 Effectifs ____ 31
II.3.4 Performances du moyen et secondaire ____ 32
II.4 ALPHABETISATION ____ **32**
II.5 ECOLES CORANIQUES (DAARAS) ____ **33**
II.6 DIAGNOSTIC DU SECTEUR ____ **33**
II.6.1 Points forts ____ 33
II.6.2 Points à améliorer ____ 34

III CHAITRE III - HYGIENE PUBLIQUE ____ *35*

III.1 VISITES DOMICILIAIRES ____ **35**
III.2 VISITES DES LIEUX ____ **36**
III.3 INSPECTION DES E.R.P. ET ASSIMILES ____ **37**
III.4 EDUCATION A L' HYGIENE ____ **38**
III.5 DIAGNOSTIC DU SOUS SECTEUR ____ **39**

IV CHAPITRE IV - SANTE ____ *40*

IV.1 VUE D'ENSEMBLE ____ **40**
IV.1.1 Population cible ____ 40
IV.1.2 Fécondité dans la région. ____ 41

IV.1.3 Morbidité & Mortalité 42
IV.2 OFFRE DE SOINS 42
IV.2.1 Personnels et taux de couverture. 42
IV.2.2 Infrastructures 44
IV.3 UTILISATION DES SERVICES 44
IV.3.1 Santé de la reproduction 45
IV.3.2 Survie de l'enfant 46
IV.3.3 Quelques maladies 46
IV.4 DIAGNOSTIC DU SECTEUR 49
IV.4.1 Points forts 49
IV.4.2 Points à améliorer 49
IV.4.3 Recommandations générales 50
V CHAPITRE V - HYDRAULIQUE 51
V.1 POTENTIEL HYDRAULIQUE 51
V.2 HYDRAULIQUE URBAINE 52
V.3 HYDRAULIQUE RURALE 53
V.3.1 Accès a l'eau dans la région 53
V.3.2 Accès des populations rurales à l'eau 55
V.4 RESULTATS ET PERSPECTIVES 55
VI CHAPITRE VI - METEOROLOGIE 56
VI.1 TEMPERATURES 56
VI.2 HUMIDITE RELATIVE 57
VI.3 ENSOLEILLEMENT 57
VI.4 VENTS 58
VI.5 PLUVIOMETRIE 58
VI.5.1 Département de Matam 59
VI.5.2 Département de Kanel 59
VI.5.3 Département de Ranérou 60
VII CHAPITRE VII – RESSOURCES NATURELLES 61
VII.1 GESTION DU DOMAINE FORESTIER 61
VII.1.1 Présentation du domaine forestier régional 61
VII.1.2 Forêts classées et réserves de la région 62
VII.1.3 Reboisement et conservation des sols 62
VII.1.4 Déroulement de la campagne nationale de reboisement 2010 63
VII.1.5 Activités de réhabilitation et restauration 65
Les solutions : 67
VII.2 AMENAGEMENT ET PRODUCTIONS FORESTIERES 68
VII.2.1 Aménagement des forêts 68
VII.2.2 Exploitation forestière 68
VII.3 GESTION DE LA FAUNE ET DES AIRES PROTEGEES 69
VII.3.1 Gestion de la faune 69
VII.3.2 Gestion des aires protégées 70
VIII CHAPITRE VIII – AGRICULTURE 75
VIII.1 MISE EN PLACE DES FACTEURS DE PRODUCTION 75
VIII.1.1 8.1.1 Semences de maïs 75
VIII.1.2 Semences de sorgho 76
VIII.1.3 Semences de mil 77
VIII.1.4 Semences de niébé 77
VIII.1.5 Semences d'arachide 77
VIII.1.6 Volet Engrais 78
VIII.2 SUIVI DES CULTURES 79

VIII.2.1 Cultures irriguées 79
VIII.2.2 Cultures sous pluie 79
VIII.2.3 Cultures de décrue 79
VIII.3 Situation Phytosanitaire 80
VIII.4 Situation des inondations 80
VIII.5 RESULTATS DEFINITIFS DE LA CAMPAGNE 2010-2011 81
VIII.5.1 Superficies 81
VIII.5.2 Productions 81
VIII.5.3 Subvention de l'Etat 82
VIII.6 DIAGNOSTIC DU SECTEUR 82
VIII.6.1 Points forts 82
VIII.6.2 Points à améliorer 83
IX CHAPITRE IX – ENVIRONNEMENT 84
IX.1 PRESERVATION ET AMELIORATION DU CADRE DE VIE 84
IX.2 GESTION DE L'ENVIRONNEMENT FLUVIAL 85
IX.3 GESTION DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT 86
IX.3.1 Etude d'impact sur l'environnement 87
IX.3.2 Problématique de l'utilisation des intrants en zones irriguées 88
IX.3.3 Problématique de la dégradation des sols 89
IX.4 ATOUTS ET LES CONTRAINTES DE L'ENVIRONNEMENT DANS LA REGION DE MATAM 90
IX.4.1 Atouts 90
IX.4.2 Contraintes 90
X CHAPITRE X - ELEVAGE 91
X.1 CHEPTEL ET LES VOLAILLES 91
X.1.1 Statistique du cheptel dans le département de Matam 92
X.1.2 Statistique du cheptel et volailles dans le département de Kanel 92
X.1.3 Statistique du cheptel et volailles dans le département de Ranérou-Ferlo 93
X.2 PRODUCTION 93
X.2.1 Abattages contrôlés 93
X.2.2 Cuirs et peaux 94
X.2.3 Mouvements commerciaux du bétail 95
X.3 SITUATION ZOOSANITAIRE 97
X.3.1 Campagne de vaccination du cheptel 98
X.3.2 Campagne d'insémination artificielle bovine 99
X.4 DIAGNOSTIC DU SECTEUR 100
XI CHAPITRE XI – PECHE 101
XI.1 LOCALISATION ET EQUIPEMENT DES PECHEURS 101
XI.1.1 Potentialités du sous-secteur 101
XI.1.2 Contraintes du sous secteur 102
XI.2 REALISATIONS DU SOUS-SECTEUR 103
XI.2.1 Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau et des Usages Multiples dans la vallée du Fleuve Sénégal (PGIRE) 103
XI.2.2 Programme de mise en place d'infrastructures d'appui à la pêche artisanale 104
XI.2.3 Programme de Gestion Intégrée des Ecosystème (PGIES) : 104
XI.2.4 Programme National d'immatriculation informatisée des embarcations artisanales 104
XI.3 PERSPECTIVES DU SOUS-SECTEUR 105
XII CHAPITRE XII - LE TRANSPORT 106
XII.1 TRANSPORT ROUTIER 106
XII.1.1 Infrastructures routières 106
XII.1.2 Types de transport routier 107
XII.1.3 Contraintes liées au secteur des transports terrestres 108

XII.1.4 Solutions et perspectives de développement du secteur des transports terrestres 108
XII.2 TRANSPORT FLUVIAL 109
XII.2.1 Contraintes du sous-secteur 109
XII.2.2 Perspectives 110
XII.3 TRANSPORT AERIEN 110
XII.4 PERSPECTIVES ET CONTRAINTES 110
XIII CHAPITRE XIII - INDUSTRIE, MINES ET ARTISANAT 111
XIII.1 INDUSTRIE ET LES MINES 111
XIII.1.1 Contraintes du secteur 111
XIII.1.2 1 Perspectives 111
XIII.2 ARTISANAT 112
XIII.2.1 Atouts et opportunités 112
XIII.2.2 Contraintes 113
XIII.2.3 Caractéristiques des unités artisanales de la région 113
XIII.2.4 Caractéristiques de la main-d'œuvre artisanale 114
XIV CHAPITRE XIV - COMMERCE 116
XIV.1 POTENTIALITES 116
XIV.2 PRODUITS COMMERCIALISES 117
XIV.3 1 ACTEURS 117
XIV.4 MARCHES HEBDOMADAIRES 117
XIV.5 CONTRAINTES 118
XIV.5.1 Faiblesse des structures de commerce 119
XIV.5.2 Absence de stations services 119
XIV.6 RECOMMANDATIONS 119
XV CHAPITRE XV - LE TOURISME 121
XV.1 POTENTIALITES 121
XV.2 CONTRAINTES 121
XV.3 PERSPECTIVES 122
XVI CHAPITRE XVI –TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION 123
XVI.1 AUDIOVISUEL 123
XVI.2 TELECOMMUNICATIONS 123
XVI.2.1 Internet 123
XVI.2.2 Téléphone fixe 125
XVI.2.3 Téléphone mobile 125
XVII CHAPITRE XVII - LES INSTITUTIONS FINANCIERES 126
XVII.1 BANQUES 126
XVII.1.1 Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS) 126
XVII.1.2 Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest 128
XVII.1.3 Banque Internationale pour et l'Industrie du Sénégal 128
XVII.2 INSTITUTIONS DE MICROFINANCE (IMF) 128
XVII.3 LA POSTE 132
XVIII ANNEXES 133

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Croissance de la population régionale entre 1976 et 2010 18
Tableau 2 : Répartition de la population régionale selon les localités et par sexe. 21
Tableau 3 : Population des communes de la région en 2010. 22
Tableau 4 : Répartition des ménages selon la source d'approvisionnement en eau. 23
Tableau 5 : Répartition des ménages selon la source d'éclairage. 23
Tableau 6 : Répartition des infrastructures selon les types d'établissements 26
Tableau 7 : Répartition du personnel d'encadrement de la petite enfance de la région de Matam par catégorie selon le milieu de travail en 2010 26
Tableau 8 : Répartition des effectifs des structures de la petite enfance selon le statut de l'école 27
Tableau 9 : Répartition des Structures d'enseignement élémentaire de la région de Matam selon l'IDEN en 20'10 27
Tableau 10 : Répartition du Personnel dans l'enseignement élémentaire de la région de Matam en 2010 28
Tableau 11 : Répartition des effectifs d'élèves selon le sexe et le département 28
Tableau 12 : Répartition des établissements des cycles moyens et secondaires de la région de Matam selon les départements en 2010 30
Tableau 13 : Répartition des Personnels du Moyen Secondaire Général Public de la région de Matam en 2010 selon le département, le statut et le genre 30
Tableau 14 : Répartition de l'effectif des élèves du moyen selon le département 31
Tableau 15 : Répartition de l'effectif des élèves du secondaire de la région de Matam selon le département en 2010 31
Tableau 16 : Récapitulatif des effectifs alphabétisés dans la Région de Matam selon le sexe en 2010. 32
Tableau 17 : Répartition des « Daaras » de la région de Matam en 2010 selon le département. 33
Tableau 18 : Répartition des visites des lieux dans la région de Matam selon les structures visitées et le département en 2010. 37
Tableau 19 : Récapitulatif des infractions commises lors des visites des lieux dans la région de Matam selon le département en 2010 38
Tableau 20 : Récapitulatif des activités de prévention et d'éducation menées dans la région. 39
Tableau 21 : Population d'enfants âgés de moins d'un an dans la région de Matam selon le département en 2010 41
Tableau 22 : Population d'enfants âgés entre 1 an et 5 ans dans la région de Matam selon le département en 2010 41
Tableau 23 : Indice de fécondité, pourcentage de femmes enceintes et nombre moyens d'enfants nés de femmes âgées de 40 à 49 ans de la région de Matam. 41
Tableau 24 : Quelques taux de mortalité enregistrés dans la région de Matam en 2010 42
Tableau 25 : Répartition du personnel dans le secteur sanitaire de Matam selon la structure sanitaire en 2010 43
Tableau 26 : Répartition des infrastructures sanitaires de la région de Matam selon les districts sanitaires en 2010. 44
Tableau 27 : Quelques indicateurs de santé de la reproduction de la région de Matam selon les districts en 2010. 45
Tableau 28 : Quelques indicateurs de suivi de survie de l'enfant de la région de Matam selon l'année 46
Tableau 29 : Récapitulatif des efforts de lutte contre le paludisme entre 2009 et 2010 dans la région de Matam 47
Tableau 30 : Situation de la tuberculose dans la région de Matam en 2009 et 2010. 47
Tableau 31 : Prise en charge des PVVIH (adultes & enfants) dans la région de Matam en 2009. 48
Tableau 32 : Bilan du suivi des PVVIH dans la région de Matam en 2009. 48
Tableau 33 : Récapitulatif de la desserte en eau Dans la région de Matam en 2010 54
Tableau 34 : Récapitulatif des températures moyennes annuelles enregistrées ces onze dernières années dans la région de Matam. 56
Tableau 35 : Récapitulatif du nombre d'heures total annuels d'insolation sur les dix dernières années dans la région de Matam. 58
Tableau 36 : Récapitulatif de la pluviosité départementale de Matam sur 5 ans selon les stations ciblées. 59
Tableau 37 : Récapitulatif de la pluviosité départementale de Kanel sur 5 ans selon les stations ciblées. 59
Tableau 38 : Récapitulatif de la pluviosité départementale de Ranérou-Ferlo sur 5 ans selon les stations ciblées. 60
Tableau 39 : Situation des massifs classés dans la région de Matam en 2010. 62
Tableau 40 : Situation prévisionnelle des opérations de reboisement dans la région de Matam en 2010 63
Tableau 41 : Produits forestiers exploités au courant de l'année 2010 dans la région de Matam. 69
Tableau 42 : Les Unités Pastorales (UP) de la région de Matam en 2010 71
Tableau 43 : Situation des comités villageois de lutte contre les feux de brousse dans la région de Matam en 2010 72

Tableau 44 : Situation du réseau de pare feux dans la région de Matam en 2010 72
Tableau 45 : Situation des foyers enregistrés du 01/01au 31/12/2009 dans la région de Matam 73
Tableau 46 : Situation des unités d'intervention 73
Tableau 47 : Situation de la distribution des semences de Maïs local dans la région de Matam en 2010 76
Tableau 48 : Situation de la distribution des semences en Maïs hybride variété Golden dans la région de Matam en 2010 76
Tableau 49 : Situation de la distribution des semences de Sorgho hybrides dans la région de Matam en 2010 76
Tableau 50 : Situation de la distribution de semences de Mil (kg) dans la région de Matam en 2010 77
Tableau 51 : Situation de la distribution des semences de Niébé (kg) dans la région de Matam en 2010 77
Tableau 52 : Situation de la distribution des semences d'arachide (kg) dans la région de Matam en 2010 77
Tableau 53 : Situation de la mise en place des engrais dans la région de Matam selon le département en 2010 78
Tableau 54 : Situation des cultures en hivernage dans la région de Matam en 2010/2011 79
Tableau 55 : Répartition des PIV touchés selon le département 80
Tableau 56 : Répartition des superficies cultivées (Ha) dans la région de Matam selon la spéculation et la localité en 2010 81
Tableau 57 : Répartition des superficies cultivées (Ha) dans la région de Matam selon la spéculation et le département en 2010 (suite) 81
Tableau 58 : Répartition des productions (Tonne) de la région de Matam selon la spéculation et la localité en 2010 82
Tableau 59 : Répartition des productions (Tonne) de la région de Matam selon la spéculation et le département en 2010 (suite) 82
Tableau 60 : Répartition du cheptel et volailles dans le département de Matam en 2010 92
Tableau 61 : Répartition du cheptel dans le département de Kanel en 2010 92
Tableau 62 : Répartition du cheptel dans le département de Ranérou en 2010 93
Tableau 63 : Répartition des abattages effectués dans la région de Louga par département en 2010 93
Tableau 64 : Répartition des abattages effectués dans la région de Louga par département en 2010 (suite) 94
Tableau 65 : Production de cuirs, peaux ovines et caprines selon les mois. 95
Tableau 66 : Répartition mensuelle des bêtes sorties de la région selon l'espèce. 95
Tableau 67 : Répartition mensuelle des bêtes en transit de la région selon l'espèce. 96
Tableau 68 : Répartition mensuelle des bêtes entrant dans la région selon l'espèce. 96
Tableau 69 : Morbidité – Mortalité 97
Tableau 70 : Résultats de la campagne de vaccination 98
Tableau 71 : Résultats de la campagne de vaccination (suite) 99
Tableau 72 : Récapitulatif des résultats de la campagne d'insémination artificielle. 99
Tableau 73 : Répartition du nombre de villages, pêcheurs et pirogues selon le secteur de pêche 101
Tableau 74 : Classification du réseau routier de la région de Matam selon le département 106
Tableau 75 : Récapitulatif du trafic aérien au niveau de l'aérodrome d'Ourossogui sur 6 ans. 110
Tableau 76 : Répartition des entreprises artisanales de la région selon le type d'artisanat en 2004 113
Tableau 77 : Répartition des entreprises artisanales de la région de Matam selon le statut juridique en 2004 113
Tableau 78 : Répartition de la main-d'œuvre artisanale de la région de Matam selon le sexe, la situation dans la profession et le niveau d'instruction 114
Tableau 79 : Répartition de la main-d'œuvre artisanale de la région de Matam selon le diplôme le plus élevé, la formation professionnelle et le diplôme professionnel 115
Tableau 80 : Récapitulatif de la situation des acteurs du secteur du commerce dans la région de Matam selon le département et le type en 2010 : 117
Tableau 81 : Récapitulatif de la situation des marchés hebdomadaires du sous-secteur 118
Tableau 82 : Nombre de localités desservies par EVDO par département 124
Tableau 83 : Nombre de localités desservies par ADSL par département 124
Tableau 84 : Nombre de localités desservies par le Haut Débit par département 124
Tableau 85 : Nombre de localités desservies par le téléphone fixe 125
Tableau 86 : Répartition annuelle du volume de crédit injecté dans le secteur agricole selon le nombre de groupement 126
Tableau 87 : Répartition annuelle du volume de crédit injecté dans le secteur de l'élevage selon le nombre de groupement 127

Tableau 88 : Crédits offerts par la CNCAS lors des opérations Tabaski _____ *127*
Tableau 89 : Evolution des mandats au cours des cinq (05) dernières années _____ *132*
Tableau annexe 90 : L'humidité relative selon l'année _____ *134*
Tableau annexe 91 : Répartition des forages dans les départements _____ *134*
Tableau annexe 92 : Répartition de la population par sexe et par tranches d'âges _____ *134*
Tableau annexe 93 : Situation d'ICPE de la région de Matam _____ *134*
Tableau annexe 94 : Répartition des ICPE dans la région de Matam _____ *134*

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Pyramide des âges de la population régionale. 19
Graphique 2 : Répartition de la population de la région de Matam selon le département en 2010 20
Graphique 3 : Répartition du nombre de concessions visitées selon la SBH 36
Graphique 4 : Répartition des forages de la région de Matam selon le département en 2010. 55
Graphique 5 : Evolution de l'humidité relative entre 1996 et 2010 dans la région de Matam 57
Graphique 6 : Répartition de la production des plants par type. 64
Graphique 7 : Situation des ICPE de la région de Matam en 2010 86
Graphique 8 : Répartition des ICPE dans la région de Matam selon le département en 2010 87
Graphique 9 : Répartition du cheptel dans la région 91
Graphique 10 : Répartition de la production de viande dans la région de Matam selon le département en 2010 94
Graphique 11 : Répartition des IMF selon le département 129
Graphique 12 : Répartition des IMF selon le cadre juridique 129
Graphique 13 : Répartition des IMF selon le niveau de fonctionnement 130

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACT	Artemisinin-based Combination therapy (combinaisons à base d'artémisinine)
ADOS	ADRECHE DROME OUROSSOGUI SENEGAL
ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ASUFOR	Association des Usagers de Forages
BAC	Baccalauréat
BAMTAARE	Développement en Pular
BCG	Bacille de Calmette et Guérin
BFEM	Brevet de Fin d'Etudes Moyennes
BRH	Brigade régionale d'Hygiène
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CAF	Classe d'Alphabétisation Fonctionnelle
CAM	Camelin
CAP	Certificat d'Aptitude Pédagogique
CI	Cours d'Initiation
CTP	Case des Tout-petits
CDSMT	Cadre de dépenses sectorielles à moyen terme
CEM	Collège d'Enseignement Moyen
CFEE	Certificat de Fin d'Etudes Élémentaires
CFPEFS	Centre de Formation Professionnelle en Economie Familiale et Sociale
CHRO	Centre Hospitalier régional de Ourossogui
CPN	Consultation Pré-natale
CRD	Comité régional de Développement
DG	Diagnostic de gestation
DRDR	Direction Régionale du Développement Rural
DREC	Division Régionale des Etablissements Classés
DSK	District sanitaire de Kanel
DSM	District sanitaire de Matam
DSR	District sanitaire de Ranérou-ferlo
E R P	Etablissement Recevant du Public
E.F.I	Ecole de Formation des Instituteurs
ECB	Ecole Communautaire de Base
EPS	Education Physique et Sportive
FAR	Femme en Age de Reproduction
FERAM	Fédération Régionale des Aquaculteurs de Matam
FJ	Fièvre Jaune
GMP	Groupe Motopompe
GOANA	Grande offensive Agricole pour la Nourriture et l'abondance
HTA	Hypertension Artérielle

IA	Inspection d'Académie
ICPE	Installations Classées Pour La Protection de l'Environnement
IDEN	Inspection Départementale de l'Education Nationale
IEC	Information Education Communication
IMF	Institutions de Micro-Finances
INF/AS	Infirmier / Agent de Santé
IRA	Infection Respiratoire Aigue
IREF	Inspection Régionale des Eaux et Forêts
IRSV	Inspection régionale des services vétérinaires
IST	Infection Sexuellement Transmissible
MAC	Maison d'Arrêt et de Correction
MIA	Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat
MC	Maitre contractuel
OMS	Organisation Mondiale pour la Santé
ORL	Oto-rhino-laryngologie
PAIS	Programme d'Alphabétisation Intensive du Sénégal
PAPA2	Projet d'Appui au Plan d'Action (2ème phase)
PAPEL	Projet d'appui à l'élevage
PAST-BOV	Pasteurellose bovine
PAST-PR	
PPR	Peste des petits ruminants
PCIME	Prise en Charge Intégrée de la Maladie de l'Enfant
PENTA3	Pentavalent3
PEV	Programme Elargi de Vaccination
PGIES	Projet de Gestion Intégrée des Ecosystèmes dans quatre zones éco géographiques du Sénégal
PIP	Projet Intégré du Podor
PIV	Périmètre Irrigué villageois
PMI	Presidential Malaria Initiative
PNDS	Programme Nationale de Développement Sanitaire
POAS	Plan d'occupation et d'affectation des sols
PRA	Pharmacie régionale d'Approvisionnement
PRODAM	projet de Développement Agricole de Matam
PROMER	Projet de Promotion de la Micro Entreprise Rurale
RIM	République Islamique de Mauritanie
RM	Région Médicale
RNEA	Répertoire National des Entreprises et Associations
ROUVAX	Vaccin contre la rougeole
SAED	Société d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé
SDE	Sénégalaise Des Eaux
SOU	Soins Obstétricaux d'Urgence
SRSD	Service Régional de la Statistique et de la Démographie

SRAT	Service Régional de l'Aménagement du Territoire
SRP	Service Régional de la Planification
DRH	Division Régionale de l'Hydraulique
DRTP	Division Régionale des Travaux Publics
DRTT	Division Régionale des Transports Terrestres
DRUH	Division Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat
SRPS	Service Régional de la Pêche et de la Surveillance
BRH	Brigade Régionale d'Hygiène
CHR	Centre Hospitalier Régional
PNIA	Programme National d'Intensification Agricole
REVA	Retour vers l'agriculture
TBA	Taux brut d'admission
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TBPS	Taux Brut de Préscolarisation
TOSTAN	ONG, TOSTAN signifie éclore
TPI	Traitement Préventif Intermittent
VE	Volontaire de l'éducation
USE	Union pour la Solidarité et l'entreaide

AVANT PROPOS

En conformité avec ses missions, l'ANSD, qui est chargée d'assurer la coordination technique des activités du système statistique national en plus de ses activités de production et de diffusion des données statistiques, réalise régulièrement des publications parmi lesquelles la « Situation Economique et Sociale du Sénégal » et les « Situations Economiques et Sociales » régionales.

Les Situations Economiques et Sociales (SES) régionales, élaborées chaque année par les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD) pour l'année précédente, figurent en bonne place parmi les produits phares de l'ANSD. Elles constituent d'importants instruments de planification du développement économique et social régional et des outils d'aide à la décision aux niveaux régional et local. L'exercice d'analyse de la conjoncture qu'elles constituent n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, mais la présentation de manière synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

Chaque SES régionale essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité dans la région concernée. De 2006 à 2009, la publication des SES a été précédée d'une validation régionale au cours de réunions des Comités Régionaux de Développement (CRD).

Cette Edition de l'année 2010 est l'aboutissement d'un travail qui a nécessité la collaboration de l'ensemble des services déconcentrés et des autres partenaires qui évoluent au niveau régional.

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie tient à les remercier tout particulièrement pour leur appui et leurs précieuses contributions sans lesquelles la réalisation de ce document ne saurait être possible.

Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Babakar FALL
Directeur Général
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

PRESENTATION DE LA REGION

(1) Données physiques

Créée par la loi 2002-02 du 15 février 2002 et par le décret 2002–166 du 21 février 2002, la région de Matam est située entre 14°20 et 16°10 de latitude Nord, 12°40 et 14°60 de longitude ouest.

Elle est limitée au Nord par la République Islamique de Mauritanie et la région de Saint-Louis, au sud et au sud-est par la région de Tambacounda, au sud-ouest par la région de Kaffrine, à l'est par la République Islamique de Mauritanie et à l'ouest par la région de Louga. Le fleuve Sénégal borde la région sur toute sa partie orientale et septentrionale, sur une longueur d'environ 200 Km.

La région couvre une superficie de 29.616 Km², soit environ 1/7 du territoire national. Ce qui fait d'elle la seconde région la plus étendue du pays après celle de Tambacounda.

Le relief, caractérisé par une vaste plaine incisée de vallées, est relativement plat par rapport au reste du pays. Ce relief permet de distinguer trois (03) zones éco-géographiques distinctes :

- la vallée du fleuve constituée de dépressions et de micro reliefs appelée communément « Dande Mayo » ;
- la zone du Ferlo, latéritique dans la majeure partie de son espace et sableuse dans sa partie occidentale (vers Lougré Thioly et Vélingara) ;
- le Diéry ou zone intermédiaire.

La région est située dans les zones sahéliennes et soudano sahéliennes (partie sud). Cette situation lui confère un milieu naturel diversifié et un environnement écologique riche et assez favorable.

(2) Données climatologiques

Le climat est caractérisé par deux (02) saisons : une saison sèche, qui va de novembre à juin, et une saison des pluies, qui va de juillet à Octobre. La région est comprise entre les isohyètes 300mm et 500 mm, avec des précipitations pouvant atteindre parfois 600 mm d'eau dans la partie sud. Les quantités d'eau et le nombre de jours de pluies annuelles sont croissants du Nord au Sud. Les départements les plus arrosés sont Kanel et Ranérou-Ferlo.

La pluviosité se caractérise par une variabilité annuelle et mensuelle. Les mois les plus pluvieux sont les mois d'août et septembre. Les premières pluies sont en général enregistrées en fin mai ou début juin et les dernières sont recueillies entre fin septembre et mi-octobre.

L'hivernage dure 3 à 4 mois environ et s'installe de manière échelonnée du sud au nord. La température s'adoucit et descend même parfois jusqu'à 20° c durant cette période.

Les vents dont les vitesses varient de 1 à 5 m/s sont de différents types :

L'alizé continental, appelé Harmattan : vent de direction nord à sud-est, avec de l'air chaud et sec soufflant pendant la période chaude.

La mousson : vent chaud et humide soufflant pendant la période des pluies.

Par ailleurs, des vents de sables sont observés pendant les mois de mars à juin avec une vitesse atteignant des pointes de 28 mètres/seconde (80 Km/heure) accompagnée de poussières très denses et de direction nord-est à sud-est.

(3) Données hydrographiques

Le potentiel hydraulique de la région reste important et est constitué des eaux de surface et des eaux souterraines.

Les eaux de surface sont constituées par le fleuve Sénégal (qui longe la région sur environ 200 km à l'est et au nord) et ses principaux défluents que sont le Diamel et le Diolol. A cela il faut ajouter de nombreux marigots et mares temporaires et permanents disséminés dans la région. La mise en service des barrages de Diama et Manantali a permis à la région d'améliorer le potentiel en eau de surface.

Les eaux souterraines sont dans l'ensemble abondantes. Elles sont contenues dans :

- les nappes peu profondes ou phréatiques où elles sont atteintes à partir de puits dont la profondeur varie entre 25 et 100 mètres ;

- les nappes du Maastrichtien dont la profondeur peut atteindre parfois 300 mètres.

Les nappes phréatiques sont généralement captées avec des puits tandis que pour les nappes du Maastrichtien, le captage n'est possible que par forage.

Hormis la zone du socle située dans la partie sud-est de la région (dans la CR de Bokiladji), ces deux types de nappes généralisées et renouvelables produisent une importante quantité d'eau de bonne qualité. Le niveau d'exploitation des eaux souterraines est faible à cause surtout de la profondeur des nappes engendrant des coûts d'exhaure de l'eau très élevés.

(4) Organisation administrative

L'espace régional est constitué par l'ancien département de Matam (région de Saint-Louis) auquel sont rattachées les communautés rurales de Lougré Thioly (Arrondissement de Dodji) et Vélingara (Arrondissement de Barkédji), qui faisaient partie de la région de Louga.

Elle compte trois (3) départements, cinq (5) Arrondissements, dix (10) Communes, 14 Communautés Rurales, 424 villages et 395 hameaux. Le département de Ranérou-Ferlo occupe plus de la moitié du territoire régional (51%). Les départements de Kanel et Matam font respectivement 30% et 19% de la superficie totale.

Les entités administratives de la région sont, de manière générale, vastes. En effet chaque département de la région, pris individuellement, a une superficie supérieure à celle des régions de Diourbel et Dakar réunies. Le département de Ranérou-Ferlo, qui fait trois fois la région de Diourbel (4559,3 Km^2), est plus vaste que les régions de Dakar, Thiès, Ziguinchor et Fatick. Hormis Agnam-Civol, tous les autres arrondissements de la région de Matam ont une superficie plus étendue que les départements des régions de Thiès et Diourbel.

L'étendue de la région et de ses entités administratives, jumelée à un enclavement interne et externe, pose de réels problèmes de liaison, d'encadrement administratif et technique, et de sécurité des populations.

CHAPITRE I : DEMOGRAPHIE

Les données démographiques utilisées dans ce chapitre sont issues des dernières projections de populations effectuées à partir des résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 2002 (RGPH3). On supposera que la structure est restée quasiment identique à celle de 2002.

La population dont il est question tout au long de ce chapitre est celle résidente (ou population de droit), c'est-à-dire celle qui regroupe l'ensemble des personnes qui résident habituellement dans un ménage, qu'elles soient présentes ou non au moment du passage.

Dans ce chapitre, seront successivement abordées les questions relatives aux effectifs, à l'accroissement de la population régionale, à la répartition spatiale de celle-ci, à l'urbanisation, à l'habitat et à la migration.

I.1 EFFECTIF ET ACCROISSEMENT

Les récentes projections démographiques ont permis d'estimer la population de la région en 2010 à 542 201 habitants dont 280 798 Femmes et 261 403 Hommes. Les statistiques montrent que la région est majoritairement composée de femmes avec 52% de la population totale.

La largeur de la base de la pyramide des âges montre que la population est très jeune. La tendance de la structure reste quand même celle d'une région d'un pays sous développée avec la large base et son sommet fin témoignant de la faiblesse de l'espérance de vie.

Pour ce qui est de l'évolution, on observe que la population de Matam a dépassé le seuil des 500 000 habitants en 2008. Un récapitulatif des effectifs recensés dans la région et l'ex département de Matam, donne une évolution faisant passer la population de 178 640 hbts en 1976 à 542 201 habitants en 2010.

Tableau 1 : Croissance de la population régionale entre 1976 et 2010

Désignation \ Année	1976	1988	2002	2009	2010
Population résidente	178 640*	229 188*	424 106	524 942	542 201
Taux d'accroissement en %	---	2,20	3,02	3,02	3,29

Source : RGPH de 1976, de 1988 et de 2002 et projections démographiques de 2010.
*Population de l'ancien département de Matam

La structure par âge de la population montre que les jeunes sont encore les plus nombreux dans la région. Plus de la moitié de la population régionale est en effet âgée de 20 ans au plus.

Dans la population globale, les femmes sont les plus nombreuses. Toutefois, aux jeunes âges, on note la prépondérance des garçons. La tendance se renverse vers la trentaine. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les jeunes hommes valides sortent du terroir pour travailler à l'intérieur du pays voir s'expatrier pour des motifs professionnels.

Graphique 1 : Pyramide des âges de la population régionale.

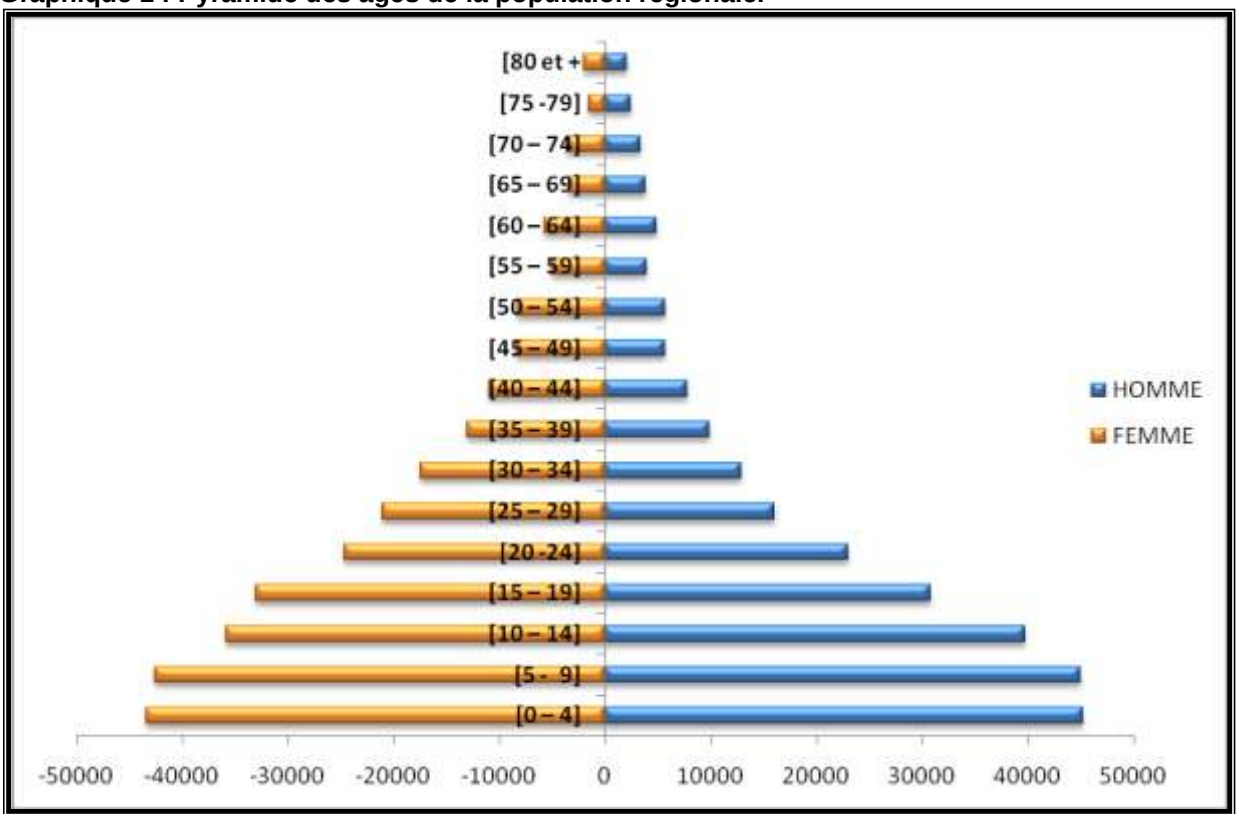

Source : RGPH de 1976, de 1988 et de 2002 et projections démographiques de 2010.

I.2 REPARTITION SPATIALE

Le département de Matam abrite plus de la moitié (51,0%) de la population régionale (276 502 individus).Il est suivi par le département de Kanel avec 38,7% (209 621 individus). Le département de Ranérou Ferlo regroupe 10,3% (56 077 individus) (10,3%). C'est seulement dans le département de Ranérou, sans doute moins frappé par l'émigration masculine, que l'on dénombre moins de personnes de sexe féminin (49,7%, soit 27 844 individus) que de personnes de sexe masculin. Dans les deux autres départements, où l'émigration est plus importante, on compte plus de personnes de sexe féminin que de sexe masculin : Matam 144 564 femmes (52,3%) et Kanel 108 389 femmes (51,7%).

Graphique 2 : Répartition de la population de la région de Matam selon le département en 2010

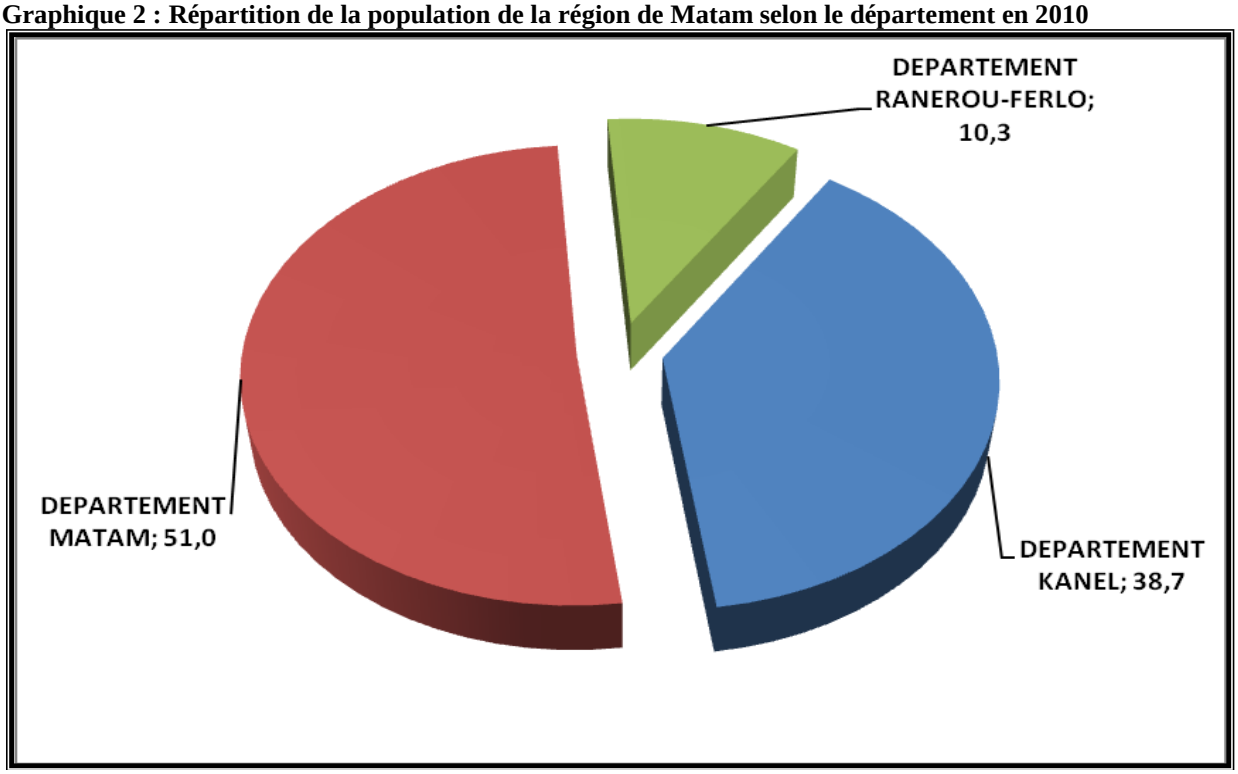

Source : ANSD

Dans le département de Matam, la commune de Matam, qui fait office de chef-lieu de région, enregistre le plus grand effectif avec **19 343** habitants, suiv de de celles de Ourossogui et Thilogne avec respectivement **17 509** et **10 336** habitants.

Dans le département de Kanel, on compte six communes dont les trois plus peuplées sont celles de Kanel, Hamady Hounaré et Waoundé. Elles sont respectivement peuplées de **11 843** habitants, **10 628** habitants et **10 282** habitants. Le département de Ranérou-Ferlo ne compte qu'une seule commune qui a plus des allures rurales qu'urbaines avec **1 720** individus.

S'agissant des Communautés Rurales, la plus peuplée est celle de Bokidiawé qui se trouve dans l'arrondissement de Ogo, dans le département de Matam, avec 62 458 habitants. La moins peuplée est celle de Lougré thioly avec 5 374 habitants ; elle se trouve dans l'arrondissement de Vélingara du département de Ranérou ferlo qui est le moins peuplé des arrondissements.

Tableau 2 : Répartition de la population régionale selon les localités et par sexe.

Nom localité	Homme	Femme	Totale
REG. MATAM	**261403**	**280798**	**542201**
ZONE URBAINE	**45415**	**46321**	**91736**
ZONE RURALE	**215988**	**234477**	**450465**
DEPARTEMENT KANEL	**101232**	**108389**	**209621**
COMMUNES	**20841**	**21986**	**42827**
Commune KANEL	5612	6231	11843
Commune SEMME	2881	3050	5931
Commune WAOUNDE	4815	5467	10282
Commune DEMBANCANE	2103	2039	4142
Commune HAMADY HOUNARE	5430	5198	10628
Commune SINTHIOU BAMAMBE	4133	4259	8392
ARRONDISSEMENT ORKADIERE	**49925**	**54286**	**104211**
CR AOURE	***15395***	***17101***	***32496***
CR BOKILADJI	***16375***	***17624***	***33999***
CR ORKADIERE	***18154***	***19561***	***37715***
ARRONDISSEMENT WOURO SIDY	**30466**	**32118**	**62584**
CR WOURO SIDY	***18799***	***20569***	***39368***
CR Ndendory	***11668***	***11549***	***23217***
DEPARTEMENT MATAM	**131938**	**144564**	**276502**
COMMUNES	**23718**	**23471**	**47189**
Commune MATAM	9639	9704	19343
Commune OUROSSOGUI	8796	8713	17509
Commune THILOGNE	5283	5053	10336
ARRONDISSEMENT AGNAM-CIVOL	**31490**	**34475**	**65965**
CR AGNAM-CIVOL	***11274***	***12308***	***23582***
CR DABIA	***12028***	***12842***	***24870***
CR de OREFONDE	***8188***	***9326***	***17514***
ARRONDISSEMENT OGO	**76730**	**86618**	**163348**
CR BOKIDIAWE	***29560***	***32898***	***62458***
CR NABADJI-CIVOL	***25372***	***28685***	***54057***
CR OGO	***21798***	***25035***	***46833***
DEPARTEMENT RANEROU-FERLO	**28233**	**27844**	**56077**
Commune RANEROU-FERLO	**856**	**864**	**1720**
ARRONDISSEMENT VELINGARA	**27377**	**26981**	**54358**
CR LOUGRE-THIOLLY	***2702***	***2672***	***5374***
CR OUDALAYE	***15865***	***15785***	***31650***
CR VELINGARA	***8810***	***8524***	***17334***

Source : ANSD

I.3 URBANISATION

La population urbaine de la région est passée de 58 284 habitants en 2002 à 100 126 habitants en 2010, soit une hausse de 41 842 personnes.

Le taux d'urbanisation est de 16,91% dans toute la région et parmi les 10 communes que compte la région, ce sont celles de Matam, Ourossogui et Kanel qui sont les plus peuplées, avec des populations respectives de 19 343 habitants, 17 509 habitants et 11 843 habitants.

Tableau 3 : Population des communes de la région en 2010.

DEPARTEMENT	COMMUNES	EFFECTIF
Département de Kanel	***Commune KANEL***	11 843
	Commune SEMME	5931
	Commune WAOUNDE	10 282
	Commune DEMBANCANE	4142
	Commune HAMADY HOUNARE	10 628
	Commune SINTHIOU BAMAMBE	8392
Département de Matam	***Commune MATAM***	19 343
	Commune OUROSSOGUI	17 509
	Commune THILOGNE	10 336
Département de Ranérou Ferlo	***Commune RANEROU-FERLO***	**1720**

Source : ANSD

I.4 HABITAT

Le secteur de l'habitat relève du cadre de vie et constitue un domaine central dans le développement structuré et harmonisé des établissements humains.

Cependant il faut noter que la région est sujette à un défaut de données récentes concernant ce secteur. Pour compenser ce déficit, on se référera aux informations contenues dans l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS 2005-2006).

I.4.1 Sources d'approvisionnement en eau des ménages de la région

L'approvisionnement en eau est dominé par les puits non protégés avec 25 % des ménages qui déclarent s'en servir. Les robinets intérieurs sont utilisés par 24% des ménages et on en compte 22% qui usent des robinets publics.

En milieu urbain, ce sont les robinets intérieurs qui sont les plus fréquemment rencontrés dans les domiciles avec un pourcentage de 38%, suivi des bornes fontaines avec 32%. Par contre en milieu rural, 51% des ménages se servent des puits non protégés. Dans la région, le robinet intérieur est la source d'approvisionnement en eau la plus utilisée exception faite de Ranérou-Ferlo où ce sont les bornes fontaines qui prédominent (33% des ménages).

Tableau 4 : Répartition des ménages selon la source d'approvisionnement en eau.

Principale Source d'approvisionnement en eau	Kanel (%)	Matam (%)	Ranérou-Ferlo (%)	Urbain (%)	Rural (%)	Total
Robinet Intérieur	39	31	2	38	6	24
Robinet Public	11	22	33	32	8	22
Robinet du Voisin	5	4	1	5	2	4
Puits Protégé	15	11	5	8	14	11
Puits Non Protégé	25	25	25	6	51	25
Forage	2	1	29	7	15	10
Vendeur d'Eau	2	1	3	3	0	2
Source / Cour d'eau	0	3	1	1	2	1
Autre	0	2	2	1	2	1

Source : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

I.4.2 Sources d'énergie pour l'éclairage des ménages de la région

L'électricité constitue la principale source d'énergie utilisée au niveau de la région pour l'éclairage, excepté Ranérou - Ferlo qui ne disposait pas d'électricité dans la commune au moment de l'enquête. Il faut signaler que depuis 2007 son électrification est effective ; Vélingara, Oudalaye et Lougré Thioly disposant de générateurs. L'électricité est suivie de près par les lampes tempêtes qui sont très utiles même en milieu urbain avec les multiples délestages.

Tableau 5 : Répartition des ménages selon la source d'éclairage.

Eclairage Utilisée	Kanel (%)	Matam (%)	Ranérou (%)	Urbain (%)	Rural (%)	Total
Electricité (SENELEC)	44	42	0	44	9	29
Groupe Electrogène	1	0	1	0	1	1
Solaire	2	3	2	1	4	2
Lampe à Gaz	0	0	3	2	0	1
Lampe Tempête	36	36	35	38	32	36
Lampe à Pétrole Artisanale	9	9	5	1	16	8
Bougie	0	2	4	3	1	2
Bois	7	6	35	3	33	16
Autre	1	3	15	8	4	6

Source : ANSD

Les atouts en matière d'urbanisme et d'habitat sont :

- Elaboration du plan directeur d'urbanisme de Ranérou ;
- Elaboration du plan directeur d'urbanisme du pôle Matam – Ourossogui ;
- Lotissement administratif d'extension Est de Thilogne ;
- Lotissement administratif de Semmé ;
- Lotissement administratif de Ranérou ;
- Lotissement d'extension administratif de Matam ;
- Lotissement administratif de Ourosogui.

Malgré ces atouts, il existe des contraintes non moins importantes parmi lesquelles nous pouvons citer :

- Les interventions intempestives des autorités politiques en cas de contravention des populations ;
- La faiblesse des moyens d'intervention du service de l'urbanisme**.**

CHAPITRE II EDUCATION

Pour un développement des facultés physiques, psychiques et intellectuelles d'un être vivant, l'éducation constitue une étape incontournable. Par extension, l'éducation humaine désigne également les moyens mis en place pour permettre ces apprentissages et les caractéristiques morales et raisonnables des cultures localisées.

Selon la convention des droits de l'enfant, l'éducation est un droit garanti par les États, et doit avoir les objectifs suivants:

- Favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités ;
- Inculquer à l'enfant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et des principes consacrés dans la Charte des Nations Unies ;
- Inculquer à l'enfant le respect de ses parents, de son identité, de sa langue et de ses valeurs culturelles, ainsi que le respect des valeurs nationales du pays dans lequel il vit, du pays duquel il peut être originaire et des civilisations différentes de la sienne ;
- Préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples et groupes ethniques, nationaux et religieux, et avec les personnes d'origine autochtone.

Nous traiterons ce chapitre en suivant l'ordre chronologique des étapes du cursus scolaire normal c'est-à-dire en commençant par le préscolaire, ensuite l'élémentaire et en finissant par le moyen et le secondaire.

II.1 PETITE ENFANCE

La Petite Enfance connaît une amélioration considérable du taux de pré scolarisation qui passe de 5,2 % en 2009 à 7,8% en 2010, soit un gain de 2,6 points. Le nombre de structures fonctionnelles est passé de 39 en 2009 à 48 en 2010. Le dispositif du suivi- encadrement s'est nettement amélioré du fait de l'augmentation du ratio inspecteur /maitre suite à l'affectation d'un personnel d'encadrement supplémentaire.

II.1.1 Infrastructures

Dans la région de Matam il existe 30 case des tout-petits inégalement réparties dans les trois (03) IDEN : 17 cases dans celle de Matam, 12 dans l'IDEN de Kanel et enfin seulement 01 dans l'IDEN de Ranérou.

Tableau 6 : Répartition des infrastructures selon les types d'établissements

Zone	Type				Total
	Case Communautaire	Case des Tout-petits	Ecole Maternelle	Garderie	
IDEN de Matam	0	17	9	0	26
IDEN de Kanel	1	12	1	1	15
IDEN de Ranérou	0	1	6	0	7
Région de Matam	**1**	**30**	**16**	**1**	**48**

Source : Inspection d'académie de Matam

II.1.2 Personnel

Les maîtres contractuels (61) et les volontaires (41) constituent l'essentiel du personnel d'encadrement des structures de Développement Intégré de la Petite Enfance (DIPE). Les instituteurs et les instituteurs Adjoints sont au nombre de 22 dont 19 dans l'IDEN de Matam. Les animateurs sont au nombre de 06 et sont tous localisés dans l'IDEN de Kanel. Les statistiques du personnel montrent que dans la région de Matam le nombre de fonctionnaires de l'éducation qui intervient dans la petite enfance reste très insuffisant. Le tableau ci –dessous présente la répartition du personnel selon le milieu de travail. Il faut noter surtout que, par rapport à l'année précédente ces statistiques ont connu une hausse très remarquable en passant de 96 en 2009 à 127 en 2010.

Tableau 7 : Répartition du personnel d'encadrement de la petite enfance de la région de Matam par catégorie selon le milieu de travail en 2010

Zone	Statut					Total
	Fonctionnaires	MC*	VE**	Animateurs	Auxiliaires	
IDEN de Matam	19	43	25	0	0	84
IDEN de Kanel	3	16	11	6	0	36
IDEN de Ranérou	0	2	5	0	0	7
Région de Matam	**22**	**61**	**41**	**6**	**0**	**127**

Source : Inspection d'académie de Matam
** = Maitre contractuel*
***=Volontaire de l'Education*

II.1.3 Effectifs

Les effectifs ont connu une nette progression, passant d'un total de 3239 en 2009 à 4161 en 2010, soit une augmentation en valeur absolue de 922 enfants et de 28,5% en valeur relative.

Tableau 8 : Répartition des effectifs des structures de la petite enfance selon le statut de l'école

zone	statut			Total
	Public	privée	communautaire	
IDEN de M atam	2763	0	0	2763
IDEN de Kanel	1036	30	130	1196
IDEN de Ranérou	202	0	0	202
Région de Matam	**4001**	**30**	**130**	**4161**

Source : Inspection d'académie de Matam

II.2 ELEMENTAIRE

L'élémentaire est un maillon fort du système éducatif sénégalais. On constate que près de 95% des effectifs scolarisables débutent dans le système éducatif avec la classe de CI.

II.2.1 Infrastructures

La région de Matam compte un grand nombre d'établissements mais essentiellement concentrés dans les départements de Matam (179 écoles) et de Kanel (129 écoles dont 07 privées). Le département de Ranérou-Ferlo, enregistre seulement 94 écoles. Le réseau scolaire s'est densifié entre 2009 et 2010. En effet, de 384 écoles en 2009, le nombre est passé à 402, soit un accroissement en valeur absolue de 38 écoles et 4,7% en valeur relative.

Tableau 9 : Répartition des Structures d'enseignement élémentaire de la région de Matam selon l'IDEN en 20'10

Zone	Statut		Total
	Public	Privé	
IDEN de Matam	179	0	179
IDEN de Kanel	122	7	129
IDEN de Ranérou	94	0	94
Région de Matam	**395**	**7**	**402**

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2010/11

II.2.2 Personnel

Le personnel de l'IA est composé de fonctionnaires, de maîtres contractuels et de volontaires de l'éducation. Concernant les fonctionnaires, leur effectif est de 609 dont 478 dans le département de Matam, 91 dans le département de Kanel et 40 à Ranérou-Ferlo. Quant aux Maitres Contractuels, ils sont au nombre de 990 dont 522 dans l'IDEN de Matam, 337 dans l'IDEN de Kanel et 131 à Ranérou. Les volontaires de l'éducation sont moins nombreux avec un effectif total de 686 personnes.

Tableau 10 : Répartition du Personnel dans l'enseignement élémentaire de la région de Matam en 2010

Zone	Fonctionnaires	MC*	VE**	Autres	Total
IDEN de Matam	478	522	319	00	1319
IDEN de Kanel	91	337	226	34	688
IDEN de Ranérou	40	131	141	00	312
Région de Matam	**609**	**990**	**686**	**34**	**2319**

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2009/10
** = Maitre contractuel*
***=Volontaire de l'Education*

II.2.3 Effectifs d'élèves

Les effectifs ont également connu une légère progression en passant de 62 233 en 2009 à 67 154 élèves en 2010, soit une hausse de 4921 élèves (7,9%). Les filles sont plus nombreuses dans le système avec une proportion relative de 57,3 %.

La répartition selon les départements montre que Matam compte le plus d'inscrits avec 35 336 élèves dont 43,6% de garçons. Ensuite, vient le département de Kanel avec 26 684 élèves dont 59,5% de filles. Le département de Ranérou-Ferlo compte 61,9% de filles et 38,1% de garçons pour un effectif total de 5 134 élèves.

Cette hausse relativement importante des effectifs est due en partie aux efforts consentis par les partenaires techniques et financiers (UNICEF, Counterpart International, TOSTAN, etc.) pour appuyer le recrutement au CI, surtout celui des filles.

Tableau 11 : Répartition des effectifs d'élèves selon le sexe et le département

DPT	EFFECTIF		
	Garçons	Filles	TOTAL
Matam	15408	19928	35336
Kanel	10787	15897	26684
Ranérou/Ferlo	1952	3182	5134
REGION	**28626**	**38528**	**67154**

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2009/2010

II.2.4 Performances dans l'élémentaire

Pour le sous-secteur de l'Elémentaire, la région de Matam a enregistrée de très bons résultats.

- Le TBS est passé de 75,9% en 2009 à 84,7% en 2010, soit une progression de 9% ;
- L'objectif de parité tend à s'équilibrer car il est passé de 1,4% en 2009 à 1,39% en 2010 ;
- Au CFEE, l'Académie de Matam s'est classée première au niveau national avec un taux de 78,8% ; soit un gain de 13 points par rapport à 2009 ;
- Le taux de redoublement est de 3,5% en 2010;
- Le Taux d'achèvement a connu un bon significatif parce qu'il passe de 45,2% en 2009 à 49,3% en 2010 ; soit une progression de 4,1% ;

Remarque : L'année scolaire 2009-2010 a été particulièrement faste pour la région qui a enregistré un taux de réussite de 78,8 % contre 65,8 % en 2007 soit un gain de 13 points. Ce score exceptionnel a hissé la région à la première place au niveau national.
Dans certaines localités du département de Ranérou, l'hivernage précoce, l'impraticabilité des routes et la rareté des moyens de transport influent négativement sur le temps de travail.

II.3 MOYEN ET SECONDAIRE

II.3.1 Infrastructures du Moyen et Secondaire

La carte scolaire de la région indique un nombre relativement important de 55 collèges du moyen et du secondaire dont 05 privés. L'essor remarquable de l'enseignement moyen est le résultat de la volonté politique du Gouvernement pour une meilleure offre d'éducation. C'est ainsi que les collèges de proximité répondent à un besoin de réduction du taux d'abandon. A l'exception du collège de Matam, tous les autres ont été construits par les associations des ressortissants de la région vivant à l'étranger. Ce partenariat fécond s'est poursuivi cette année avec la construction des CEM de Thiarène (avec logements de professeurs et du principal) et de Sadel.

Le secteur Privé comprend les deux collèges privés laïcs de Kanel et de Ourossogui ainsi que les collèges franco-arabes de Dembancané et de Taariq Ben Zyad de Waoundé.

Tableau 12 : Répartition des établissements des cycles moyens et secondaires de la région de Matam selon les départements en 2010

zone	1° cycle	2° cycle	1° et 2° cycle	Total
Département de Matam	25	1	9	35
Département de Kanel	14	0	4	18
Département de Ranérou-Ferlo	2	0	0	2
Région de Matam	**41**	**1**	**13**	**55**

Source : IA de Matam

II.3.2 Personnel

Les corps émergents qui sont constitués par les vacataires et les professeurs contractuels sont très bien représentés dans la région de Matam. A l'instar des académies périphériques, Matam connaît toujours une forte saignée à l'issue des mouvements du personnel. Les personnels de surveillance, d'assistance sociale, de santé font défaut ; or ils jouent un rôle très important dans la qualité des enseignements et apprentissages. Le personnel d'encadrement est constitué de 11 Conseillers Pédagogiques itinérants (CPI), 02 Inspecteurs de vie scolaire (IVS), 02 Conseillers psychologues. La région dépend toujours de la Coordination des Inspecteurs de Spécialité (IS) de Saint-Louis.

La région de Matam compte un effectif de 869 enseignants dont 95 fonctionnaires, 552 professeurs contractuels et 222 vacataires. Le département de Matam a 566 agents qui interviennent dans le moyen et secondaire, le département de Kanel 284 agents et celui de Ranérou-Ferlo 19 agents.

Tableau 13 : Répartition des Personnels du Moyen Secondaire Général Public de la région de Matam en 2010 selon le département, le statut et le genre

Statut/Genre Zone	Fonctionnaire			Professeur Contractuel			Vacataire			Total		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Département de Matam	54	02	56	315	44	359	116	35	151	485	81	566
Département de Kanel	35	02	37	161	18	179	60	08	68	256	28	284
Département de Ranérou	02	00	02	13	01	14	03	00	03	18	01	19
Région de Matam	**91**	**04**	**95**	**489**	**63**	**552**	**179**	**43**	**222**	**759**	**110**	869

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2010/11

II.3.3 Effectifs

La région de Matam compte 13 581 élèves dans le cycle moyen et de 1956 élèves dans le secondaire. L'IDEN de Matam compte 9 083 élèvesdans le cycle moyen, celui de Kanel 4 165 élèves et enfin le département de Ranérou-Ferlo pour un effectif de 333 élèves.

Tableau 14 : Répartition de l'effectif des élèves du moyen selon le département

Statut/Genre	Public			Privé			Total		
Zone	G	F	T	G	F	T	G	F	T
IDEN de Matam	4488	4495	8983	49	51	100	4537	4546	9083
IDEN de Kanel	1891	2062	3953	120	92	212	2011	2154	4165
IDEN de Ranérou	197	136	333	0	0	0	197	136	333
Région de Matam	**6576**	**6693**	**13269**	**169**	**143**	**312**	**6745**	**6836**	**13581**

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2010/11

Dans le secondaire, les effectifs sont de très loin inférieurs à ceux du moyen. C'est le lieu de constater que le taux d'accès au lycée est faible. Comme le confirme le tableau ci-dessous, on dénombre 1 539 élèves dans le département de Matam (dont 555 filles) et 417 élèves dans celui de Kanel (dont 181 filles) ; le département de Ranérou-Ferlo ne disposant d'aucun établissement secondaire.

Tableau 15 : Répartition de l'effectif des élèves du secondaire de la région de Matam selon le département en 2010

Statut/Genre	Public			Privé			Total		
Zone	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Département de Matam	946	540	1486	38	15	53	984	555	1539
Département de Kanel	236	181	417	00	00	00	236	181	417
Département de Ranérou	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Région de Matam	**1182**	**721**	**1903**	**38**	**15**	**53**	**1220**	**736**	**1956**

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2010/11

II.3.4 Performances du moyen et secondaire

Quant au Moyen Secondaire, les efforts continuent d'être soutenus et ont connu de légers progrès par rapport à 2009 :

- Le TBS du Moyen est passé de 22,1% en 2009 à 25,6% en 2010.
- celui du Secondaire a lui aussi connu une légère hausse, passant de de 4,9% en 2009 à 5,5% en 2010.
- L'académie s'est placée première au niveau national pour le BAC et quatrième pour le BFEM. Le taux de réussite au BAC est passé de 44,27% en 2009 à 64,57% en 2010. Pour le BFEM, les résultats ont évolué de 36,5% en 2009 à 51,8% en 2010.

Cependant, même s'il y a de très bonnes performances au niveau des résultats, il faut signaler le ralentissement du rythme de construction de salles de classe, de murs de clôture et d'infrastructures relatives au paquet de services. Toutefois, l'avènement du FAST TRACK et du MATCHING est à saluer.

II.4 ALPHABETISATION

A la fin du programme PAPA 2, l'accès a connu un sérieux recul car pendant deux ans (2008 et 2009) seules les ONG TOSTAN et PIP/USE déroulaient des programmes dans toute la Région.

En 2010 le Programme d'Alphabétisation Qualifiante pour Adultes (PAQA) financé par l'Etat à travers le BCI a ouvert 55 classes d'alphabétisation fonctionnelle (CAF) et mobilisé 1672 apprenants.

Ce nouveau programme a redonné beaucoup d'espoir aux populations, surtout au niveau des femmes organisées autour d'activités génératrices de revenus (AGR), et amélioré l'offre éducative avec l'introduction du Français dans les cours du soir pour Adultes tenus par les Enseignants du formel.

Tableau 16 : Récapitulatif des effectifs alphabétisés dans la Région de Matam selon le sexe en 2010.

Projets/Programmes	FEMME	HOMME	Total
PAQA/BCI 2010	1626	46	**1672**
TOSTAN	1132	433	**1565**
PIP/USE	625	214	**839**
TOTAL	**3383**	**693**	**4076**

Source : Inspection d'académie de Matam

II.5 ECOLES CORANIQUES (DAARAS)

Les « Daaras » deviennent de plus en plus visibles et ouverts aux structures chargées de la gestion de l'Education au niveau déconcentré. En dehors des heures d'apprentissage du Coran, 4052 talibés dont 2836 garçons et 1216 filles reçoivent des enseignements/apprentissages en Français et bénéficient d'un important paquet de services touchant la santé, l'hygiène, l'environnement et la nutrition. Les « Daaras » porteurs d'initiatives novatrices en Education Non formelle sont en train d'être recensés pour être valorisés et modélisés afin de permettre à l'Etat leur mise à l'échelle.

Cet important travail est obtenu grâce à la volonté de l'Etat et de nouveaux partenaires au développement comme l'USAID/EDB et ENDA GRAF SAHEL.

Tableau 17 : Répartition des « Daaras » de la région de Matam en 2010 selon le département.

DEPARTEMENT	NOMBRE DE DAARAS RECENSES
MATAM	153
KANEL	122
RANEROU	100
TOTAL REGION	**375**

Source : Inspection d'académie de Matam

II.6 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

II.6.1 Points forts

Parmi les points forts de la région en matière d'éducation on retiendra :

- L'effort communautaire avec une forte implication des émigrés dans l'éducation ;
- les progressions harmonisées au niveau de l'élémentaire et du moyen ;
- Le dynamisme de certains partenaires locaux comme Counterpart international et la coopération décentralisée ;
- L'enrôlement massif des filles dans le système (dépassant ainsi l'indice de parité au détriment des garçons) ;
- La présence des cantines dans presque toutes les écoles ;
- L'amélioration de l'environnement scolaire ;
- L'implantation de lycées et collèges de proximité ;
- Des résultats scolaires assez encourageants ;
- L'apaisement du climat social avec l'implication des autorités académiques et des partenaires (Collectivés Locales, Associations de Parents d'Elèves, ONG, etc.) ;

- L'existence de programmes spécifiques pour le développement de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (Sen 024, Plan régional de développement de l'ETFP, etc.)
- L'engagement de l'Etat à mieux s'impliquer dans l'alphabétisation avec le programme BCI 2010

II.6.2 Points à améliorer

En dehors des points forts le secteur présente quelques points qui méritent d'être améliorés. Il s'agit de :

- Le Mirage de l'émigration,
- L'enclavement et l'étendue de la région au regard des infrastructures d'accueil,
- Les Poches de résistance à l'accès à l'éducation,
- Le Nombre relativement élevé d'abris provisoires,
- Le Phénomène de rivalité entre villages (qui construisent de manière irrationnelle leur CEM) qui rend difficile la gestion rationnelle de la carte scolaire,
- La Mobilité du personnel enseignant,
- Le Nomadisme des populations principalement dans le Ferlo, etc.
- La Rareté des interventions pour la mise en place des paquets de services dans les écoles dépourvues d'un bon environnement scolaire.
- L'insuffisance du franco –arabe
- L'Inadaptation et l'insuffisance des filières de l'ETPF;
- Le Fort taux d'analphabétisme des populations principalement les femmes.

CHAITRE III - HYGIENE PUBLIQUE

La région de Matam dispose d'une brigade régionale d'hygiène qui a pour mission de veiller principalement aux respects des normes d'hygiène et de santé des populations. Ainsi, elle veille sur l'environnement immédiat des habitations afin d'en assurer la prévention mais aussi l'action curative. Elle est créée en 2004 et est constituée de trois sous brigades départementales de l'hygiène qui sont les structures opérationnelles :

- La sous brigade d'hygiène de Matam ;
- La sous brigade d'hygiène de Kanel ;
- La sous brigade d'hygiène de Ranérou.

Les deux dernières citées souffrent de manque criard de personnel (01 agent pour la SBH de Kanel et 2 pour la SBH de Ranérou). Cette situation remet en cause l'opérationnalité de ces deux structures qui tant bien que mal essayent de mener quelques activités d'hygiène. Les activités menées durant l'année se résument à des visites domiciliaires, des visites des lieux, des inspections des ERP et assimilés et les activités d'éducation à l'hygiène.

III.1 VISITES DOMICILIAIRES

La brigade régionale mène, dans le cadre de ses activités, des visites domiciliaires qui consistent à inspecter tous les manquements aux règles primaires d'hygiène dans les concessions. Ces visites qui sont généralement effectuées dans les trois départements de la région à travers leurs sous brigades d'hygiènes sont dénombrées en 2010 à 1098 visites. Il faut noter qu'il y a des disparités entre les départements. En effet, le département de Matam a enregistré la quasi-totalité des visites (903) suivi de Kanel (195 visites).

En comparaison avec les situations économiques de la région des années précédentes, une tendance à la baisse des visites effectuées est constatée. La région a enregistré 3224 visites en 2007, 2223 en 2008 et 1950 en 2009 et enfin 1098 en 2010. La réduction des effectifs et le manque de moyen sont des causes directes de la tendance observée au cours de ces années.

Graphique 3 : Répartition du nombre de concessions visitées selon la SBH

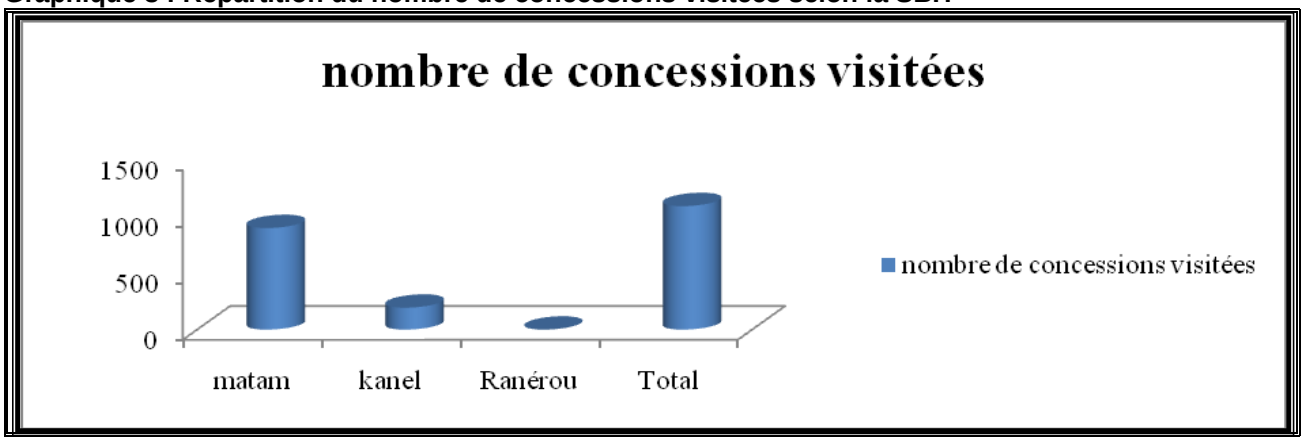

Lors de ces visites domiciliaires, les sous brigades ont recensé les différentes infractions aux règles d'hygiènes allant du défaut de balayage jusqu'à l'insalubrité notoire.

Il s'agit:

- La mauvaise gestion des eaux usées qui est l'infraction la plus récurrente ;
- Du défaut de balayage ;
- Des défauts de puisard ;
- Des problèmes d'insalubrité notoire et de dépôts de fumiers et de gravats.

L'analyse montre que le problème réel des ménages reste le traitement des eaux usées. Ils ne savent pas quoi en faire et sont obligés de les jeter dans la rue, faute de système de gestion adéquat.

Comme palliatif, la commune de Matam devrait bénéficier d'un système d'évacuation des eaux usées mais il faudrait d'abord le mettre en œuvre, ensuite l'étendre à toutes les grandes agglomérations de la région.

III.2 VISITES DES LIEUX

Le nombre total de visites des lieux est de 2097 en 2010 contre 3479 en 2009 dont 1330 dans la capitale régionale, 542 dans le Kanel et seulement 215 à Ranérou.

Tableau 18 : Répartition des visites des lieux dans la région de Matam selon les structures visitées et le département en 2010.

LIEUX	S/B MATAM	S/B KANEL	S/B RANEROU	TOTAL REGION
Boutiques	655	148	66	**869**
Restaurnats	67	36	12	**115**
Gargottes	68	15	48	**131**
Cafetariats	106	37	18	**161**
Epiceries	00	00	00	**00**
Dibiteries	55	18	09	**82**
Boucheries	78	18	00	**96**
Boulangeries	11	12	26	**49**
Kiosques a pain	116	157	00	**273**
Vente de lait	29	04	02	**35**
Cantines	39	24	00	**63**
Vente eaux/glace	39	32	15	**86**
Vente gateaux	02	20	00	**22**
Ventes ambulantes	00	00	00	**00**
Atelier moulin	22	02	10	**34**
Buvettes	19	10	00	**29**
Bars	05	07	00	**12**
Auberges	03	00	00	**3**
Hotels	05	01	00	**6**
Usine glace	03	01	00	**4**
Residences	01	00	00	**01**
Campements	00	00	00	**00**
Bars restaurants	00	00	00	**00**
Patisseries	00	00	00	**00**
Dancing	01	00	00	**01**
Vente poissons	06	00	00	**06**
Autres	00	00	09	**09**
Total	**1330**	**542**	**215**	**2097**

Source : Brigade Régionale de l'hygiène de Matam.

III.3 INSPECTION DES E.R.P. ET ASSIMILES

Les établissements recevant du public (ERP) doivent se conformer aux règles d'hygiène au même titre que les concessions. En effet, ce sont des lieux publics qui reçoivent du monde et en général de la nourriture y est servie.

Les principales infractions sont :

- Le défaut de visite médicale ;
- le défaut de poubelles réglementaires ;
- la vente alimentaire non protégée.

Une campagne de sensibilisation pour un changement de comportement serait utile dans le but d'éradiquer ces manquements nuisibles pour la bonne santé des populations.

Tableau 19 : Récapitulatif des infractions commises lors des visites des lieux dans la région de Matam selon le département en 2010

NATURE	S/B MATAM	S/B KANEL	S/B RANEROU	TOTAL REGION
Defaut de balayage	243	56	00	**299**
Depots ordures non conforme	169	09	00	**178**
Jets d'eaux usees sur la voie publique	189	31	00	**220**
Ecoulement eaux usees	131	07	00	**138**
Systeme evacuat° sanitaire non conforme	73	12	00	**85**
Defaut de systeme evacuat° sanitaire	88	12	00	**100**
Defaut de poubelle reglementaire	144	40	00	**184**
Depot de gravats	05	04	00	**09**
Defaut de desherbage	19	16	00	**35**
Ecuries/enclos insalubres	61	45	00	**106**
Insalubrite notoire	20	02	00	**22**
Depot de fumier	01	05	00	**06**
Vidange fosses sur voie publique	00	00	00	**00**
Defaut de puisard	635	71	00	**706**
Autres (urinoir non conforme)	02	00	00	**02**

Source : Brigade Régionale de l'hygiène de Matam.

III.4 EDUCATION A L' HYGIENE

L'hygiène préventive se décline selon l'OMS en trois classes de prévention : La prévention primaire (éducation à la santé, rôle des praticiens de santé naturopathes) ; la prévention secondaire (campagnes d'information, de dépistage, vaccinations, ...) et la prévention tertiaire (accompagnement des pathologies lourdes pour en éviter les troubles secondaires ou associés).

La prévention est la meilleure arme que l'on puisse utiliser pour lutter contre l'insalubrité et le manque d'hygiène dans la vie courante. Aussi, il faut passer par l'information et la formation des populations pour y parvenir. De fait, la brigade a établi une stratégie qui passe par l'amélioration de la communication avec les habitants de la région. Le tableau ci-dessous donne les statistiques des différentes rubriques à savoir les entretiens, les causeries, les réunions(…) organisés dans chaque département.

Tableau 20 : Récapitulatif des activités de prévention et d'éducation menées dans la région.

NATURE	S/B MATAM	S/B KANEL	S/B RANEROU	TOTAL REGION
ENTRETIENS INDIVIDUELS	680	148	00	**828**
CAUSERIES	58	08	00	**66**
PROJECTION DE FILM	00	00	00	**00**
MOBILISATIONS SOCIALES	06	06	00	**12**
REUNIONS	5	01	00	**06**
RADIO CROCHETS	00	00	00	**00**
EMISSIONS RADIOS	02	11	00	**13**

Source : Brigade Régionale de l'hygiène de Matam

III.5 DIAGNOSTIC DU SOUS SECTEUR

La région fait toujours face aux nombreuses sollicitations des marabouts pour la couverture des manifestations religieuses et les multiples demandes des paisibles citoyens en matière d'intervention intra-domiciliaire et de lutte contre les abeilles. La brigade malgré l'absence de budget de fonctionnement propre a fourni beaucoup d'efforts pour obtenir les modestes résultats confinés dans ce rapport.

La brigade souffre de :

- Manque de budget de fonctionnement ;
- Insuffisance de motos avec l'arrivée des six nouveaux agents d'hygiène ;
- manque de carburant ;
- l'absence de climatiseurs au niveau du service ;
- manque d'ordinateurs ;
- problèmes d'entretien et la réparation de véhicule ;
- l'absence d'appareil poudreuse à grand débit compte tenu de l'éloignement de la zone.

CHAPITRE IV - SANTE

Depuis plus d'une décennie, les gouvernements africains mènent, avec l'appui des Institutions internationales, une lutte acharnée contre la pauvreté. Mais les résultats restent limités. En effet, en dehors de l'Afrique subsaharienne, la plupart des pays parviendront à réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015 (Berg A. et Qureshi Z., 2005). Il est clair que pour atteindre cet objectif, des mesures doivent être prises.

Le Sénégal, dans sa stratégie de lutte contre la pauvreté, s'appuie sur le DSRP. Dans ce dit document, la santé occupe une place importante car étant au cœur de l'axe qui prône l'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base. C'est dans cette optique que d'importants efforts sont consentis par le gouvernement du Sénégal pour satisfaire les besoins des populations en matière de santé.

Ce présent chapitre décrit la situation sanitaire en 2010 de la région de Matam. Cependant il faut noter que dans un contexte de rétention des données dans plusieurs structures de la région, cette présente situation fait face à un problème de complétude des informations. C'est pour cette raison que nous utiliserons des données de la situation de 2009, en complément d'informations.

Pour traiter le chapitre, nous commencerons par dresser une vue d'ensemble de la santé de la population, pour ensuite analyser l'offre et finalement l'utilisation des soins de santé.

IV.1 VUE D'ENSEMBLE

IV.1.1 Population cible

La région médicale de Matam gère trois districts sanitaires qui, chacun dans sa délimitation, épouse les contours du département dont il porte le nom. Ainsi, la cible en terme de population est la même que la population régionale qui était estimée en décembre 2010 à 542 201 habitants. Le district de Kanel, de Matam et de Ranérou Ferlo comptent respectivement 218 013 personnes, 276 502 personnes et 56 077 personnes.

Les cibles relatives à l'enfance, c'est-à-dire les moins d'un an et les enfants âgés de 1 à 5 ans, sont relativement nombreuses dans la région. Les enfants âgés de moins d'un an sont estimés à 17 354 soit une proportion relative de 3,2% de l'ensemble de la population régionale.

Tableau 21 : Population d'enfants âgés de moins d'un an dans la région de Matam selon le département en 2010

Sexe	Kanel	Matam	Ranérou-Ferlo	Total
Masculin	3 346	4 414	895	8 655
Féminin	3 363	4 436	900	8 699

Source : ANSD

La population cible d'âge compris entre 1 et 5 ans est estimée à 71 266 enfants.

Tableau 22 : Population d'enfants âgés entre 1 an et 5 ans dans la région de Matam selon le département en 2010

Sexe	Kanel	Matam	Ranérou-Ferlo	Total
Masculin	14 104	18 605	3 773	36 482
Féminin	13 448	17 739	3 597	34 784

Source : ANSD

IV.1.2 Fécondité dans la région.

L'indice synthétique de fécondité calculé dans le cadre de l'Enquête Démographique de Santé (EDS IV) couvre les trois années précédant l'opération. Les deux autres indicateurs retenus, c'est-à-dire le pourcentage de femmes actuellement enceintes et le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme de 40 – 49 ans, concernent l'année d'enquête.

Ainsi la lecture du tableau ci-dessous montre que la région a encore un taux de fécondité assez important puisqu'il est de 5,7 enfants par femme. Ensuite, on note qu'au moment de l'enquête, 10,3% des femmes étaient enceintes. Le dernier indicateur retenu se situe à 6,1 enfants nés vivants par femmes de 40 à 49 ans. Cela témoigne du grand nombre d'enfants que les femmes ont en fin de vie procréative.

Tableau 23 : Indice de fécondité, pourcentage de femmes enceintes et nombre moyens d'enfants nés de femmes âgées de 40 à 49 ans de la région de Matam.

	Indice synthétique de fécondité	Pourcentage de femmes actuellement enceintes	Nombre moyen d'enfants nés vivants par femme de 40-49 ans
Matam	5,7	10,3	6,1

Source : EDS IV, 2005 CRDH.

IV.1.3 Morbidité & Mortalité

La mortalité néonatale représente la probabilité de décéder avant d'atteindre un mois exact. En 2010, la région de Matam a enregistré un taux de 9‰ naissances vivantes. Le taux de mortalité infanto juvénile regroupant les deux tranches d'âges représente la probabilité de décéder avant le cinquième anniversaire. Il se situe à 68‰ dans la région. La mortalité maternelle dans la région de Matam est de 379 pour 100 000 habitants. Cette faible proportion de la mortalité maternelle atteste d'un suivi correct des femmes en état de grossesse.

Tableau 24 : Quelques taux de mortalité enregistrés dans la région de Matam en 2010

Type	Mortalité néonatale (NN)	Mortalité maternelle (PNN)	Mortalité Infanto juvénile (5q0)
Matam	9 /1000	379/100 000	68/1000

Source : Région Médicale.

IV.2 OFFRE DE SOINS

Pour des soins de qualité il faut un personnel qualifié, un bon équipement et des moyens financiers conséquents.

IV.2.1 Personnels et taux de couverture.

Le nombre total de médecins généralistes est de sept dont un médecin chef de région et cinq spécialistes seulement qui sont le gynécologue, le pédiatre, l'orthopédiste, l'ophtalmologiste et le chirurgien généraliste.

En outre, il y a trois chirurgiens dentistes dont un au CHRO, un à Matam et un à Kanel. IL faut cependant noter l'absence de chirurgien dentiste dans le district de Ranérou. Ce nombre insuffisant de médecins, fait que la région enregistre 01 médecin pour 30 000 habitants, ce qui est loin des normes préconisées par l'OMS à savoir 01 médecin pour 10 000 hbts. Ce déficit de médecin peut s'expliquer d'une manière générale par l'insuffisance du nombre de médecins au niveau national mais aussi par l'enclavement et l'éloignement de la région ; ce qui la rend moins attrayante pour les spécialistes.

Pour ce qui est des pharmaciens, la région en compte quatre (04) dont un qui est chargé de la coordination des activités de la Pharmacie Régionale d'Approvisionnement.

Selon la norme internationale fixée par l'OMS, il faut un infirmier pour 3000 habitants et une sage femme pour la même population de femmes en âge de procréer.

Des efforts importants restent à faire dans ce sens car les statistiques montrent que la région ne dispose que d'un infirmier pour environ un effectif de 3900 hbts.

Par rapport aux années antérieures, ces indicateurs ont beaucoup évolué. En comparaison aux effectifs de 2009, le nombre d'infirmiers a connu une baisse considérable en passant de 136 à 95 à cause de l'affectation de plusieurs infirmiers (34) qui ont quitté le CHRO. Le nombre de techniciens supérieurs de santé est passé de 16 TSS en 2009 à 18 en 2010. Il faut noter que cette hausse reste encore faible au regard de la croissance démographique. Concernant les autres agents du système, on note la présence d'agents d'hygiène, d'assistants, de techniciens en maintenance, d'agents sociaux, de secrétaires, de chauffeurs, etc.

Toujours, concernant le personnel, nous pouvons citer en plus des autres corps cités plus haut, les ASC, les matrones, les agents préventionnistes et les chauffeurs. Le tableau ci-dessous donne quelques statistiques. Le tableau ci après donne les statistiques de la situation du personnel dans la région.

Tableau 25 : Répartition du personnel dans le secteur sanitaire de Matam selon la structure sanitaire en 2010

Profession	DSM	DSK	DSR	HOPITAL	RMM	TOTREG
Médecin spécialiste	0	01	01	03	00	**05**
Médecin généraliste	01	00	01	04	01	**07 dont 1 RM**
Médecin SOU	0	01	01	00	00	**02**
Chirurgien dentiste	01	01	00	01	00	**3**
Secrétaire	02	00	00	02	00	**04**
Pharmacien	00	00	00	03	01(PRA)	**0 4**
Sage femme d'état	5	3	2	6	0	**16**
Infirmiers	31	32	18	13	1	**95**
agents d'hy/tgs	1	0	1	0	01(BRH)	**3**
Auxiliaires d'hyg/ technicien maintenance	2	1	1	0	07(BRH)	**11**
travailleurs/ sociaux	0	0	0	3	2	**5**
Technicien Supérieur en Santé	3	0	0	12	03(dt 2CRF)	**18**
ASC	37	54	12	0	0	**103**
Matrones	54	75	19	6	0	**154**
Agent de préventionniste	1	0	1	0	0	**2**
Chauffeurs	4	6	6	4	5	**15**

Source : Région médicale de Matam.

IV.2.2 Infrastructures

La région de Matam ne compte qu'un seul hôpital qui date de 1973. C'est le centre hospitalier de Ourossogui qui est aussi fréquenté par des malades venus de la Mauritanie, des départements de Podor (région de Saint-Louis) et Bakel (région de Tambacounda). Un autre centre hospitalier est en construction dans la commune de Matam. La région de Matam est loin d'atteindre les normes de l'OMS qui fixent 1 hôpital pour 150 000 habitants.

S'agissant des centres de santé, la région de Matam en compte trois (03) : 01 dans le district de Matam, 01 dans le Ranérou et 01 dans le Kanel. Les postes de santé sont plus nombreux dans le district de Kanel avec 31 unités, suivi du district de Matam avec 27 unités dont 6 doublées et Ranérou Ferlo vient en dernière position avec 11 unités. Au total, la région compte 69 postes de santé dont 6 doublés.

En termes d'accès, selon l'Enquête village 2009, le pourcentage de la population rurale ayant accès à un poste de santé fonctionnel est de 71,5%. Cette proportion cache des disparités au regard de la répartition par district. Dans le district de Matam cette proportion est de 85,9%, à Kanel 65,7% et dans le Ranérou 41,8%. Concernant les cases de santé, la région en compte 26 fonctionnelles dans le Matam, 16 dans le district de Kanel et 08 dans le Ranérou Ferlo. On dénombre également 50 Cases de santé fonctionnelles dans la région.

Tableau 26 : Répartition des infrastructures sanitaires de la région de Matam selon les districts sanitaires en 2010.

Désignation	DSM	DSK	DSR	REGION
Hôpital	1	0	0	1 basé à Ourossogui
Centre de santé	1	1	1	3
Poste de santé	27 dont 6 doublés	31	11	69 dont 06 doublés
Case de santé	26 fonctionnelles	*16 fonctionnelles*	*8 fonctionnelles*	*36 fonctionnelles*
Cabinet privé	0	0	0	0
Pharmacies privées	11	08	01	20
Infirmerie privée	1	2	0	3

Source : Région médicale de Matam.

IV.3 UTILISATION DES SERVICES

L'année 2010 est marquée par une forte fréquentation des habitants de Matam dans les différents services sanitaires de la région.

IV.3.1 Santé de la reproduction

Suite à un défaut de complétude des données de 2010, la situation sanitaire de 2009 est développée dans cette partie.

En ce qui concerne la consultation prénatale (CPN), les femmes enceintes qui l'ont suivie au moins une fois pendant leurs grossesses étaient au nombre de 18 934 soit un pourcentage de 96% par rapport aux grossesses attendues. Ce pourcentage régional cache des disparités selon les départements. Ainsi, on a enregistre un taux de 77% de FE ayant suivi au moins une CPN à Matam. Pour les districts de Kanel et de Ranérou Ferlo, les prévisions ont été dépassées, car on enregistre respectivement 104% et 129% de FE qui ont fait au moins une CPN.

S'agissant de la première CPN, elle a été respectée par 12 206 femmes enceintes. La dernière CPN a été suivie dans la région par 8 691 femmes, soit un taux d'achèvement de 73%. Au niveau des districts, le taux d'achèvement est de 89% à Matam, 58% à Ranérou Ferlo et 57 % à Kanel.

Les césariennes ne sont pas fréquentes dans la région et elles sont toutes pratiquées au niveau du CHRO qui est la seule structure équipée en conséquence et ayant un gynécologue. L'assistance pendant les accouchements dans les structures sanitaires a fait l'objet de 10 741 interventions contre 8 830 en 2008. Par contre, les femmes enceintes qui ont opté pour un accouchement à domicile sont au nombre de 2 879 contre 2 854 femmes en 2008. Donc la région a enregistré un nombre de 13 620 accouchements vus ou assistés par du personnel médical, contre 11 684 en 2008. La lecture de la répartition selon les départements montre que c'est à Matam que les femmes enceintes vont plus se faire assister.

Tableau 27 : Quelques indicateurs de santé de la reproduction de la région de Matam selon les districts en 2010.

Désignation	DSM	DSK	DSR	CHRO	REG
Nombre de femmes enceintes ayant fait au moins une CPN	7423	8165	2506	840	18934
Taux de femmes enceintes ayant fait au moins une CPN	77%	104%	129%		96%
Nombre de femmes enceintes ayant fait leur CPN 1	6375	4024	1076	731	12206
Nombre de femmes enceintes vues en CPN 4	5647	2277	629	138	8691
Taux d'achèvement en CPN 4	89%	57%	58%		73%
Nombre de femmes enceintes ayant subi une césarienne	0	0	0	270	270
Taux de césarienne	0	0	0	-	0.8%
Nombre d'accouchements effectués dans une structure sanitaire	5254	4238	462	787	10741
Nombre d'accouchements effectués à domicile mais vus	2163	498	194	24	2879
Total accouchements	7417	4736	656	811	13620
Taux d'accouchement effectués dans une structure sanitaire	55%	54%	21%	-	55%

Source : Région médicale de Matam.

IV.3.2 Survie de l'enfant

Les enfants sont les plus exposés aux maladies. C'est pourquoi leur survie constitue une partie intégrante dans les programmes sanitaire de la région. Mieux, l'ensemble des districts de la région mettent en œuvre la PECIME communautaire. La situation des indicateurs montre que la proportion d'enfants de un an vacciné contre la rougeole est de 71% en 2009 contre 27,4% en 2010. Il faut noter que le taux d'enfants complètement vaccinés est passé de 68% en 2009 à 26,6% en 2010. Le taux de couverture en PENTA 3 est de 84% en 2009 contre 31,1% en 2010. L'écart significatif entre les résultats de 2009 et 2010 se justifie par la rétention des données observée en 2010.

Tableau 28 : Quelques indicateurs de suivi de survie de l'enfant de la région de Matam selon l'année

Indicateurs	2009	2010
pourcentage de districts mettant en œuvre la PECIME communautaire	**100 %**	**100 %**
Nombre des prestataires formés sur la PEC intégrée des maladies de l'enfant (PCIME clinique)	**75**	**75**
Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	**71 %**	**27,4%**
Taux de couverture Pentavalent 3	**84 %**	**31,1%**
Taux d'enfants complètement vaccines	**68 %**	**26,6%**

Source : Région médicale de Matam.

Le département de Ranérou-Ferlo est confronté à de véritables problèmes de survie des enfants car, dans cette zone, les habitudes nutritives n'y sont pas les meilleurs et les conditions de vie sont très difficiles. Toujours dans le cadre de la protection des nouveaux nés, on note que 28 structures sanitaires sur 72 ont aménagé un coin spécialement pour eux. Leurs installations n'ont démarré qu'en fin d'année 2008 avec une ambition de généralisation progressive dans les différents points de prestation potentiels des districts.

IV.3.3 Quelques maladies

Le traitement des maladies rencontrées est une source d'évaluation du travail réalisé par les services médicaux. Ainsi, nous nous intéresserons à quelques maladies les plus en vue telles que le paludisme, la tuberculose, le Sida.

a) Paludisme

Le nombre de décès liés au paludisme a connu une baisse remarquable car passant de 12 en 2009 à 7 en 2010. Ce qui témoigne encore une fois des efforts déployés au niveau des structures sanitaires régionales par la mise à disposition des populations des MILDA, après une longue sensibilisation.

Le taux de morbidité proportionnelle palustre est passé de 5% en 2009 à 1,07% en 2010, ce qui constitue une baisse significative. Le pourcentage de femmes sous TPI est passé de 97% en 2009 à 39,72% en 2010.

Tableau 29 : Récapitulatif des efforts de lutte contre le paludisme entre 2009 et 2010 dans la région de Matam

Indicateurs	2009	2010
Morbidité proportionnelle palustre	**5 %**	**1,07%**
Nombre de décès par paludisme	**12**	**7**
Pourcentage des femmes sous TPI	**97 %**	**39,72 %**

Source : Région médicale de Matam.

b) Tuberculose

L'analyse des indicateurs disponibles montre que le taux de détection de la tuberculose est passé de 17% en 2009 à près de 20% en 2010. Ce qui constitue un avantage de près de 3 points en comparaison à l'année 2009. Le taux de guérison des malades est aussi prometteur d'efficacité, passant de 79% en 2009 à 87% en 2010. On constate aussi que le taux d'interruption de traitement, incluant aussi les perdus de vue et abandons, est passé de 9% à 7%, soit un infléchissement de 2% par rapport à l'année précédente.

Tableau 30 : Situation de la tuberculose dans la région de Matam en 2009 et 2010.

Indicateurs	2009	2010
Taux de détection de la tuberculose	**17 %**	**19,66 %**
Taux de guérison des malades TPM+	**79 %**	**87 %**
Taux d'interruption de traitement (perdus de vue ou abandons)	**9%**	**7 %**

Source : Région médicale de Matam.

c) SIDA/IST

Dans cette partie, suite à l'ampleur de la rétention des données en 2010 seules les données de 2009 sont considérées.

Le dépistage du SIDA a permis de recenser jusqu'en 2009, 503 personnes vivant avec le VIH dans toute la région. Pour ce qui est des femmes, elles représentent 64,8%, soit 326 femmes. Le nombre de perdus de vue en 2009 est de deux (2) personnes, tous étant des hommes. Malheureusement, le SIDA continue de faire des orphelins dans la région. En effet, 4 décès dont deux (2) femmes ont été recensés.

Tableau 31 : Prise en charge des PVVIH (adultes & enfants) dans la région de Matam en 2009.

Indicateurs	HOMME	FEMME	TOTAL
Cumul de PVVIH suivies	177	326	503
Nombre de nouveaux patients suivis	69	109	178
Nombre de PVVIH bénéficiant du traitement des IO	37	92	129
Nombre de nouveaux cas de décès	2	2	4
Nombre de cas de perdus de vue	2	0	2

Source : Revue Annuelle 2009

Le suivi des Personnes Vivant avec le VIH (PVVIH) est un volet crucial dans la lutte contre l'infection. En effet, cette stratégie permet de limiter la progression voire l'arrêter systématiquement mais cela nécessite des moyens et surtout un engagement personnel du patient.

Ainsi, il est noté un suivi simple des patients qui se fait dans toute la région et les statistiques donnent 88 cas suivis dans le Matam, 34 dans le Kanel, 2 dans le Ranérou Ferlo. Les malades sous anti-rétroviraux sont au nombre de 124 en considérant uniquement les résultats issus des trois Districts. Cependant il faut noter que le CHRO suit le plus grand nombre de PVVIH même si l'information n'est pas disponible en 2009. En 2008, le nombre de PV VIH sous ARV à l'hôpital était de 177 personnes.

Tableau 32 : Bilan du suivi des PVVIH dans la région de Matam en 2009.

Indicateurs	Matam	Kanel	Ranérou	Région
Nombre de nouveaux patients mis sous ARV	88	34	2	124
Objectif Annuel	42	36	9	87
Résultat atteint	88	34	2	124
Performance	209%	94%	22%	143%

Source : Revue annuelle 2009.

Dans le cadre de la lutte contre la maladie, la région bénéficie de l'appui d'une unité régionale qui soutient et organise la riposte contre le VIH.

IV.4 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

IV.4.1 Points forts

Il s'agit de :

- la construction de deux nouveaux centres de santé de référence et de 8 postes de santé ;
- la participation des immigrés à l'effort de santé surtout dans les districts de matam et de kanel ;
- la contractualisation du personnel de santé par les comités de santé ;
- la formation continue des agents de santé ;
- le renforcement du personnel en infirmiers et en sages femmes ;
- la gratuité des TDR, ACT et la distribution gratuite de MILDA.

Ces actions ont beaucoup contribué aux efforts des personnels de santé dans cette région très pauvre en personnel.

Sil est vrai que le service sanitaire de Matam présente des points positifs, il faut cependant noter qu'elle souffre énormément de plusieurs contraintes parmi lesquelles nous pouvons citer :

IV.4.2 Points à améliorer

Il s'agit de :

- l'insuffisance des infrastructures et équipements ;
- la vétusté de la logistique (insuffisance de la maintenance) ;
- l'insuffisance du personnel qualifié (médecin adjoint, gynécologue, pédiatre, cardiologue, sages femmes, infirmiers) ;
- le faible niveau d'application des formations reçues (pcime) ;
- l'insuffisance de la motivation du personnel ;
- la non décentralisation des tests rapides du vih au niveau des postes de santé ;
- la faible complétude et promptitude des rapports ;
- l'absence des rapports trimestriels des districts ;
- l'irrégularité des réunions de coordination et de supervision.

IV.4.3 Recommandations générales

En termes de recommandations et/ou de perspectives, on peut noter :

- décentraliser le dépistage au niveau des postes de santé ;
- affecter au moins trois tss ;
- affecter deux maintenanciers (kanel et matam) ;
- compléter la logistique froid au niveau des trois districts ;
- renforcer le personnel des deux centres de référence ;
- affecter un véhicule de supervision et stratégie mobile par district et 20 motos pour les icp ;
- affecter un véhicule de liaison et de supervision pour le crfs ;
- impulser la création et le fonctionnement des comités de gestion ;
- concrétiser le projet de découpage du district de matam en 2 ;
- inscription du budget de fonctionnement de la brh dans celui du ministère et exécution de ce budget par le conseil régional.

CHAPITRE V - HYDRAULIQUE

Ce présent chapitre dresse le point sur le potentiel régional et l'état des lieux, suivi d'un aperçu des contraintes du secteur. Ensuite, il est développé des thèmes sur l'hydraulique rurale et celle urbaine pour terminer par un point sur les perspectives dans le domaine.

V.1 POTENTIEL HYDRAULIQUE

Le potentiel hydraulique de la région est très important et est constitué des eaux de surface et des eaux souterraines.

Les eaux de surface sont constituées par le fleuve Sénégal (qui longe la région sur environ 200 km à l'est et au nord) et ses principaux défluents que sont le Diamel et le Dioulol. A cela il faut ajouter de nombreux marigots et mares temporaires ou permanents disséminés dans la région.

Le régime hydrographique du fleuve se caractérise par une saison de hautes eaux (de juillet à octobre) et une saison de basses eaux (de décembre à début juin). Le volume moyen annuel écoulé est estimé à 20,4 milliards de m^3 à la station de Bakel.

Les ressources en eaux souterraines de la région sont, dans l'ensemble, abondantes. Les nappes phréatiques se situent entre 25 et 100 mètres de profondeur et produisent une eau de très bonne qualité. Quant aux nappes du Maestrichtien, leur profondeur peut atteindre parfois plus de 300 mètres.

Les atouts de la région en matière d'hydraulique rurale sont les suivants :

- La disponibilité de l'eau souterraine dans la quasi-totalité de l'espace régional ;
- L'existence d'un réseau hydrographique relativement dense ;
- L'importance des investissements réalisés par l'Etat et ses partenaires, surtout dans le Diéry (le PEPAM est en instance de démarrage dans la Région);
- l'implication des populations dans la construction et l'entretien des équipements hydrauliques ;

- l'amorce d'une dynamique organisationnelle avec la mise en place des ASUFOR pour faire face ensemble aux problèmes communs ;
- la construction de forages agricoles par des privés et le PRODAM avec l'aménagement de périmètres maraîchers au système « goutte à goutte » ;
- Une importante contribution des ONG par la réalisation d'infrastructures hydrauliques et d'assainissement ;
- La participation remarquée des émigrés par l'achat d'équipements d'exhaure, d'extension de réseau d'AEP et la construction de nouveaux forages avec l'appui de la coopération décentralisée et de l'initiative de co-développement ;
- L'appui permanent du Conseil Régional et de ses partenaires.

Les contraintes sont :

- l'insuffisance des moyens matériels et humains des services techniques ;
- les difficultés dans l'achat de certaines pièces de rechange en cas de besoin urgent ;
- le manque de transparence et de démocratie interne au niveau des structures de gestion ;
- la persistance des populations dans l'utilisation des eaux de surface (fleuve, mares et « céanes ») comme eau de boisson ;
- l'insuffisance des points d'eau pour l'abreuvement du bétail ;
- les pannes fréquentes et prolongées des forages ;
- le non aménagement des mares et le manque de bassins de rétention.

V.2 HYDRAULIQUE URBAINE

Le Sénégal occupe une bonne place en Afrique subsaharienne en termes d'accès à l'eau potable en milieu urbain. En effet, on enregistrait en mars 2007 déjà un taux de 98% de couverture selon la BM. Cependant dans la région de Matam ce n'est pas le cas. En effet, seule la commune de Matam est gérée par la SDE qui est mise en place pour satisfaire la demande sans cesse croissante des populations avec les ouvrages suivants :

- 2 forages équipés chacun d'une pompe de débit égal à 50 m^3/h, soit une capacité de production totale de 100m^3/heure ;
- 2 réservoirs de stockage dont la capacité cumulée atteint 400m^3 ;
- 1 station de deferisation de l'eau.

Partout ailleurs dans les communes de la région, ce sont des ASUFOR ou des comités de gestion de l'eau qui gèrent le service de l'eau. Même si des avancées sont notées,

des difficultés existent toujours pour la gestion du service. Ces difficultés sont souvent dues à l'absence de personnes qualifiées et formées pour la gestion de ces grands réseaux d'eau potable.

La plupart de ces structures de gestion se caractérise par :

- une faible capacité d'investissement pour assurer l'entretien et le renouvellement du matériel, ce qui entraîne des pannes de forages durant plusieurs jours d'affilé et un désagrément certain des populations qui sont obligés de parcourir des distances énormes pour trouver de l'eau. ;
- une insuffisance de compétences managériales (certains membres de comité sont analphabètes) qui se traduit par une très mauvaise qualité du service et des problèmes de trésorerie aigus et récurrents ;
- l'absence de techniciens en mesure d'effectuer les réparations (il arrive qu'une panne dure une semaine privant les populations d'eau) ;
- La commune d'Ourossogui, pôle économique à forte densité humaine, abritant le seul hôpital de la région, ainsi que les communes de Kanel, Ranérou, Thilogne, Sinthiou Bamambé/Banadji et Hamady Ounaré continuent d'être gérés par des ASUFOR.

V.3 HYDRAULIQUE RURALE

Les infrastructures hydrauliques comprennent d'une part, les réseaux d'adduction d'eau potable multi villages ou villageoises (AEMV et AEV) à partir de forages motorisés (thermique, électrique, solaire), d'autre part les puits modernes et forages hydrauliques villageois équipés de pompe à motricité humaine.

L'hydraulique rurale est gérée par les brigades des puits et forages sous la supervision de la Division Régionale de l'hydraulique. Grâce aux efforts conjugués de l'Etat et des partenaires (y compris les émigrés de la région), toutes les communautés rurales disposent de forages (voir carte ci-après). Mais la forte implication des émigrés dans la construction des forages engendre une inégale répartition des forages entre les communautés rurales. En outre, le refus de certaines localités d'utiliser les compteurs dans la facturation complique la gestion de la ressource par les comités.

Par ailleurs, l'insuffisance des points d'eau pour l'abreuvement du bétail entraîne souvent des conflits entre éleveurs et populations pour l'utilisation de l'eau.

V.3.1 Accès a l'eau dans la région

Dans la quasi totalité des localités, on trouve des forages ou des puits protégés et parfois motorisés pour permettre aux personnes et animaux d'accéder à l'eau rapidement et facilement.

Le tableau suivant permet de lire que dans la région, il existe 69 forages qui desservent 132 localités pour une population couverte de 241 822 habitants, ce qui représente près de 50% de l'effectif régional. Les populations desservies par des forages avec PM ou FV résident dans 202 localités et sont au nombre de 128 392. Donc en résumé, le taux de couverture de la population en 2010 est de 75,24% selon les statistiques du PEPAM.

Tableau 33 : Récapitulatif de la desserte en eau Dans la région de Matam en 2010

Région	Nb. Réseau d'AEP	Nb localités desservies	Population desservie	m³/jour équipés	Nb PM/FV	Nb localités desservies	Population desservie
Matam	69	132	241 822	-	204	202	128 392

Source : PEPAM

Le maillage des infrastructures hydrauliques souffre d'une mauvaise répartition. En effet, on voit nettement que le département de Ranérou-Ferlo ne compte pas beaucoup d'infrastructures comparativement aux autres départements. En effet, sur un total régional de 118 forages, le département de Ranérou-Ferlo n'en dispose que 16. Pourtant, le département de Ranérou-Ferlo a un réel besoin en eau. Le département de Matam dispose du plus grand parc de forages avec **64** unités dont **57** équipés de châteaux d'eau et **07** de réservoirs au sol. Le département de Kanel dispose de **45** forages.

Les réservoirs au sol sont répartis dans l'espace géographique de manière inégale. En effet, on en dénombre 03 à Kanel, 07 dans le Matam et 13 dans le Ranérou. Sous la supervision du PEPAM , le Programme régional solaire Phase II (PRS II) qui vient de se terminer, a réalisé 31 nouveaux forages, ce qui a permis d'améliorer les conditions de vie et de santé des populations tout le long du fleuve Sénégal par un approvisionnement en eau potable. Le Programme 300 points d'eau (forage MFT) financé par l'Etat du Sénégal et l'UEMOA a permis la réalisation de 29 nouveaux forages équipés de pompe à motricité humaine, tous situés dans Communauté Rurale de Bokiladji du département de Matam.

Graphique 4 : Répartition des forages de la région de Matam selon le département en 2010.

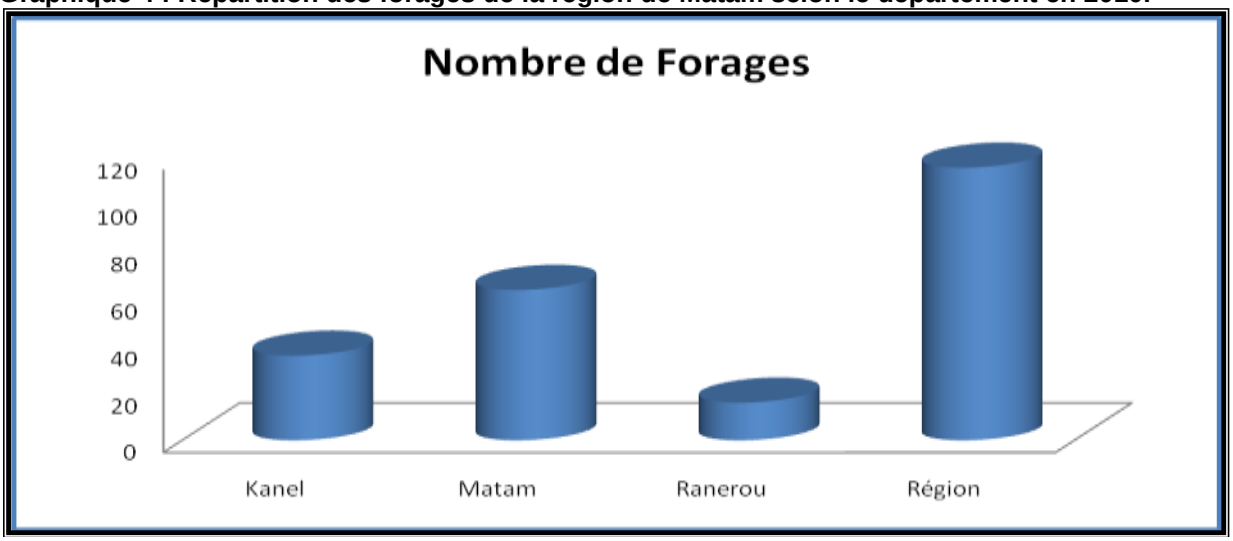

V.3.2 Accès des populations rurales à l'eau

Selon les résultats de l'Enquête Village 2009, la proportion de la population rurale ayant accès à un point d'eau est de 94,1% dans la région de Matam. Ce pourcentage cache des disparités à l'échelle départementale. En effet, dans le département de Matam, cette proportion est de 98,4% tandis que dans le Kanel et le Ranéou-Ferlo, elle se situe respectivement à 92,6% et 80%.

V.4 RESULTATS ET PERSPECTIVES

Si la tendance observée se maintient avec l'engagement de l'Etat, des partenaires et des populations surtout, les OMD en matière d'hydraulique peuvent être atteints avant l'échéance. En effet, les émigrés, très épris du développement de leur localité, participent à la réalisation de cet ambitieux objectif, mais aussi l'Etat à travers le PEPAM qui a été lancé en Octobre 2010.

Dans ce cadre, il est prévu :

- La réalisation de Plan Local d'Hydraulique et d'Assainissement ;
- 24 forages pastoraux fonctionnels ;
- 04 forages pastoraux en cours de réalisation ;
- 06 forages pastoraux programmés parmi lesquels deux sont à réhabiliter.

Au niveau de l'assainissement urbain, on note seulement la réalisation d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales dans la commune de Matam.

NB : L'assainissement n'est pas développé du fait du manque de données statistiques concernant ce domaine.

CHAPITRE VI - METEOROLOGIE

Dans ce chapitre, nous allons traiter les éléments essentiels du climat de la région. Pour cela les différents points qui feront l'objet de notre développement sont : les températures, l'humidité relative, l'ensoleillement, les vents et la pluviométrie.

VI.1 TEMPERATURES

Le climat de la région est caractérisé par une période de haute température qui dure cinq (05) mois (de février à juin) avec des maxima qui atteignent plus de 45° C et une période de basse température de sept (07) mois (de juillet à janvier) avec un adoucissement du climat dû aux précipitations et à l'installation de la saison froide.

La température moyenne régionale est estimée à 31,2°C en 2010, ce qui fait de cette année la plus chaude en comparaison aux cinq (05) dernières années. Il faut aussi noter que cette moyenne cache de fortes disparités si l'on sait que la région enregistre plusieurs fois des températures qui sont généralement supérieures à 45°C.

Tableau 34 : Récapitulatif des températures moyennes annuelles enregistrées ces onze dernières années dans la région de Matam.

Année	Température moyenne annuelle
2010	31,2
2009	30,3
2008	30,5
2007	30,6
2006	30,6
2005	30,8
2004	30,4
2003	30,5
2002	30,4
2001	30,3
2000	30,9
1999	29,8
1998	31,4

Source : Service Régional de la météorologie de Matam.

VI.2 HUMIDITE RELATIVE

L'humidité relative de l'air ou degré d'hygrométrie correspond au rapport de la pression partielle de vapeur d'eau contenue dans l'air sur la pression de vapeur saturante (ou tension de vapeur) à la même température et pression. Elle est donc une mesure du rapport entre le contenu en vapeur d'eau de l'air et sa capacité maximale à en contenir dans ces conditions. Ce rapport changera si on change la température ou la pression bien que l'humidité absolue de l'air n'ait pas changé.

La région connait une évolution en dents de scie puisqu'on enregistre des hauts et des bas. La plus faible valeur atteinte est celle de 1998 avec 42% et la plus forte valeur correspond à celle de 2003 qui pourrait peut être trouver explication dans les fortes pluies de cette année.

Graphique 5 : Evolution de l'humidité relative entre 1996 et 2010 dans la région de Matam

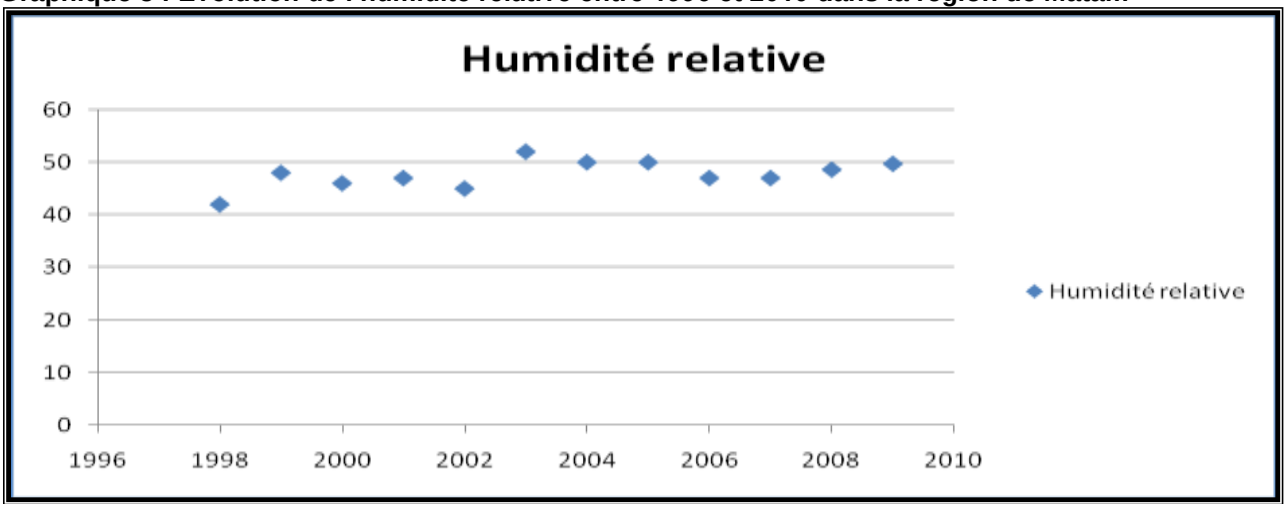

Source : Service Régional de la météorologie de Matam

VI.3 ENSOLEILLEMENT

La durée moyenne de l'ensoleillement est d'environ 7 à 8 heures par jour. Mais il faut noter qu'il arrive des périodes où on a environ 12 heures d'ensoleillement par jour. Ce fort potentiel cumulé permet d'avoir les résultats consignés dans le tableau ci-dessous. Ils montrent que, dans l'année, la région bénéficie pendant environ un tiers du temps du Soleil. Ce constat permet de déduire qu'avec l'utilisation du solaire, on pourrait réduire la facture pétrolière et peut être même accroître notre potentiel électrique. De ce fait, une politique orientée vers une diversification des sources de production doit d'être mise en œuvre afin de mieux satisfaire les besoins croissants des sénégalais.

Tableau 35 : Récapitulatif du nombre d'heures total annuels d'insolation sur les dix dernières années dans la région de Matam.

Année	Insolation (heure)
2010	2538
2009	2731
2008	2730
2007	2665
2006	2341
2005	2504
2004	2694
2003	2816
2002	2753
2001	3075
2000	2618
1999	2964
1998	2460

Source : Service Régional de la météorologie de Matam.

VI.4 VENTS

Les vents qui balaient la région sont de deux types : l' Harmattan (chaud et sec, de direction Nord / Nord-est) et la Mousson (chaude et humide, qui souffle pendant l'hivernage).

Ils constituent un potentiel fort pour encore réduire la facture pétrolière en exploitant l'énergie éolienne. En effet, le Sénégal à l'image de pays tel que l'Allemagne, pourrait explorer cette forme d'énergie moins couteuse avec des impacts négatifs réduits.

VI.5 PLUVIOMETRIE

Il faut d'abord noter que le nombre de jours de pluies recueilli fait le total de tous les jours de pluies sans tenir compte de la saison c'est-à-dire qu'il englobe les pluies hors saison hivernage. On adoptera l'approche zonale dans ce paragraphe afin de mieux coller à la réalité régionale. En effet, si on prend la moyenne pluviométrique dans chaque département, on occultera les disparités géo climatiques. Ainsi, le service régional de météorologie, qui a dans chaque département plusieurs postes pluviométriques, en a ciblé quatre par département pour assurer une meilleure représentativité. Ce ciblage a été fait en tenant compte de la position géographique et de certaines spécificités. Par exemple un poste a été tiré dans chaque extrême, un dans le centre du département et enfin un dernier dans le Dandé Mayo ou le Dièry.

VI.5.1 Département de Matam

L'année 2010 a été marquée par de fortes pluies dans le département de Matam. Dans les différentes stations du département, les quantités recueillies ont été très importantes. Par apport à l'année précédente, il y a une nette amélioration de la pluviométrie départementale dans toutes les zones cibles. Le tableau ci-dessous donne les quantités enregistrées dans le département de Matam depuis 2003.

Tableau 36 : Récapitulatif de la pluviosité départementale de Matam sur 5 ans selon les stations ciblées.

Année	Matam							
	Poste de Matam		Poste d'Oréfondé		Poste de Bokidiawé		Poste de Nguidjilogne	
2010	582,2	53	473,0	29	604,4	38	573,0	29
2009	480,4	46	356,4	23	466,8	30	436	25
2008	345,9	37	300,9	21	300,9	21	343,5	17
2007	453,4	28	196,8	21	384,3	21	421,1	22
2006	215,0	27	351,3	21	243,2	21	277,2	18
2005	445,3	39	405,6	28	386,4	26	492,0	23
2004	478,6	32			269,8	13		
2003	578,6	38			364,9	22		

Source : Service Régional de la météorologie de Matam.

VI.5.2 Département de Kanel

A l'instar du département de Matam, celui de Kanel a aussi enregistré des quantités très importantes de pluie. Dans ce département, le service régional a ciblé les stations de Ganguel Souley, de Sémmé et de Sinthiou bamambé. Les statistiques qui sont dans le tableau montrent qu'il y a une amélioration de la pluviosité dans le département par rapport aux années précédentes.

Tableau 37 : Récapitulatif de la pluviosité départementale de Kanel sur 5 ans selon les stations ciblées.

Année	Kanel							
	Poste de Kanel		Poste de Ganguel Souley		Poste de Sémmé		Poste de Sinthiou Bamambé	
2010	602,2	39	665,8	35	438,5	36	634,8	33
2009	516	32	618,2	32	584,4	37	600,2	32
2008	619	29	508,6	23	425,2	20	598,5	27
2007	460,5	24	439,8	19	474,3	25	452,4	21
2006	310,5	22	227,1	18	340,5	26	325,7	20
2005	434,6	26	444,5	26	468,7	30	354,9	24
2004	490,8	24	362,9	17	397,7	30		
2003	449,3	36			605,8	43		

Source : Service Régional de la météorologie de Matam.

VI.5.3 Département de Ranérou

Le département de Ranérou Ferlo est représenté par les stations de Ranérou, de Loumbol Samba Abdoul, Lougré thioly et Vélingara Ferlo. La aussi, à l'image des deux précédents départements, des quantités importantes ont été enregistrées. Le tableau ci-dessous présente la pluviosité dans les différentes stations ciblées pour le département de Ranérou.

Tableau 38 : Récapitulatif de la pluviosité départementale de Ranérou-Ferlo sur 5 ans selon les stations ciblées.

Année	Ranérou Ferlo							
	Poste de Ranérou		Poste de loumbeul Samba Abdoul		Poste de Lougré thioly		Poste de Vélingara ferlo	
2010	786,0	42	619,4	38	598,5	30	662,7	35
2009	731,6	38	656,7	33	503,8	21	541,6	31
2008	424,2	30	281	25	282,9	16	442,3	30
2007	472,9	30	343,4	29	337,9	23	323,9	25
2006	317,0	22	232,4	22	286,0	27	372,8	26
2005	549,0	34	389,6	22	541,9	29	447,0	34
2004	471,9	32			335,2	30	342,6	25

Source : Service Régional de la météorologie de Matam.

CHAPITRE VII – RESSOURCES NATURELLES

Ce chapitre traite des ressources naturelles dans lesquelles se trouvent les populations de la région de Matam. Pour mieux appréhender les aspects essentiels de ce chapitre nous allons essayer de le développer au tour de trois axes que sont la gestion du domaine forestier, les aménagements et la production forestière et la gestion de la faune et des aires protégées.

VII.1 GESTION DU DOMAINE FORESTIER

VII.1.1 Présentation du domaine forestier régional

Deuxième région au classement national de par sa superficie, Matam présente un énorme potentiel dans le domaine forestier. Les effets de l'action humaine combinés aux feux de brousse et aux sécheresses répétées ont affecté tant sur le plan végétal qu'animal les ressources régionales. Face à cette situation, le service des eaux et forêts mène des actions concrètes dans le but de regénérer les ressources forestières en collaboration avec les partenaires au développement.

La région de Matam dispose de 3 zones éco-géographiques que sont le Diéry, le Walo et le Ferlo.

- **Le *Walo*** est caractérisé par une végétation dominée par l'*Acacia nilotica* var *tomentosa* sur des sols argileux formant des cuvettes d'inondation et de décantation.
- ***Le proche Diéri*** est constitué d'une zone de hautes terres bordant le lit majeur du fleuve avec des sols sableux et une végétation de type arbustif à arboré (Acacia Sénégal, A. tortilis, A. nilotica ssp adansonii, A. seyal et Combretum glutinosum) et une biomasse herbacée très importante.
- **Le *Diéri*** est formé de terres non inondées par la crue qui sont sablonneuses et pauvres. On y trouve des *Acacia Senegal* et *raddiana, Acacia nilotica* ssp *tomentosa*,… Il existe des parcs à *Zizyphus mauritiana* et à *Balanites aegyptiaca.*
- **Le *Ferlo*-Est** est dominé par des sols latéritiques avec une strate ligneuse dominée par *Pterocarpus lucens* et parfois associés à *Acacia seyal*, *Combretum micranthum*, *C. nigricans* et *Dalbergia melanoxylon*.
- **Le *Ferlo*-Sud** est couvert d'une végétation de type pseudo-steppe arbustive à *Acacias tortilis*, *Sénégal* et *Balanites aegyptiaca* sur les sols sablo-argileux. Les sols ferrugineux sont quant à eux, couverts de *Pterocarpus lucens*, *Dalbergia melanoxylon* et d'un tapis herbacé dominé par *Andropogon gayanus* et *Cenchrus biflorus*.

VII.1.2 Forêts classées et réserves de la région

La région compte cinq forêts classées dont les quatre sont dans le département de Matam et le cinquième dans le Kanel.

Tableau 39 : Situation des massifs classés dans la région de Matam en 2010.

Forêts Classées et Réserves	Référence de classement	Superficie (ha)	Observations
Département de Kanel			
Forêt classée de Dolol	2661 du 10/07/1974	170	Rôneraie dégradée
Sous total 1		**170**	Soit un taux de classement de **0,01 %**
Département de Matam			
Forêt classée de Balel	5742 du 19/10/1950	30	Gonakeraie
Forêt classée de Diamel	5742 du 19/10/1950	5900	Gonakeraie
Forêt classée de Gaol	3220 du 06/05/1951	770	Gonakeraie
Forêt classée de Lambango	2384 du 08/05/1952	5580	Dont 75 ha de mis en défens
Sous total 2		**12 280**	Soit un taux de classement de **0,42 %**
Département de Ranérou			
Réserve de Faune Ferlo-Sud	72-347 du 21/03/1972	663 700	
Réserve de Faune Ferlo-Nord	72-346 du 21/03/1972	487 000	R. F. gérée par la DPN (sur les 487000 ha il faut enlever 155000 ha situés dans le département de Podor ce qui fera 332000 ha
Réserve S.P.Younoféré	6450 du 08/04/1955	49 400	
Réserve S.P. Louguéré-Thioly	5139 du 27/07/1955	198 000	
Réserve S.P. Vélingara-Ferlo	887 du 13/12/1954	50 000	
Réserve S.P. Mbem- Mbem	4533 du 28/06/1956	37 700	
Réserve S.P. Sab- Sabré	5524 du 28/06/1955	65 000	
Sous total 3		**1395800**	Taux de classement **92.4 %**
Total général		**1 408 340**	Taux de classement **47,5 %**

Source : Rapport annuel IREF de Matam 2010.

N.B. : Une partie de la Réserve de Faune Ferlo-Nord (155 000 ha) se trouve dans le département de Podor.

VII.1.3 Reboisement et conservation des sols

Ayant en filigrane l'importance des ressources forestières et fauniques de la région pour ses habitants, le service a développé des stratégies de lutte contre la fragilité des formations forestières. Ainsi, fort du constat de l'appauvrissement progressif des écosystèmes, entraînant une paupérisation grandissante des populations surtout rurales, le service, en collaboration avec ses partenaires au développement, a retenu le reboisement dans sa stratégie.

Le constat fait montre que la campagne de reboisement 2009 s'est normalement déroulée malgré quelques difficultés rencontrées. Aussi, l'implication des populations a été constatée dans la production et la mise en terre des plants, de même que dans le suivi des réalisations. Cette année, le pari de conscientiser les collectivités locales sur l'importance de prendre en charge les opérations de reboisements a été relativement réussi. En effet, il y a eu une bonne implication des autorités locales et des populations durant tout le processus.

VII.1.4 Déroulement de la campagne nationale de reboisement 2010

Dans un souci d'optimisation des activités à mener lors de la campagne, une planification a été faite et des objectifs fixés. Ainsi, le tableau ci-dessous résume les prévisions de production pour chaque département dans la cadre de la production des plants.

Les prévisions de plantations sont estimées à 4555 ha de reboisement massif dont 4 000 hectares pour le compte de la Grande Muraille Verte. En dehors des plantations massives, les plantations linéaires, de restauration et de conservation ont été également prévues.

Tableau 40 : Situation prévisionnelle des opérations de reboisement dans la région de Matam en 2010

Structures	Plantations linéaires (Km)						
	Régie	Vergers	Total	Haies vives	Brise-vent	Axes routiers	Total
Secteur Kanel	100		100				30
Secteur Matam	50		50	50	30	5	85
Secteur Ranérou		4		5		0,5	5,5
TOTAL	150	4	150	55	30	5,5	120,5

Source : Rapport annuel 2010 IREF de Matam

La campagne de reboisement a officiellement démarré le 2 août 2010 à Kanel; elle a été marquée par la célébration de la journée nationale de l'arbre. Ces dernières années, *Faidherbia albida*, communément appelé « Kad » a été choisi comme arbre parrain.

La production des plants est la phase la plus importante dans la campagne nationale de reboisement. Elle s'est déroulée du mois d'avril au mois d'août. Pour cette campagne, la production de plants était assez importante dans la région.

Les différents types de pépinières de la région sont :

- **Pépinières centrales ou en régie** : elles sont placées sous la tutelle directe des structures régionales ou départementales. Elles produisent l'essentiel de la production ;
- **Pépinières villageoises** : elles sont gérées par les Associations ou groupements villageois avec un encadrement du service forestier ;
- **Pépinières communautaires :** elles sont mises en place par les Communautés Rurales qui en assurent la gestion ;
- **Pépinières Individuelles et privées** : elles sont pour leur part à l'initiative des particuliers. Ce sont pour la plupart des gens qui se lancent dans l'arboriculture, la sylviculture et la production des plantes pour sa commercialisation.
- **Pépinières scolaires** qui sont implantées dans les enceintes des établissements scolaires à des fins pédagogiques ;

La production totale s'élève à 831 018 plants toutes espèces confondues produites dans 51 pépinières réparties en :

- 03 pépinières en régie ;
- 23 pépinières villageoises ;
- 11 pépinières communautaires ;
- 14 pépinières individuelles

Graphique 6 : Répartition de la production des plants par type.

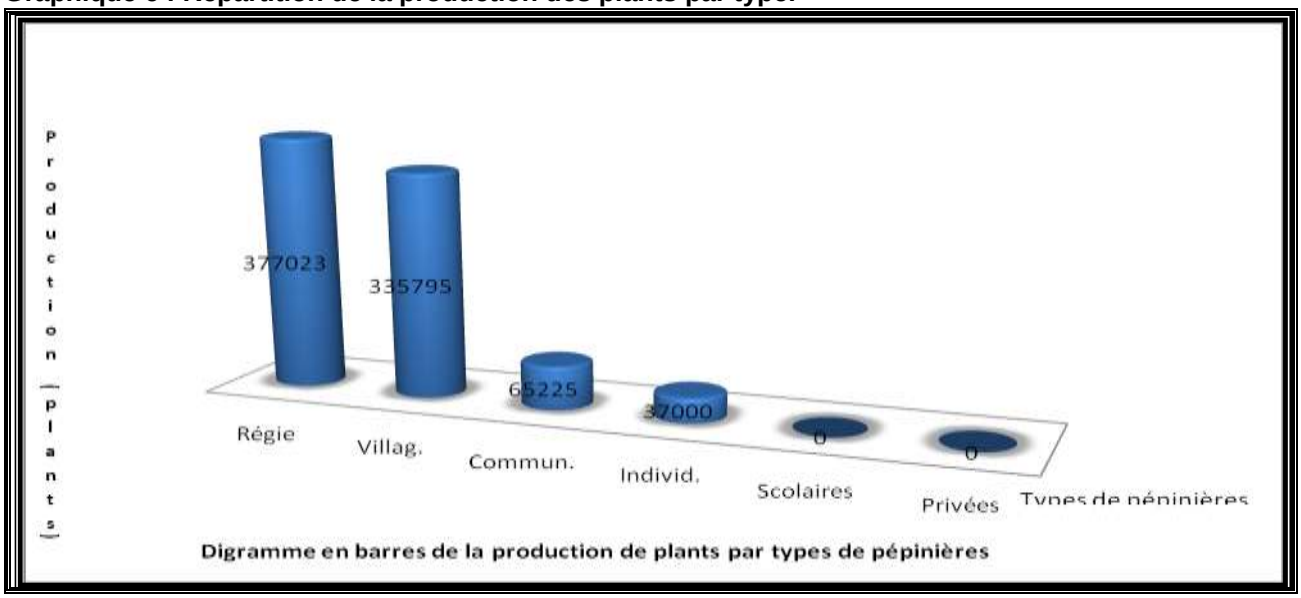

Source : bilan campagne de reboisement 2010 : IREF

Ce diagramme nous indique clairement que l'essentiel de production s'est faite dans les pépinières en régie. En effet, sur les 831 018 plants 46 ,26 % en valeur relative ont été produits dans les pépinières en régie. Ensuite viennent respectivement 41,20% pour les pépinières villageoises, 8,00 % pour les pépinières communautaires et 4% pour les pépinières individuelles. Les réalisations des pépinières individuelles, scolaires

et privées sont nulles pour cette présente campagne. Des efforts supplémentaires doivent encore être faits pour une augmentation de la production dans ces types de pépinières.

Certes de nombreuses contraintes ont été rencontrées pour la réalisation des chantiers de reboisement mais les opérations ont connu un succès patent. La bonne répartition des pluies dans l'espace et dans le temps a été un des facteurs de réussite des plantations. Les plantations dites massives et linéaires ont été au menu pour cette campagne 2010.

A la différence de la CNR 2009 pendant laquelle de superficies très immenses ont été plantées dans la région, celle écoulée n'a pas connu de grands chantiers (voir tableau sur les plantations massives)

VII.1.5 Activités de réhabilitation et restauration

Les opérations de plantation ont été accompagnées par des actions de réhabilitation et de restauration. Ainsi, 56 100 ha ont été mis en défens dans la région sur une prévision de 55 500 ha. Cette opération a permis de protéger 15 000 000 plants et s'est avérée très efficace surtout pour la restauration des écosystèmes dégradés. Les activités de DRS/CES réalisées sont évaluées à 474 ha et les types d'opérations sont : le radier, le traitement de ravins et la pose des gabions.

a) Difficultés rencontrées

En dépit de l'exécution correcte de la Campagne de Reboisement, de la production de plants aux opérations de plantations, quelques contraintes ont été rencontrées. Les difficultés majeures tournent autour de :

Logistique :

Les moyens logistiques limités du Service Régional des Eaux et Forêts de Matam influent inéluctablement sur le bon déroulement des opérations de reboisement dans la région. En effet, des difficultés liées à l'écoulement des productions des pépinières aux parcelles de reboisement ont été monnaie courante. Les seuls véhicules doubles cabines des secteurs, ont certes assuré le transport des plants mais avec beaucoup de contre temps. De ce fait, nous rencontrons fréquemment des ruptures de plants sur les chantiers.

Ce manque de moyens logistique ne facilite d'ailleurs pas les descentes fréquentes sur le terrain pour des programmes d'appui et de suivi des réalisations.

Infrastructures :

La vétusté des bassins érigés dans les pépinières en régie constitue de réels problèmes pour la production de plants.

Matériels et produits :

Comme signalés ci haut, la région de Matam n'a reçu aucune dotation en petit matériel de production de plants dans les différentes pépinières ce qui entrave le meilleur déroulement des opérations. La mise en place tardive des intrants (gaines, semences) a retardé le démarrage les travaux de production.

Personnel :

A l'instar des autres Services Régionaux, le Service Régional des Eaux et Forêts de Matam se caractérise par le nombre restreint de ses Agents. Avec une superficie de presque de 30 000 Km2 soit un taux de couverture de 1600 Km2 (160 000 Ha) / agent, le personnel technique est jugé très insuffisant.

Ces chiffres reflètent le manque criard d'Agent dont souffre le Service Régional des Eaux et Forêts de Matam.

Partenariat :

Avec les moyens limités dont elle dispose, l'IREF doit trouver des moyens supplémentaires, auprès des partenaires pour la bonne exécution de ses programmes.

Parmi ces derniers se trouvent naturellement les Collectivités Locales mais une fois de plus leur participation était très faible voire inexistante aussi bien dans les opérations de production de plants que de plantations.

Inaccessibilité :

La saison pluvieuse rend compliquée l'accès de certaines zones de la région surtout la partie située dans le Ferlo ce qui réduit les espoirs de réussir des opérations de plantations.

Rupture d'eau :

La politique de l'Inspection en matière de productions de plants donne une importance non négligeable à des pépinières villageoises et communautaires. Le manque d'eau dans certaines localités rend impossible l'implantation de ces pépinières.

Ailleurs, les pépinières en régie de Kanel, de Ranérou et de Louguéré Thiolly ont souffert des coupures incessantes d'eau ce qui a retardé l'évolution des travaux.

Les solutions :

Les solutions envisagées découlent simplement de la volonté de résoudre les difficultés rencontrées au cours de la campagne afin de mieux réussir les campagnes ultérieures.

- Les moyens logistiques sont indispensables dans l'exécution des opérations de reboisement. De ce fait, une dotation en véhicules 4 X 4 serait la bienvenue ;
- Une bonne production de plants passerait sans nul doute par la dotation de matériel de qualité et des équipements adéquats dans les pépinières. Ainsi il est souhaité un renouvellement total du petit matériel de production de plants qui se trouve dans un état de vétusté très dégradant. Les bassins de se trouvant dans les pépinières doivent à leur tour bénéficier de réfection ;
- A l'heure actuelle marquée par l'instauration de grands ensembles pour relever les défis, l'atteinte des objectifs du service forestier ne se réaliserait sans l'accord d'un crédit important au volet partenariat. C'est ainsi que nous suggérons le renforcement du partenariat entre le service et les différents acteurs intervenant dans la Gestion des Ressources Naturelles sur l'ensemble du territoire régional ;
- L'inaccessibilité de certaines localités de la région rend difficile parfois impossible l'implantation de pépinière de grande capacité. Face à ce problème, il faudrait vivement encourager les particuliers, en les appuyant en petit matériel de production mais également les assister techniquement dans les opérations de reboisement ;
- Une solution définitive doit être trouvée au niveau des pépinières de Kanel et de Louguéré Thiolly par le biais de l'installation d'équipements qui pourraient donner une autonomie à ces deux localités.
- Le Secteur Forestier de Matam souffre du manque de pépinière départementale, ce qui compromet la réalisation de ses prévisions. Il est souhaitable de lui doter d'une pépinière départementale digne de son nom, à l'instar des secteurs de Kanel et Ranérou - Ferlo

La Campagne Nationale de Reboisement 2010, a connu un déroulement satisfaisant dans la région de Matam malgré les différentes difficultés rencontrées. Cependant, la prise en charge et la conduite des opérations de reboisement par les collectivités locales et les partenaires constituent un enjeu de taille pour asseoir une intervention efficace et durable des actions.

A ce point, l'IREF se consacrera au renforcement du partenariat mais également à l'incitation des populations plus particulièrement des collectivités locales à s'approprier des actions de reboisement.

Les suggestions émises ci haut méritent d'être prises avec beaucoup de considération mais néanmoins nous insistons davantage sur:

- Le recrutement à temps et en nombre suffisant du personnel saisonnier ;
- la mise en place rapide des intrants (gaines, produits phytosanitaires, semences, petit matériel, etc.).

VII.2 AMENAGEMENT ET PRODUCTIONS FORESTIERES

VII.2.1 Aménagement des forêts

La dégradation des ressources forestières est une réalité à laquelle assiste impuissant le service des eaux et forêts. Cet état de fait résulte des actions combinées de la nature (sécheresse) et de l'homme (exploitation intense). Face à ce phénomène, la stratégie adoptée a consisté à faire des aménagements au niveau des forêts. Ainsi, la forêt classée de Lambango de 5580 ha située dans la communauté rurale de Ogo (département de Matam) dispose d'un plan d'aménagement finalisé avec l'appui du projet Biodiversité Sénégal/Mauritanie. De même, pour les forêts classées de Dolol d'une superficie de 170 ha (Département de Kanel) et Diamel de 5 900 ha (département de Matam), grâce à l'appui de la DEFCCS par le biais du bureau Volet Forêts Classées, ont connu un début d'élaboration de plan d'aménagement et de gestion participatif.

En outre, le processus de transformation des deux réserves de faune de Ranérou en Réserve de Biosphère du Ferlo est en cours. Le pancartage des noyaux est fait et un programme d'activités est proposé en attendant le dépôt officiel du dossier pour une reconnaissance par l'UNESCO.

VII.2.2 Exploitation forestière

Suivant l'arrêté N°_01994/MDRH/DEFCCS/BSCEF du 25/02/1990, l'exploitation du charbon de bois est interdite dans la région. Cependant, celle des produits de cueillette, du bois de chauffe, de service et d'artisanat reste autorisée. Le bois d'artisanat concerne essentiellement les sujets de Dialambane morts. Il est exploité par la Coopérative des Sculpteurs de Matam. Les fruits de *Balanites Aegyptiaca* et de *Zizyphus Mauritiana* constituent l'essentiel des produits de cueillette dans la région. Leur commercialisation contribue d'une manière substantielle à l'augmentation des revenus des populations locales. La gomme arabique est aussi exploitée surtout dans la partie méridionale de la région.

Ainsi la lecture du tableau ci-dessous montre que 08 pieds de dialambane ont été exploités dans la région de Matam. Concernant le bois mort, 35 250 stères ont été enregistrés au niveau régional dont la plus grande part provient du secteur de Ranérou. Les produits de cueillette sont dominés par la gomme arabique qui enregistre 83,07 tonnes. Il est suivi par le jujube avec 65,2 tonnes et le pain de singe 4,65 tonnes

Tableau 41 : Produits forestiers exploités au courant de l'année 2010 dans la région de Matam.

Nature	Nombre/Qté
Bois mort	43 429
Gomme arabique	84 590
Pain de singe	14 510
Jujube	117329
Gomme mounas	800
Vans	150
Tamarin	20
Dialambane	8
Tablette coranique	320
Feuille de baobab	-
Feuille de nep nep	500
Diguidié	90
Pilons	495
Mortiers	30
Feuille de baobab	150
Lit en tara	4

Source : rapport annuel 2010 IREF de Matam.

VII.3 GESTION DE LA FAUNE ET DES AIRES PROTEGEES

La chasse est interdite dans la région depuis 1975. Cependant quelques indices de braconnage (douilles) ont été relevés par endroit. Face aux menaces du braconnage et de la pression du cheptel domestique, liées surtout à la forte transhumance, la dynamique de la faune dans la région est suivie avec intérêt par le service forestier et ses partenaires

VII.3.1 Gestion de la faune

La faune endémique est essentiellement composée de la gazelle à front roux (*gazelle rufifrons*), de l'Autruche (*Strithio camelus*), de la grande Outarde arabe (*Oris arab*) et de la poule de pharaon (*Eupodotis Senegalensis*). D'autres espèces sont aussi

rencontrées : l'hyène tachetée, le chacal doré, le phacochère, le caracal, le patas roux ainsi que des rongeurs et de petits carnivores. L'avifaune est bien représentée avec de fortes colonies de pintades et de francolins, des gangas, des pigeons verts, des merles métalliques et des tourterelles. On y rencontre aussi le rollier d'Abyssinie, le busard des sauterelles et toute une gamme de passereaux. Le Haut Ferlo est régulièrement visité par des oiseaux d'eau migrateurs tels que le dendrocygne, le héron cendré, l'aigrette, l'ombrette, la sarcelle, le vameaux et l'Oie de Gambie. La population de reptiles est composée de tortues terrestres (*Geochelone sulcata*), du python, du varan et de la vipère.

L'opération de réintroduction dans le Ferlo (Réserve-Nord) de la gazelle dama et de l'oryx se poursuit normalement. Ainsi, d'une population initiale de treize (13) sujets (5 gazelles et 8 oryx) on est passé à 23 sujets (6 gazelles et 17 oryx). Une opération similaire est souhaitable dans la Réserve-Sud avec des espèces disparues ou menacées de disparition telles que l'Hippotragus et l'Autriche.

Par ailleurs il faut noter la présence du lamatin (*Trichechus senegalensis*) ~~est~~ une espèce de la famille des Trichechidés, de l'ordre des Siréniens (ou vaches marines) qui sont les seuls mammifères aquatiques herbivores. Il fait partie de l'espèce la plus menacée parmi les lamantins qui sont entre autre le lamantin d'Amazonie (Trichechus inunguis) et le lamantin des Caraïbes (*Trichechus manatus*).

Vu son statut d'espèce intégralement protégée au Sénégal (voir art. D36, loi 86-04 du 24 janvier 1986 portant Code de la Chasse et de la Protection de la Faune), la Direction des Eaux, Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols (DEFCCS) à qui, les prérogatives de conservation du lamantin, sont attribuées, accorde une grande importance à la sauvegarde de cette espèce. Dans la région de Matam on rencontre cette dernière dans le fleuve Sénégal, le bras du fleuve Nawel, les affluents de Waoundé, Dioulol, Pattowel et la mare de wendou kanel.

VII.3.2 Gestion des aires protégées

En plus des forêts classées, des réserves et des mises en défens, les aires protégées de la région comprennent aussi les formations forestières figurant dans le tableau suivant.

Tableau 42 : Les Unités Pastorales (UP) de la région de Matam en 2010

Nom du massif	Super Ficie (ha)	Objet d'une délibération (oui/non)	LOCALISATION		Structure d'encadrement
			Département	Commune/CR	
UP de Thionokh	20 000	Oui	Ranérou-Ferlo	Vélingara	AVSF
UP Loumboul S Abdoul	38 170	Oui	Ranérou-Ferlo	Oudalaye	PGIES
UP Malandou	72 820	Oui	Kanel	Ouro-Sidy	PGIES
UP Windé Diohi	86059	Oui	Kanel	Ndendori et OS	PGIES
RNC Mbounguiel	128 510	Oui	Kanel	Ouro-Sidy	PGIES

Source : Rapport annuel 2010 IREF de Matam

Des problèmes majeurs de développement durable et de conservation de la biodiversité ont été identifiés à travers les principaux types d'écosystèmes du Pays notamment au Ferlo.

Pour résoudre ces problèmes, le PGIES, conformément à l'option alternative du FEM, a procédé, par une approche communautaire intégrée de planification stratégique, d'aménagement et de gestion des terroirs villageois, à la mise en place de réserves naturelles communautaires (RNC) ou unités pastorales (UP) afin de mieux préserver les aires protégées (AP) qui représentent des sanctuaires de la biodiversité.

Il faut noter que les RNC ou UP sont essentiellement des zones de terroir affectées à des fins de conservation et de production, gérées de façon communautaire et selon des normes scientifiques et techniques pour répondre aux besoins des populations concernées. A cet effet des plans d'aménagement et de gestion ainsi que des plans d'actions ont été élaborés pour chacune des RNC / UP dont la mise en œuvre a permis d'avoir les résultats attendus dans le cadre d'une utilisation durable des ressources naturelles et de la préservation de la biodiversité.

a) Protection des forêts

Les feux de brousse demeurent un facteur considérable de dégradation des écosystèmes de la région sahélienne particulièrement au Sénégal. Ils sont la principale source de dégradation des ressources forestières causant par la même occasion une désertification plus poussée de la région Nord du pays.

Prévention et lutte contre les feux de brousse

En collaboration avec ses partenaires, le service forestier a développé une stratégie de lutte contre le phénomène basée essentiellement sur la participation des populations. Ainsi, il a été mis sur pied des comités villageois de lutte contre les feux de brousse. Ces derniers méritent d'être soutenus vu leurs performances. La stratégie est déclinée en deux phases : une lutte préventive et une autre active. La prévention consiste à prendre toutes les dispositions pour éviter le déclenchement de foyer. Quant à la lutte active elle consiste à l'extinction des feux déclarés.

Dans ce cadre, quelques activités ont été identifiées dont :

- les séances information – éducation – communication (iec), au nombre de 100 en termes de prévisions, 293 ont été réalisées ;
- la mise en place de comités de lutte avec 97 nouvelles créations et 245 redynamisés. On en compte 95 équipés et 296 qui restent à équiper;

Tableau 43 : Situation des comités villageois de lutte contre les feux de brousse dans la région de Matam en 2010

Départements	Comités de lutte existants	Comités de lutte redynamisés	Comités de lutte créés	Comités de lutte équipés	Comités de lutte non équipés
KANEL	116	77	00	68	48
MATAM	96	60	36	16	80
RANEROU	179	118	61	11	168
TOTAL	**391**	**245**	**97**	**95**	**296**
Taux réalisé	**-**	**163 %**	**138 %**	**63 %**	**-**

Source : Rapport annuel 2010 IREF de Matam.

L'ouverture et l'entretien des Pare-feu faits par les ONG, les projets et populations. La longueur du réseau de pare feu est 2 593km hormis la partie méridionale du département de Ranérou Ferlo. Cette année, ce sont 629 km qui se sont rajoutés au total de pare feux de la région, 334 km ont été réhabilités. Cependant il reste 2 259 à faire. En outre, il faut noter la non opérationnalité du réseau surtout dans la partie méridionale du département de Ranérou du fait de l'enherbement.

Tableau 44 : Situation du réseau de pare feux dans la région de Matam en 2010

Département	Pare-feux ouverts (km)	Pare-feux réhabilités (km)	Pare-feux non réhabilités (km)	Total réseau pare-feux (km)
Matam	00	105	393	**498**
Kanel	00	140	818	**958**
Ranérou	00	89	1 048	**1 137**
TOTAL	**00**	**334**	**2 259**	**2 593**

Source : Rapport annuel 2009 IREF de Matam

b) Statistiques des feux enregistrés

Malgré cette forte mobilisation du service et des populations et partenaires pour lutter contre ce fléau, on a observé encore quelques foyers déclarés. Ainsi 28 cas de feux déclarés ont été recensés dont 13 dans le Kanel et 13 dans le Ranérou Ferlo. Les superficies brûlées sont au total de 17 870 ha dont 14 115ha ravagés dans le Kanel, 3 515 ha dans le Ranérou et 240 dans le Matam.

Il faut signaler que dans cette lutte ce sont les comités villageois qui sont à l'avant-garde et que les techniques apprises avec les sessions de formation menées par les services ont porté leurs fruits. Grace à cette volonté de lutter contre les feux déclarés, on a noté une baisse des superficies ravagées comparativement à 2008.

Tableau 45 : Situation des foyers enregistrés du 01/01au 31/12/2009 dans la région de Matam

Localités	Nombre de cas	Superficies brûlées (ha)
Département de Matam	02	240
Département de Kanel	13	14 115
Département de Ranérou	13	3 515
Total	**28**	**17 870**

Source : Rapport annuel 2010 IREF de Matam

c) Situation des unités lourdes d'intervention

La région dispose de trois unités d'intervention opérationnelles de lutte contre les feux de brousse. Cependant, l'insuffisance des moyens d'accompagnement tel que le carburant et la faible implication des collectivités locales dans le cadre des activités de lutte constituent des limites réelles. Une sensibilisation plus accrue en direction des élus permettrait une dotation plus substantielle de ces engins en carburant et en lubrifiants.

Tableau 46 : Situation des unités d'intervention

Type de véhicule	Immatriculation	Lieux d'affectation	Etat	Observations
UNIMOG KFW	AD 2390	Ranérou	En panne	-
HINO PM	AD 2532	Vélingara	En panne	-
RENAULT	AD 14 169	Ranérou	Bon	Acquis en 2007
RENAULT	AD 14 172	Vélingara	Bon	Acquis en 2007
RENAULT	AD 14 163	kanel	en panne	En panne de moteur depuis Juin 2009
UNIMOG KFW	AD 2747	Kanel	Médiocre	En panne de démarreur, embrayage.
HINO	AD 2498	Ranérou	Epave	Acquis en 1985
HINO	AD 2530	Ranérou	Epave	Acquis en 1985
ARGENTIN	AD 2398	Ranérou	Epave	Acquis en 1983

Source : Rapport annuel 2010 IREF de Matam

Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées au cours de la campagne de lutte contre les feux de brousse 2009 se résument comme suit :

- absence ou insuffisance de l'équipement de la plupart des comités villageois de lutte contre les feux de brousse;
- insuffisance des dotations en carburant et lubrifiants des unités d'intervention;
- entretien tardif des unités d'intervention;
- état défectueux des unités redéployées en renfort,
- manque d'entretien du réseau de pare-feux existant;
- faible maillage en pare-feux dans la vaste partie méridionale du département de Kanel;
- éloignement des ponts d'eau dans le Ferlo;
- faible implication des collectivités locales dans l'équipement des comités de lutte et la dotation en carburant des unités d'intervention;
- faible densité de la population surtout dans les zones sylvo-pastorales des départements de Kanel et de Ranérou-Ferlo;
- non dénonciation des auteurs des feux de brousse ;
- absence de contrats pour les chauffeurs et porte-lance.

Conclusion et Perspectives

La campagne de lutte contre les feux de brousse 2010 a connu une baisse aussi bien du nombre de cas que des superficies brûlées au niveau de la région de Matam comparativement à celle de 2009. Le sous équipement des comités de lutte, la faiblesse de la dotation en carburant et l'insuffisance de l'implication des collectivités locales ont constitué des contraintes majeures dans la lutte contre les feux. La mise en œuvre des solutions envisagées, notamment la stratégie concertée, devrait permettre d'obtenir de meilleurs résultats pour la prochaine campagne.

Pour la campagne 2010/2011, l'accent est mis sur :

- le renforcement des unités de lutte de la région par le redéploiement D'unités fonctionnelles dés le mois d'Octobre,
- l'entretien des pare-feux notamment ceux ouverts en 2008,
- la création de nouveaux comités et la redynamisation de ceux existants;
- la sensibilisation des collectivités locales pour une meilleure prise en charge de la lutte contre les feux de brousse;
- l'équipement des comités avec l'appui de la DEFC des différents partenaires et des collectivités locales;
- la mise en place d'une stratégie concertée de lutte contre les feux de brousse.

CHAPITRE VIII – AGRICULTURE

Le Gouvernement du Sénégal a entrepris, depuis 2000, d'importants programmes de relance de certaines filières, la diversification et l'intensification des productions agricoles, basée sur la promotion d'un certain nombre de cultures susceptibles de concilier la satisfaction des besoins vivriers intérieurs et la conquête du marché extérieur grâce à la haute valeur ajoutée des produits transformés.

C'est ainsi que plusieurs programmes ont vu le jour : les programmes spéciaux, le Plan (REVA) et, depuis avril 2008, la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA), le Programme National d'Investissement agricole (PNIA) qui sera finalisé en fin 2010, dont l'objectif majeur est de faire passer le taux de pauvreté de 50,7% en 2005 à 17% en l'an 2020. Le Programme Agricole 2010 -2011 constitue la troisième année de mise en œuvre de la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance, qui regroupe l'ensemble des programmes en cours dans le sous secteur.

En outre, l'agriculture constitue la première activité que les populations de la région pratiquent. En effet, elle occupe plus de 80% de la population régionale.

Nous traiterons ce chapitre en commençant avec la mise en place des facteurs de production, ensuite nous aborderons la situation des cultures et des résultats de la campagne. En dernier lieu nous aborderons les difficultés du secteur et les recommandations.

VIII.1 MISE EN PLACE DES FACTEURS DE PRODUCTION

La mise en place des facteurs de production revêt un caractère essentiel dans toute campagne agricole. En effet, si les intrants à la production ne sont pas disponibles en quantité et en qualité, les résultats escomptés risquent de ne pas suivre. Ainsi, les facteurs retenus pour la campagne 2010-2011 sont les semences, les engrais, les équipements et les finances.

VIII.1.1 8.1.1 Semences de maïs

La région a reçu une quantité de 20 000 kg de semences de maïs local et 29 110 kg en maïs hybride variété Golden. Pour ce qui est du local, tout a été vendu. Quant aux semences de maïs hybride variété GOLDEN, elles ont été faiblement utilisées par les

paysans. En effet, sur les 29 110 kg reçu, seulement 525 kg ont été utilisés, soit un taux d'utilisation de 2% à travers toute la région. Cependant pour la variété SNK sur 20T reçues, 13 ont été vendues et il reste 7T.

Tableau 47 : Situation de la distribution des semences de Maïs local dans la région de Matam en 2010

Département	Reçu (kg)	Vendu (kg)	Reliquat (kg)
KANEL	0	0	0
MATAM	20 000	20 000	0
RANEROU	0	0	0
Total Région	**20 000**	**4 550**	**15 450**

Source : Bilan GOANA 3, éd 2010.

Tableau 48 : Situation de la distribution des semences en Maïs hybride variété Golden dans la région de Matam en 2010

Département	Reçu (kg)	Vendu (kg)	Reliquat (kg)
KANEL	15 610	345	15 265
MATAM	13 500	180	13 320
RANEROU	0	0	0
Total Région	**29 110**	**525**	**28 585**

Source : Bilan GOANA 3, éd 2010.

VIII.1.2 Semences de sorgho

Le sorgho constitue l'une des spéculations les plus cultivées dans la région. Aussi, des semences ont été mises en place pour favoriser sa culture. Cependant, on constate comme en 2009 que les agriculteurs n'ont pas eu un engouement pour cette culture. En effet, c'est seulement 8379 kg qui a été vendu sur un total de 19026 kg reçues, soit un important reliquat de 10 647 Kg.

Tableau 49 : Situation de la distribution des semences de Sorgho hybrides dans la région de Matam en 2010

Département	Reçu (kg)	Vendu (kg)	Reliquat (kg)
KANEL	12 026	6 227	5 799
MATAM	7 000	2 152	4 848
RANEROU	0	0	0
Total Région	**19 026**	**8 379**	**10 647**

Source : Bilan GOANA 3 éd 2010

VIII.1.3 Semences de mil

La culture de mil reste, comme les années précédentes, très prisée dans la région si on considère les chiffres issus de la vente des semences. L'ensemble des semences reçues cette année ont été entièrement vendues.

Tableau 50 : Situation de la distribution de semences de Mil (kg) dans la région de Matam en 2010

Département	Reçu (kg)	Vendu (kg)	Reliquat (kg)
KANEL	0	0	0
MATAM	15 000	15 000	0
RANEROU	30 000	30 000	0
Total Région	**45 000**	**45 000**	**0**

Source : Bilan GOANA 3 éd 2010

VIII.1.4 Semences de niébé

Les semences de niébé ont connu un franc succès au niveau des ventes. On peut noter que seul le département de Ranérou a reçu cette semence et l'ensemble a été vendu.

Tableau 51 : Situation de la distribution des semences de Niébé (kg) dans la région de Matam en 2010

Département	Reçu (kg)	Vendu (kg)	Reliquat (kg)
KANEL	0	0	0
MATAM	0	0	0
RANEROU	20 000	20 000	0
Total Région	**20 000**	**20 000**	**0**

Source : Bilan GOANA 3 éd 2010

VIII.1.5 Semences d'arachide

Contrairement à la situation de 2009, la région de Matam a reçu en 2010 une importante quantité de semences d'arachide, entièrement vendue dans le département de Ranérou.

Tableau 52 : Situation de la distribution des semences d'arachide (kg) dans la région de Matam en 2010

Département	Reçu (kg)	Vendu (kg)	Reliquat (kg)
KANEL	0	0	0
MATAM	0	0	0
RANEROU	25 000	25 000	0
Total Région	**25 000**	**25 000**	**0**

Source : Bilan GOANA 3 éd 2010

VIII.1.6 Volet Engrais

La situation de la mise en place des engrais se présente comme suit :

- ✓ les quantités d'urée reçues depuis le début de la campagne s'élèvent à 1331t contre 1784t durant la campagne 2009-2010, soit une diminution significative de 453t.
- ✓ pour la variété 6-20-10, la région a reçu 20t qui sont entièrement réceptionnées dans le département de ranérou ;
- ✓ pour la variété 15-15-15, la région a reçu 270t
- ✓ pour le 10-10-20, il a été reçu 10T et vendu 4T

Tableau 53 : Situation de la mise en place des engrais dans la région de Matam selon le département en 2010

Formules	Kanel	Matam	Ranérou	Région
Urée (T)	325	1006	0	**1331**
6 - 20 - 10 (T)	0	0	20	**20**
15 - 15 - 15 (T)	70	200	0	**270**

Source : Bilan GOANA 3 éd 2010

a) Programme Initiative Riz (Africa-Rice/CRS/IFDC/ISRA)

Le programme est reconduit en hivernage avec un objectif de 700 producteurs à atteindre. La quantité de semences prévue est de 18 tonnes pour toute la délégation (dont 10 tonnes pour le secteur Diamel et 08 tonnes pour le Dioulol). Le programme a donné 40 kg par producteur pratiquant le semis direct et 20 kg pour celui qui pratique le repiquage. Le stock reçu est composé de 03 tonnes **de sahel 108**, 12 tonnes **de sahel 202** et 3 tonnes **de sahel 201**. Les semences ont été mises en place depuis juillet dans les différentes zones et les semis ont été effectués. ***Une formation sur les bonnes pratiques agricoles (BPA) a été déroulée au profit des producteurs et du dispositif de conseil.*** Une visite des exploitations bénéficiaires des semences du périmètre a été réalisée. L'état des cultures est satisfaisant malgré un enherbement important de certaines parcelles.

b) Programme WAAPP SORGHO

Ce programme a pour objectif « l'amélioration de la productivité du sorgho de décrue dans la vallée du fleuve Sénégal ». Des travaux ont été effectués pour diagnostiquer le système de production de décrue et la culture du sorgho en décrue. A l'issu de ces études, un programme R/D sera proposé pour un démarrage prévu pour la prochaine campagne de décrue.

VIII.2 SUIVI DES CULTURES

VIII.2.1 Cultures irriguées

✓ ***Hivernage 2010-2011***

Les réalisations toutes spéculations confondues sont contenues dans le tableau ci-dessous :

Tableau 54 : Situation des cultures en hivernage dans la région de Matam en 2010/2011

Spéculations	Réalisations (ha)
Riz	4 757
Maïs	127
Sorgho	201
Gombo	23
Divers	56,7
TOTAL	**5 165**

Source : Bilan GOANA 3 éd 2010

Ainsi, 4 757 ha ont été exploités en riz dans la Délégation de Matam en 2010/2011, soit une hausse de 324,9 ha par rapport à la campagne passée. La progression des superficies cultivées depuis trois ans en hivernage est consécutive entre autres aux efforts du PNAR contenu dans la GOANA (GMP indiens, programme d'entretien des PIVs et les mesures de subvention des intrants).

Les opérations de semis et de repiquage ont connu du retard imputable au déficit de tracteurs en début de campagne et aux coupures d'électricité notamment pour les casiers de Kobilo et Ounaré.

VIII.2.2 Cultures sous pluie

Les bonnes conditions hydriques vécues au cours de cette campagne ont permis la satisfaction des besoins en eau des cultures. La dynamique des semis suit l'évolution de la pluviométrie. Cependant des statistiques sur ce volet n'ont pas pu être renseignées.

VIII.2.3 Cultures de décrue

La crue a atteint un niveau normal (787 cm contre 782 en 2009). Et la DAPS a envisagé de faire des estimations de superficie et de production pour disposer des statistiques agricoles dans ce domaine. Il faut aussi noter et déplorer l'irrégularité des lâchées d'eau du barrage ; ce qui ne donne pas un temps nécessaire de submersion des sols, une condition adéquate pour une bonne campagne de décrue. Cependant des statistiques sur ce volet n'ont pas pu être renseignées.

VIII.3 SITUATION PHYTOSANITAIRE

La situation phytosanitaire dans la région de Matam pour l'année 2010 est marquée essentiellement par :

- la présence de cantharides signalée dans la région ;
- la réception de 8,5 tonnes de propoxur 2%, 30 pulvérisateurs manuels, 15 atomiseurs, 100 litres de ce, 1400 sacs poudreurs et 15 kits de protection ;
- la pullulation d'oiseaux granivores ;
- la distribution de produits pp aux clv pour la lutte contre les cantharides ;
- l'apparition de sauteriaux dans le ferlo de kanel et dans le département de ranérou où un complexe composé d'ose, h.da et k.am a été localisée ;
- une apparition éparse de cantharides dans l'ensemble de la région ;
- 35 micro-ulva ont été mis en place pour l'utilisation de produits ulv ;
- la région a reçu 08 tonnes de poudre (fénical 3%) ;
- 665 ha traités contre les sauteriaux par les clv et trois dortoirs par les upv ;
- la formation de 45 membres de clv dans l'ensemble de la région.

Cependant aucun dégât susceptible de compromettre les cultures n'a été enregistré. Compte tenu de la résurgence du Criquet pèlerin signalée dans l'ouest de la Mauritanie, des prospections extensives sont régulièrement effectuées dans la zone jouxtant le fleuve Sénégal « dandé mayo » pour vérifier la présence de criquets. Cette zone, vu sa position par rapport à la « source infectante », constitue la principale porte d'entrée dans la région.

Au cours des prospections tous les habitats susceptibles d'héberger le Criquet pèlerin et tous les villages où généralement avaient débuté les premières incursions dans la région par le passé ont été visités par les équipes. Les prospections menées cette année ne montrent aucune présence de Criquet pèlerin dans la région.

VIII.4 SITUATION DES INONDATIONS

En raison de la montée du niveau du fleuve (787 cm en 2010 contre 782 cm en 2009) et des quantités importantes de pluie enregistrées, certains périmètres ont été inondés selon le département, conformément au tableau ci-dessous.

Tableau 55 : Répartition des PIV touchés selon le département

Département	Nbre PIV touchés	Superficie (ha)
Matam	20	98,75
Kanel	5	26,28
Ranérou	25	125,03

Source : Bilan GOANA 3 éd 2010

VIII.5 RESULTATS DEFINITIFS DE LA CAMPAGNE 2010-2011

VIII.5.1 Superficies

Les superficies céréalières sont estimées à 45 825 ha, soit une baisse d'environ 19 000 ha en valeur absolue par rapport aux réalisations de 2009-2010. S'agissant de l'arachide d'huilerie, les superficies sont estimées pour la présente campagne à 3 292, soit une hausse de 1313 ha en valeur absolue par rapport à l'année précédente.

Tableau 56 : Répartition des superficies cultivées (Ha) dans la région de Matam selon la spéculation et la localité en 2010

LOCALITES	MIL	SORGHO	MAIS	RIZ	TOTAL
KANEL	7 749	6 218	507	-	14 474
MATAM	12 611	3 653	0	4290	20 554
RANEROU	9 450	676	279	0	10 405
SAED	0	0	0	0	0
SAED (CS)	0	0	0	392	392
TOTAL	**29 810**	**10 547**	**786**	**4 682**	**45 825**

Source : Bilan GOANA 3, éd 2010

Tableau 57 : Répartition des superficies cultivées (Ha) dans la région de Matam selon la spéculation et le département en 2010 (suite)

DEPARTEMENT	ARACHIDE HUILERIE	NIEBE
KANEL	297	78
MATAM	1 830	9 360
RANEROU	1 165	378
TOTAL	3292	9816

Source : Bilan GOANA 3, éd 2010.

VIII.5.2 Productions

En ce qui concerne les productions pour 2010-2011 l'analyse des résultats prévisionnels atteste que La production céréalière régionale en 2010/2011 est estimée à 66 750 tonnes contre 86 808 tonnes, soit une baisse de 20 058 tonnes en valeur absolue. Il faut noter que cette production n'intègre pas les résultats de la culture de décrue qui ne sont pas encore disponibles.

Tableau 58 : Répartition des productions (Tonne) de la région de Matam selon la spéculation et la localité en 2010

LOCALITES	MIL	SORGHO	MAIS	RIZ	TOTAL CEREALES
KANEL	10 562	10 396	940	0	21 898
MATAM	5 360	2 199	189	25 740	33 299
RANEROU	8 269	642	230	0	9 141
SAED	0	0	0	0	0
SAED (CS)	0	0	0	2 223	2 223
TOTAL	**24 191**	**13 237**	**1359**	**27963**	**66 750**

Source : Bilan GOANA 3, éd 2010.

Tableau 59 : Répartition des productions (Tonne) de la région de Matam selon la spéculation et le département en 2010 (suite)

DEPARTEMENT	ARACHIDE HUILERIE	NIEBE
KANEL	77	23
MATAM	1 235	2 340
RANEROU	1 049	113
TOTAL	2361	2476

Source : Bilan GOANA 3, éd 2010.

VIII.5.3 Subvention de l'Etat

La subvention de l'Etat en 2010-2011 est de 633 981 745 F contre 615 223 785 F en 2009-2010 soit une augmentation de 18 757 960 **.**

VIII.6 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

VIII.6.1 Points forts

Les atouts de la région dans le domaine de l'agriculture sont :

- la possibilité de pratiquer 3 types de cultures ;
- un potentiel important de terres cultivables et d'assez bonne qualité;
- la disponibilité de fumure organique ;
- la disponibilité de l'eau de qualité et en quantité suffisante pour l'agriculture irriguée;
- la possibilité d'intégration entre agriculture/élevage ;
- de ressources humaines de qualité dans le domaine de l'agriculture ;
- de projets et programmes d'appui à l'agriculture ;

VIII.6.2 Points à améliorer

Même si les atouts sont considérables, il existe aussi quelques points qui nécessitent une amélioration. Il s'agit de:

- un déficit pluviométrique récurent ;
- la faiblesse et l'irrégularité des crues;
- le coût élevé des aménagements;
- l'insuffisance et la vétusté des aménagements hydro agricoles;
- la taille réduite des périmètres irrigués;
- le coût élevé du matériel agricole et des intrants non subventionnés;
- le faible niveau de mise en valeur des piv;
- la pratique de l'agriculture itinérante sous- pluies dans le diery et le ferlo ;
- le niveau d'organisation et de formation des agriculteurs relativement faible ;
- l'exode rural (déficit main-d'œuvre agricole);
- la présence des déprédateurs (péril aviaire, acridien etc….);
- la faible diversification des cultures ;
- le système de crédit orienté uniquement vers l'irriguée.

CHAPITRE IX – ENVIRONNEMENT

Ce chapitre traite l'environnement dans lequel se trouvent les populations de la région de Matam. Pour mieux appréhender les aspects essentiels de ce chapitre nous allons essayer de le développer au tour de trois axes qui sont :

- La préservation et l'amélioration du cadre de vie ;
- La gestion de l'environnement fluvial et ICPE ;
- L'étude d'impact sur l'environnement.

IX.1 PRESERVATION ET AMELIORATION DU CADRE DE VIE

La problématique de la gestion du cadre de vie de la région se pose avec acuité. Les phénomènes tels que les inondations, l'occupation anarchique de l'espace, la prolifération de déchets de toutes sortes n'ont pas épargné la région. La prise en charge des déchets ménagers incombe aux collectivités locales. Conformément à la loi n° 96 07 du 22 Mars 1996 portant transfert de compétences aux régions, communes et communautés rurales, celles-ci ont reçu des compétences en matière d'environnement et de gestion des ressources naturelles. A ce titre, le décret n° 96 - 1134 du 27 décembre 1996 précise les domaines d'actions de chaque type de collectivités.

En effet, on distingue dans la région de Matam tous les types de déchets (solides et liquides). Ces déchets ont des origines diverses mais proviennent essentiellement des ménages avec des matières organiques, du sable, des matières plastiques, tissus, métaux ferreux, verres, etc. S'y ajoutent les déchets issus des établissements hospitaliers et des équipements marchands. Les déchets hospitaliers ne subissent aucun traitement particulier. Ils sont comme les autres incinérés dans l'enceinte de la structure de santé.

Cependant, leur gestion reste largement marquée par de nombreuses contraintes. En effet, que ce soit les déchets ménagers, industriels, médicaux et biomédicaux, on peut dire qu'il n'existe pas de système de gestion écologiquement rationnel. Le problème de la gestion des ordures ménagères se pose de façon très accrue dans les différentes communes de la région de Matam. L'accroissement de la population et l'urbanisation croissante ont induit une hausse de la production de déchets. Le système de collecte dans les villes se fait de manière individuelle. Les populations déposent leurs ordures au niveau des nombreuses décharges sauvages qui ont proliférés en l'absence de décharges officielles fonctionnelles.

Ces dépôts engendrent pour les populations toutes sortes de nuisances dont les plus graves concernent la dégradation du cadre de vie des habitants, le développement de germes favorisant la prolifération des maladies diarrhéiques, du paludisme et de la gale, la pollution du fleuve et de l'atmosphère par les incinérations. De même que la position du marché de la commune de Matam sur les bords du fleuve et l'absence d'un système efficace de collecte des ordures fait que tous les déchets du marché y sont déversés y compris ceux des bouchers. Ce qui favorise une dégradation importante de l'environnement à cet endroit et induit une baisse des ressources halieutiques du fleuve. Non seulement ces déchets sont un facteur de pollution de l'eau du fleuve mais ils compromettent la qualité de l'eau utilisée pour certaines tâches ménagères comme la lessive et le bain.

Cependant, avec l'agenda 21 de la commune, l'ADOS et le projet Lux développement, d'importantes perspectives s'offrent à la région dans le cadre de la gestion du cadre de vie. Avec le projet Agenda 21, la commune de Matam dispose déjà d'un plan d'action sur la gestion des ordures ménagères et d'un plan d'action sur la gestion des eaux. Présentement, la commune de Matam dispose d'un réseau d'assainissement des eaux pluviales. Depuis un peu plus de trois mois la commune a été débarrassée de ses dépôts sauvages et un système de collecte et d'évacuation des ordures ménagères est mis en place dans le cadre de la coopération luxembourgeoise.

L'absence de système collectif d'évacuation des eaux usées dans la région fait que, l'assainissement s'effectue le plus souvent grâce à des réseaux individuels de latrines ou de fosses septiques et la plupart des foyers rejettent leurs eaux usées dans la rue, dans de petites fosses créées à cet effet ; ce qui constitue autant de conditions favorables à la dégradation du cadre de vie des populations. Pendant l'hivernage, on peut noter des phénomènes d'effondrement de maisons notamment en banco, de ruptures de digues de protection, de destruction de routes et d'ouvrages d'art, d'accentuation de l'érosion hydrique, d'Inondation d'habitations avec perte d'effets vestimentaires et de vivres, d'inondation de périmètres irrigués avec des motopompes emportées souvent par les eaux, d'accentuation du phénomène d'érosion des berges de Dembancané à Diorbivol, etc.

IX.2 GESTION DE L'ENVIRONNEMENT FLUVIAL

L'érosion des berges est un mal qui n'a pas encore connu de solution définitive. Ce phénomène est d'autant plus grave qu'il provoque le recul de la berge, d'où une diminution de la surface cultivable qui va influer sur la pression foncière et par ricochet sur la baisse du rendement et du revenu des ménages. Un risque environnemental à prendre en compte dans l'aménagement des périmètres irrigués.

Comme solution, la stabilisation des berges par la mise en place d'ouvrages antiérosifs ou des plantations linéaires avec des espèces comme le vétiver, peuvent changer le cours des choses.

IX.3 GESTION DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le tissu industriel de la région se caractérise essentiellement par sa faiblesse; il est presque impropre de parler d'industries pour la région qui ne compte que des boulangeries, dépôts de gaz, fabriques de glace et des stations services. Les installations classées pour la protection de l'environnement sont pratiquement tous de deuxième classe (boulangerie, dépôt de bois ou de gaz, station service, etc.). En effet, des privés exploitent des installations de deuxième classe sans autorisation. Certains même vendent du carburant dans leur maison en plein air, ou dans des lieux publics comme les écoles.

La situation qui prévaut dans la région de Matam est contraire aux normes de sécurité requises en la matière et constitue pour les exploitants et les populations environnantes un danger permanent, plus particulièrement les enfants. En 2010, la région de Matam compte vingt et neuf (29) installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) de deuxième classe déclarées qui sont composées de dix (10) boulangeries, sept (07) dépôts de gaz, huit (08) stations services et quatre (04) dépôts de carburant pour alimenter les groupes électrogènes des aménagements hydro-agricoles

Graphique 7 : Situation des ICPE de la région de Matam en 2010

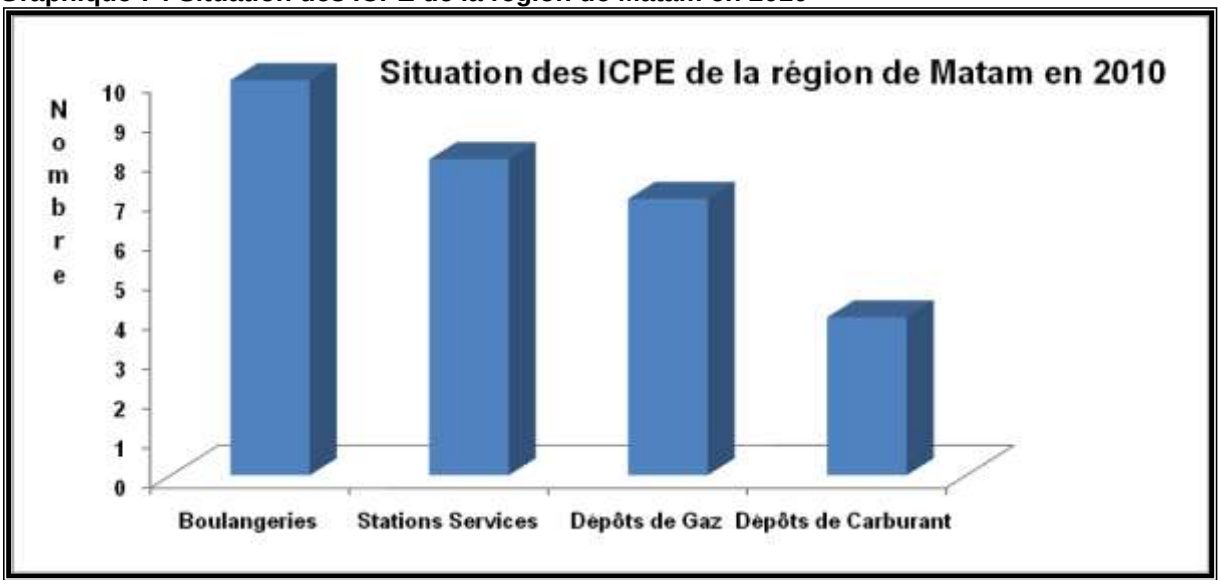

Source : Division Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés

Ces installations classées pour la protection de l'environnement sont au nombre de 23 et 06 respectivement dans les départements de Matam et de Kanel. Le département de Ranérou-Ferlo, quant à lui, ne dispose d'aucune installation classée.

Graphique 8 : Répartition des ICPE dans la région de Matam selon le département en 2010

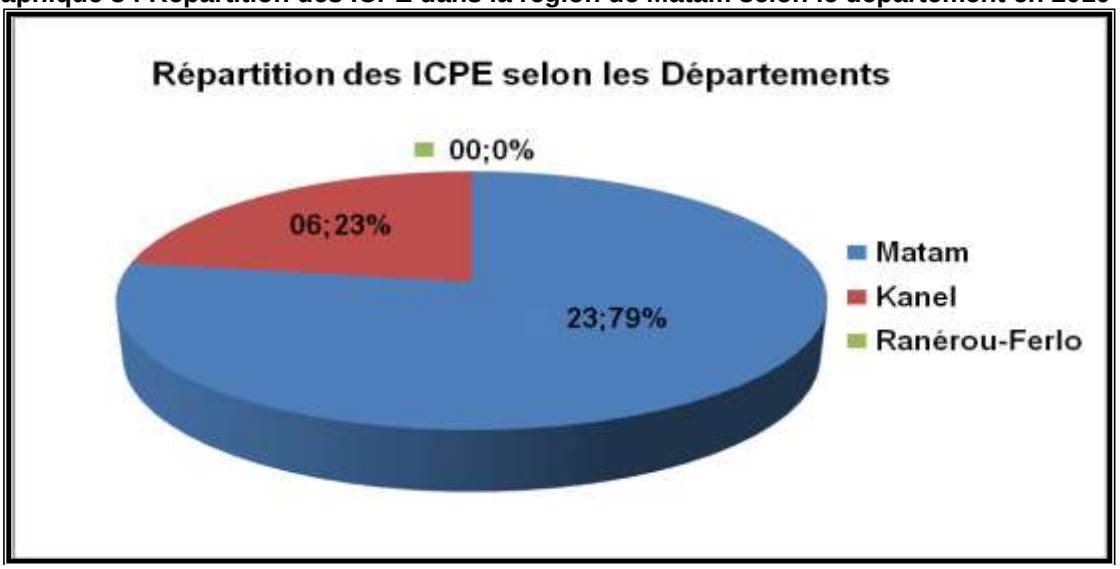

Source : Division Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés

Le recouvrement des droits et taxes superficiaires des Installations classées pour la protection de l'environnement pose un grand problème. Dans la perspective d'amélioration du taux de recouvrement de la taxe, des campagnes de sensibilisation seront menées. Le problème de sécurité se pose avec acuité dans le domaine de la commercialisation des produits pétroliers. En effet, en l'absence d'une station service et avec l'importance du produit pour les ménages et les agriculteurs, des revendeurs se sont installés dans les villes, notamment dans la vallée du fleuve au sein même des maisons et des écoles. Ce qui, représente un risque grave d'incendie ou d'explosion de ces produits inflammables. Les produits pétroliers y sont stockés sans aucune mesure de sécurité de conservation.

En plus de ces établissements classés, la région dispose de beaucoup de boulangeries traditionnelles, des ressources minières (phosphate, argiles, marnes et calcaires), et des carrières.

IX.3.1 Etude d'impact sur l'environnement

Conformément aux dispositions de la loi N° 2001-01 du 15 janvier 2001 portant Code de l'Environnement et du décret d'application N° 2001-282 du 12 avril 2001, tout projet de développement ou activité susceptible de porter atteinte à l'environnement et à la santé des populations, de même que les politiques, les plans, les programmes devront faire l'objet d'une évaluation environnementale des impacts potentiels avant leur mise en œuvre.

En effet, pour les autres programmes intervenant dans la région tels que le Programme National de Développement Local (PNDL), la prise en compte de la dimension environnementale s'est traduite par l'élaboration du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale dont la mise en œuvre nécessite un suivi et une surveillance de la part des services techniques concernés sous la conduite de la Division Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés de Matam.

Plusieurs études ont été réalisées mais le démarrage des travaux n'est pas encore effectué. Il s'agit du PEPAM dont le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale est validé, **du PIGOANA (PRODAM 2)** dont l'évaluation environnementale et sociale est déjà validée, des routes Thilogne-Bakel (RN6 et RN2), Richard Toll-Thilogne et Ourossogui-Matam (les trois ponts de Matam) dont les Etudes d'Impact Environnemental sont en cours, de la validation des TDR pour l'Etude d'Impact Environnemental du projet de construction de l'hôpital régional de Matam et du projet SEN025 relatif à la gestion des ordures ménagères dans la commune de Matam et le suivi environnemental du PGES du PNDL.

IX.3.2 Problématique de l'utilisation des intrants en zones irriguées

L'Agriculture irriguée est par essence intensive et donc, utilisatrice d'engrais chimiques et de pesticides à grande échelle. L'usage des pesticides et des engrais chimiques, pour faire face aux ennemis des cultures d'une part, et accroître la productivité d'autre part, est une pratique agricole courante dans la zone. L'utilisation de ces produits dans les activités agricoles, provoquent ainsi des effets négatifs sur l'environnement et la santé humaine et animale par empoisonnement direct, mais aussi par voie indirecte, quand les résidus atteignent les produits de récolte et l'écosystème.

Avec la politique d'intensification et de diversification agricole qui est de mise dans la vallée, l'on sait que les quantités d'intrants chimiques utilisées augmentent d'année en année, ce qui accroît les risques pour la santé des populations et l'environnement. Les risques sur la santé sont confirmés par les nombreux cas d'intoxication intervenus dans la zone ces dernières années. En effet, le stockage de ces produits se fait souvent dans des conditions favorables à la contamination des aliments ou la confusion qui expose les enfants surtout. De telles pratiques sont souvent à l'origine des nombreux cas d'intoxication mortels recensés dans la vallée et confirmés par des sources médicales.

Les mauvaises pratiques souvent observées en matière d'utilisation des pesticides, dues pour l'essentiel au faible niveau de connaissance des producteurs en défense des cultures, contribuent pour une large part aux risques encourus dans l'utilisation de ces

produits chimiques. Aussi, il a été également prouvé que les faunes aquatique et sauvage au niveau de cette zone, constituent les groupes à risque les plus importants compte tenu de la toxicité de certains produits vis à vis de ces organismes et des conditions d'utilisation de ces intrants. Les risques sur les eaux de surface et la faune aquatique qui leur est associée sont aggravés par la proximité des aménagements avec les cours d'eau. Outre l'épandage, le drainage constitue une autre source de contamination des eaux de surface. Aux risques de contamination par dérive ou par drainage, s'ajoute celui par ruissellement qui peut être important en saison des pluies. L'importance de la pollution des eaux souterraines reste cependant ambiguë. En effet, la structure des sols dans la vallée du fleuve où se pratique l'essentiel de la production n'est pas très favorable à la percolation.

Tous ces problèmes évoqués appellent à la mise en œuvre d'actions allant dans le sens de l'atténuation des impacts sur la santé humaine et animale et sur l'environnement, de l'utilisation des intrants chimiques dans la vallée du fleuve Sénégal. Etant donné la nature des problèmes et leurs vraies sources, les actions à entreprendre pour les gérer doivent être concertées et participatives et impliquer toutes les catégories d'acteurs.

IX.3.3 Problématique de la dégradation des sols

En dehors du secteur de l'agriculture, d'autres secteurs ont des impacts négatifs sur l'environnement, notamment sur l'érosion des sols. Ainsi, dans le secteur de l'élevage, les émondages pratiqués par les bergers en période de soudure, de même que les piétinements des troupeaux autour des cours d'eaux constituent un obstacle à la régénération des espèces végétales et accélèrent par conséquents la dégradation des terres (érosion des sols).

Dans le secteur énergétique, l'utilisation massive de bois ajoutée à la dégradation des conditions climatiques de la région s'est manifestée par une forte régression des ressources forestières. Cette disparition du couvert végétal s'accompagne souvent d'une dégradation sévère des sols. La région de Matam, est également frappée par les différents types d'érosions hydrique et éolienne à cause de la manifestation, surtout pendant l'hivernage, de vent fort et violent, d'un sol argileux et de fortes pluies. L'activité humaine notamment l'excavation du sol pour la fabrication de briques de construction des maisons en banco et l'exploitation clandestine du sable dans le domaine fluvial accentuent non seulement l'érosion des berges mais aussi l'érosion des sols de la plupart des villes et villages.

IX.4 ATOUTS ET LES CONTRAINTES DE L'ENVIRONNEMENT DANS LA REGION DE MATAM

IX.4.1 Atouts

Il s'agit de :

- l'existence de textes réglementaires pour la prise en charge des exigences du secteur ;
- la mise en place du comité régional de validation des évaluations environnementales ;
- l'amorce d'un cadre de concertation régional sur l'environnement (en cours) ;
- l'ensoleillement moyen annuel (7 à 8 heures/jour), peut contribuer à la valorisation de l'énergie solaire ;
- l'amorce de la lutte contre l'érosion des berges avec l'omvs ;
- l'élaboration d'un guide pour l'éducation environnementale avec le partenariat de lille ;
- l'élaboration d'un Plan d'action environnemental régional

IX.4.2 Contraintes

Il s'agit de :

- la faible implication des collectivités locales dans la mise en œuvre des compétences transférées dans le domaine;
- les difficultés de recouvrement des taxes superficiaires des établissements classés (boulangerie, dépôt de gaz et d'hydrogène, station de service…) ;
- les difficultés pour la régularisation de certaines installations classées existantes ;
- l'érosion des berges du fleuve ;
- la gestion encore défaillante des déchets sur toute la filière (tri, collecte, transport, traitement) ;
- l'acuité du péril plastique ;
- la faible adoption des solutions alternatives de la prise en charge des déchets ;
- la non systématisation de l'évaluation environnementale.

CHAPITRE X - ELEVAGE

L'élevage et ses produits dérivés contribuent positivement à l'économie régionale. Dans ce chapitre on traitera tout d'abord la composition du cheptel, ensuite de la production et en fin de la couverture médicale.

L'importance du cheptel dans la région se ressent à travers son nombre et sa diversité. En effet, on trouve plusieurs espèces excepté le porc dont l'absence pourrait s'expliquer par des considérations culturelles sachant que la zone est à dominance musulmane. On notera que c'est le programme de vaccination du cheptel sur plusieurs années qui a servi de référentiel dans le cadre de l'estimation du cheptel régional.

X.1 CHEPTEL ET LES VOLAILLES

Le cheptel dans la région de Matam est dominé par une forte représentation des ovins avec un total de 528 920 dont 183 800 à Ranérou-Ferlo, 174 320 dans le département de Matam, et enfin 170 800 à Kanel. La région compte entre autre des bovins, des caprins, des volailles, des équins, des asins et des caméliens .Ces derniers sont faiblement représenté dans la région avec seulement 234 têtes.

Graphique 9 : Répartition du cheptel dans la région

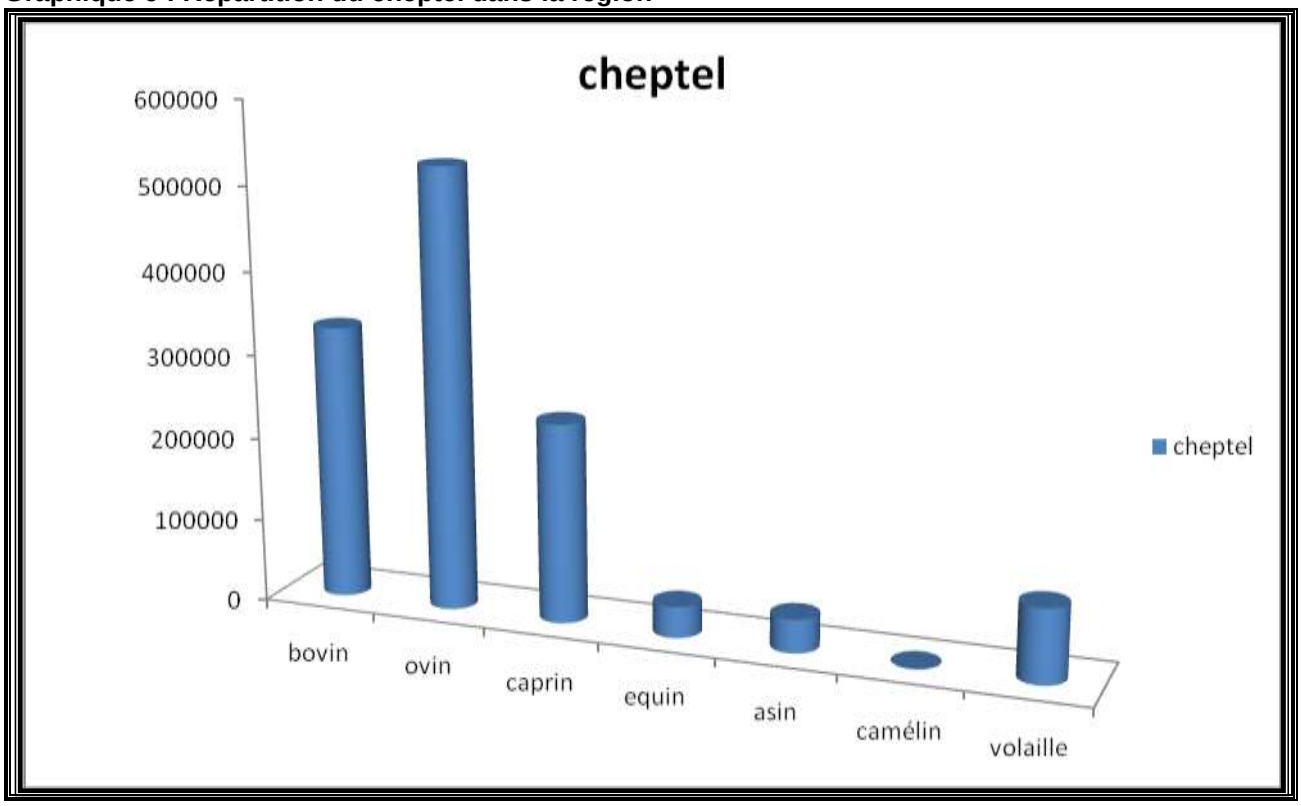

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2010

X.1.1 Statistique du cheptel dans le département de Matam

A l'instar de l'échelle régionale, le département de Matam compte un nombre très important d'ovins (174 320 têtes). Le tableau ci-dessous donne la répartition du cheptel dans les différentes communes du département. La répartition par arrondissement montre que dans le département de Matam, c'est OGO qui est le plus grand pourvoyeur de têtes de bovins.

Tableau 60 : Répartition du cheptel et volailles dans le département de Matam en 2010

Communes/CR	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Camélins	Volailles
com Matam	1760	3370	2500	70	126	0	600
com ourosogui	9180	10000	5000	130	160	0	1500
Com Thilogne	3672	4250	3100	90	135	27	800
Total	**14612**	**17620**	**10600**	**290**	**421**	**27**	**2900**
Cr Bokidiawé	19790	42500	18900	1600	2100	35	2000
Cr Nabadji-Civol	29480	24300	12400	2750	3750	0	3500
Cr Ogo	29180	48600	24000	3650	4900	25	3000
TOTAL/Ardt/OGO	**78450**	**115400**	**55300**	**8000**	**10750**	**60**	**8500**
Cr Agnams	10925	12700	8700	1720	2000	13	1000
Cr Oréfondé	10200	14850	7700	1220	1400	8	1000
Cr Dabia	12070	13750	8200	1825	2000	7	5000
TOTAL/Ardt/AGNAM	**33195**	**41300**	**24600**	**4765**	**5400**	**28**	**7000**
Total	**126 257**	**174 320**	**90 500**	**13 055**	**16 571**	**115**	**18 400**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2010

X.1.2 Statistique du cheptel et volailles dans le département de Kanel

Dans le Kanel, c'est l'arrondissement d'ORKADIERE qui fournit la plus grande partie du cheptel en termes de bovins.

Tableau 61 : Répartition du cheptel dans le département de Kanel en 2010

Communes/CR	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Camélins	Volailles
Commune Kanel	3250	3650	1500	40	45	0	500
Commune Semmé	2930	4800	2000	38	60	0	700
Commune Waoundé	3815	4000	1700	130	60	0	500
Commune Dembancané	3690	4100	1800	80	150	0	600
Commune Hamady Ounaré	1150	1500	850	90	170	0	400
Commune Sinthiou Bamambé	2830	2450	1220	110	160	0	600
TOTAL/COMMUNES/KANEL	17665	20500	9070	488	645	0	3300
Cr Orkadiéré	12860	20200	7000	2660	3300	18	4000
Cr Bokiladji	19450	27800	7200	2050	2600	0	3000
Cr Aouré	35550	33600	9850	1070	1400	23	3500
TOTAL/Ardt/ORKADIERE	67860	81600	24050	5780	7300	41	10500
Cr Ouro Sidi	15150	32700	13750	1170	1160	5	2000
Cr Ndendory	13430	36000	15100	1200	700	3	1500
TOTAL/Ardt/OURO SIDI	28580	68700	28850	2370	1860	8	3500
TOTAL/DPT/KANEL	114 105	170 800	61 970	8 638	9 805	49	17 300

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2010

X.1.3 Statistique du cheptel et volailles dans le département de Ranérou-Ferlo

Dans le département de Ranérou-Ferlo, la communauté rurale de Oudallaye renferme l'effectif le plus important en avec 49 500 bovins et 87 700 ovins. C'est dans le département de Ranérou-Ferlo où nous dénombrons le plus d'ovins dans la région de Matam. Le tableau ci-dessous montre la répartition du cheptel dans département de Matam.

Tableau 62 : Répartition du cheptel dans le département de Ranérou en 2010

Communes/CR	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Camélins	Volailles
Commune Ranérou	450	900	450	65	80	0	300
Cr Vélingara-Ferlo	20650	63500	26500	3540	2950	30	18000
Cr Louguéré Thiolly	18400	31700	16000	2220	2300	0	15000
Cr Oudallaye	49500	87700	44500	10100	8400	40	20000
Total	**89 000**	**183 800**	**87 450**	**15 925**	**13 730**	**70**	**53 300**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2010

X.2 PRODUCTION

X.2.1 Abattages contrôlés

La production contrôlée de l'année 2010 est estimée à 952 tonnes de viande toutes espèces confondues contre 1 055 tonnes en 2009. On enregistre ainsi une régression relative de la production d'environ 10 %. Sachant que la production contrôlée avoisinerait le tiers de celle non contrôlée, on estimerait la production totale régionale à 2 856 tonnes. Cette production est issue de l'abattage de 4 894 bovins et 28 457 petits ruminants.

Tableau 63 : Répartition des abattages effectués dans la région de Louga par département en 2010

Départements	Taureaux		Bœufs		Vaches	
	Nbre	Poids	Nbre	Poids	Nbre	Poids
Matam	1267	165423	258	38485	784	81720
Kanel	845	128413	30	5354	361	31115
Ranérou	31	4836	28	4956	576	84096
Total	**2143**	**298672**	**316**	**48795**	**1721**	**196931**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2010.

Tableau 64 : Répartition des abattages effectués dans la région de Louga par département en 2010 (suite)

Départements	Veaux		Ovins		Caprins	
	Nbre	Poids	Nbre	Poids	Nbre	Poids
Matam	427	29093	5695	73628	11769	142784
Kanel	108	7521	3195	44556	3468	43703
Ranérou	179	12351	1119	15666	3211	38532
Total	**714**	**48 965**	**10 009**	**133 850**	**18 448**	**225 019**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2010.

Graphique 10 : Répartition de la production de viande dans la région de Matam selon le département en 2010

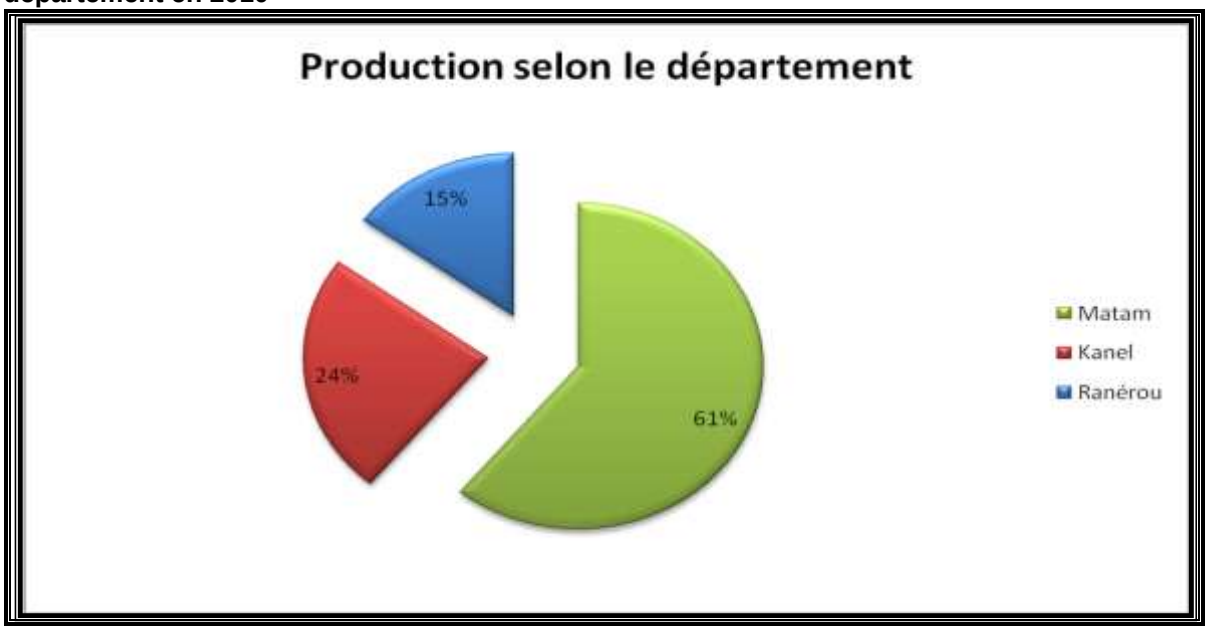

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2010

Le graphique ci-dessus montre que la production régionale est très fortement dominée par le département de Matam avec plus de la moitié de la production (61%). Le département de Kanel enregistre le quart de la production. Le département de Ranérou-Ferlo vient en dernière position par rapport à la production.

X.2.2 Cuirs et peaux

En ce qui concerne la production de cuirs et de peaux, le service a tenu des statistiques sur la production qui sont sous son contrôle. Le total de cuir durant l'année 2010 a diminué relativement par rapport à l'année 2009 en passant de 5 670 unités à 4 934 unités. Il en est de même pour les peaux ovines. Sachant que la production contrôlée avoisinerait la moitié de celle non contrôlée, on estimerait la production totale régionale à : cuirs 11.300 unités ; peaux ovines ; 18.500 unités-peaux caprines 29.850 unités

Tableau 65 : Production de cuirs, peaux ovines et caprines selon les mois.

Mois	CUIRS	PEAUX OVINES	PEAUX CAPRINES
Janvier	565	1062	1787
Février	431	774	1700
Mars	480	718	1666
Avril	367	729	1261
Mai	351	504	1504
Juin	434	540	1906
Juillet	364	916	1824
Août	400	958	1531
Septembre	497	1073	1380
Octobre	390	1141	1544
Novembre	319	937	1677
Décembre	336	727	1794
TOTAL 2010	**4934**	**10079**	**19574**
TOTAL 2009	**5670**	**12376**	**19901**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2010.

X.2.3 Mouvements commerciaux du bétail

Les échanges avec le voisinage sont d'une importance capitale dans le suivi de l'évolution du cheptel. Il faut noter que les importations à partir de la région sont nulles mais les exportations vers les régions de l'intérieur sont significatives.

a) Sorties

Par rapport aux sorties, on note des effectifs importants de sortis pour les bovins, les ovins et les caprins et de faibles effectifs pour les autres espèces. Ainsi, les sorties des bovins en 2010 ont connu une hausse par rapport à 2009 en passant de 35 721 à 39 424 ; c'est le contraire qui est noté chez les ovins et les caprins. Les destinations des sorties sont en général les régions de l'intérieur du pays surtout pendant les mois précédant la Tabaski.

Tableau 66 : Répartition mensuelle des bêtes sorties de la région selon l'espèce.

MOIS	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Camélins
Janvier	5598	2585	50	3		5
Février	4043	2117	196	5	12	
Mars	3642	1949	74			
Avril	3271	1751	69	1	27	
Mai	3090	1295	104	2		
Juin	2090	2333	86		33	
Juillet	1327	5426	186	1		
Août	1896	13518	457			1
Septembre	4113	17252	331			
Octobre	3893	20561	307		10	
Novembre	2070	15954	512			
Décembre	4391	4076	325			
TOTAL 2010	39424	88817	2697	12	82	6

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2010

b) Transit

Les animaux qui transitent par la région sont nombreux et proviennent généralement de la Mauritanie. Il ressort des statistiques que la région a été traversée par 21 004 ovins et 7 312 bovins en 2010 contre 8473 bovins et 50 619 ovins pour l'année 2009 ce qui montre une baisse du transit.

Tableau 67 : Répartition mensuelle des bêtes en transit de la région selon l'espèce.

Mois	Origine	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins
Janvier	RIM	8			11	
Février	RIM	129	98			
Mars	RIM	566	23			
Avril	RIM	907				
Mai	RIM	343				
Juin	RIM	139	850			
Juillet	RIM et Mali	989				
Août	RIM	171	1567			
septembre	RIM	724	1785			
Octobre	RIM	1441	3541	73		
Novembre	RIM	1022	13140			
Décembre	RIM	873				
TOTAUX	**2010**	**7312**	**21004**	**73**	**11**	**0**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2010

c) Mouvements de transhumance transfrontalière

Les tableaux suivants décrivent la situation de la transhumance en 2010.

Entrées

Il s'agit du cheptel mauritanien admis en transhumance dans la région.

Tableau 68 : Répartition mensuelle des bêtes entrant dans la région selon l'espèce.

MOIS	Origine	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Camelins
Mai	RIM						500
Juin		350	450	50	01	03	01
TOTAL		**350**	**450**	**50**	**01**	**03**	**501**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2010

Sorties

Elles concernent le cheptel de la région parti en transhumance au Mali ou en Mauritanie.

Il s'agit des :

- bovins : 5 879 têtes ;
- ovins : 46 860 têtes ;
- caprins : 3 103 têtes ;
- asins : 192 têtes ;
- équins : 07 têtes ;

X.3 SITUATION ZOOSANITAIRE

La pathologie dominante demeure les pasteurelloses qui semblent endémiques au niveau régional pour ne pas dire national. A ce titre, des recherches plus pointues devraient être menées par l'ISRA au regard de la pasteurellose des petits ruminants ; en effet, le constat le plus partagé sur le terrain est que le vaccin actuellement délivré par l'ISRA manque d'efficacité chez ces espèces et l'on soupçonne plus la circulation de Pasteurella hemolytica en lieu et place de Pasteurella multocida, base du vaccin fabriqué par l'ISRA. L'année 2010, contrairement à l'année 2009 est marquée par un effectif de morbidité très élevé de 3 279. La mortalité a connu une baisse, car elle passe de 224 à 172 décès.

Tableau 69 : Morbidité – Mortalité

MOIS	Affections	Nbre de foyers	Morbidité	Mortalités	Localisation
Janvier	Pasteurellose ovine	**2**	20	4	Ouro Sidi (Kanel)
	Botulisme	1	9	4	Bokidiawé(Matam)
	Gourme	19	855	5	dépt Kanel,CRs bokidiawé,Agams et Ogo
Février					
Mars	Pasteurellose ovine	1	950	69	Djieriel (Matam) et Ourossogui
Avril	Clavelée	2	330	27	Walo et Thiasky(Matam)
Mai	Clavelée	1	46	2	Kiriré(Matam)
Juin					
Juillet					
Août	Pasteurellose ovine	1	154	22	Bokiladji(Kanel)
	Ecthyma contagieux	1	83	0	Ndouloumadji(Matam)
	Entérotoxémie	2	282	7	Sinthiou Bamambé(Kanel),Dioloi Diaobé(Mt)
	Clavelée	2	95	15	Malandou et Séno Palel(Kanel)
Septembre					
Octobre	Fièvre aphteuse	2	223	0	Gangué, Bondji (Kanel),Bokidiawé(Matam)
	Piétin	2	23	0	Ranwa(Matam)
	Pasteurellose ovine	1	17	5	Ourossogui
Novembre					
	Fièvre aphteuse	4	155	7	dépt Kanel
	Gourme	1	4	1	Oréfondé(Matam)
Décembre	Pasteurellose ovine	2	33	4	Wouro Mollo, Ourossogui (Matam)
TOTAUX 2010		44	3279	172	
TOTAUX 2009		68	1525	224	

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2010

X.3.1 Campagne de vaccination du cheptel

Dans la région de Matam, l'année 2010 est marquée par une très bonne campagne de vaccination. En effet l'opération a duré presque toute l'année. La vaccination contre les différentes maladies animales s'est effectuée tout le long de l'année. Mais la campagne de vaccination du bétail a été, comme à l'accoutumée, l'occasion idéale pour les éleveurs de procéder à la vaccination de leurs animaux contre la plupart des maladies animales.

La pasteurellose, à caractère quasiment endémique dans la région, représente la locomotive qui tire les bovins et les petits ruminants vers les centres de vaccination ; ceci explique le niveau élevé des vaccinations consacrées à cette pathologie; le botulisme a également fait l'objet d'une vaccination massive tout comme les entérotoxémies qui surviennent en début d'hivernage chez les petits ruminants

Tableau 70 : Résultats de la campagne de vaccination

Mois	PPR	Past.PR	MNC	Clavelée	DNCB	F. apht.
Janvier	2863	4366	409	591	10871	196
Février	1028	1686	0	161	1822	0
Mars	5234	240	486	3631	818	0
Avril	2500	238	0	41	0	49
Mai	223	10	0	64	0	0
Juin	0	152	0	0	0	0
Juillet	3410	318	500	1186	1340	0
Août	5080	498	0	1972	0	0
Septembre	6557	4832	0	623	0	0
Octobre	16590	3304	0	1009	11807	0
Novembre	11419	2254	100	0	19102	708
Décembre	2251	663	200	0	5075	154
Total 2010	57155	18561	1695	9278	50835	1107
Total 2009	110746	50352	1585	36163	55076	0

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2010.

Tableau 71 : Résultats de la campagne de vaccination (suite)

Mois	Ch Sympt	Botulisme	Peste équine	Entérotoxémie	Past. bovine
Janvier	1351	10628	451	0	17494
Février	340	2391	0	0	4989
Mars	59	1070	0	0	1145
Avril	111	1444	0	0	1231
Mai	37	161	14	292	4
Juin	42	58		3794	122
Juillet	0	762	308	2855	2647
Août	149	1043	84	1081	4602
Septembre	975	5323	0	0	5913
Octobre	496	4739	0	0	3017
Novembre	1605	3404	0	0	2797
Décembre	612	7243	530	0	15350
Total 2010	5777	38266	1387	8022	59311
Total 2009	7762	88668	1230	11814	94188

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2010.

X.3.2 Campagne d'insémination artificielle bovine

Dans l'optique de résorber la dépendance du Sénégal en produits laitiers vis-à-vis de l'extérieur d'ici l'horizon 2012, l'Etat a opté pour un programme hardi d'insémination artificielle dans le cadre de la GOANA. La région de Matam a fait un bon significatif avec 685 vaches inséminé au titre de la campagne 2009. Sous ce rapport, la mise en œuvre de la GOANA II, prévoyait l'insémination de 1 348 vaches dans la région de Matam et la Laiterie du Berger (LDB), basée à Richard-Toll, a été chargée de mener les opérations sur le terrain ; le bilan est consigné dans le tableau suivant :

Tableau 72 : Récapitulatif des résultats de la campagne d'insémination artificielle.

Département	Vaches inscrites	V. sélectionnées	V. synchronisées	V. inséminées	Nbre d'éleveurs	Nbre de centres	Taux de réussite
Matam	281	160	158	153	98	9	46,70%
Kanel	324	162	153	151	96	18	42,50%
Ranérou	573	584	518	450	110	11	0%
TOTAUX	**1178**	**906**	**829**	**754**	**304**	**38**	**44,60%**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2010.

X.4 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

Les principales potentialités ou atouts sont :

Rubriques	Contenu
Alimentation	• Existence de vastes pâturages herbacés et aériens dans le Ferlo • Potentiel important de fourrage dans le Walo (résidus de récolte cultures irriguées et décrue) • Acquisition aisée de mélasse pour amélioration de fourrages pauvres (proximité de Richard-Toll)
Cheptel	• Effectifs du cheptel important et varié
Eleveurs	• Dynamisme et motivation • Dynamique organisationnelle favorable
Partenaires	• Présence de nombreux partenaires : institutions publiques (IRSV, ANCAR, SAED,) projets (PRODAM, PGIES) • Diversité des domaines d'intervention : infrastructures, gestion espace rural, renforcement de capacités,…etc.
Lait	• Production abondante (hivernage) • Existence d'unités de transformation
Fleuve Sénégal	• Présence du fleuve Sénégal et de ses défluents
Insémination artificielle	• Engouement des éleveurs pour le programme d'insémination (accueil favorable)
Diversification	• Existence d'opportunités de diversification des productions animales (lait, volailles)
CPFP de Ogo	• Possibilités de renforcement de capacités offertes par le centre polyvalent de formation des producteurs (CPFP) de Ogo

Les principales contraintes ou facteurs de blocage du sous-secteur sont :

Niveaux	Contraintes
Producteurs	• Déficit de formation et d'organisation • Déficit de structures d'encadrement • Difficultés d'accès au crédit • Manque d'infrastructures sociales dans les zones d'élevage (écoles, dispensaires) • Tracasseries aux frontières (transhumance)
Bétail et santé animale	• Système de protection sanitaire des animaux difficile (déficit de parcs de vaccination et de personnel technique) • Accès difficile aux médicaments (cherté, proximité) • Maladies introduites par le cheptel des pays voisins • Multitude d'auxiliaires d'élevage peu expérimentés et difficilement contrôlables Introduction de médicaments de qualité douteuse (fraudes) • Prolifération des déchets plastiques • Accidents et vols de bétails très fréquents
Alimentation	-Destruction des pâturages par les feux de brousse - Difficultés d'accès à l'aliment concentré (cherté, disponibilité) -Absence de parcours réglementés pour le bétail -Hésitation des éleveurs à demander des espaces réservés à leurs troupeaux
Abreuvement	• Déficit en eau dans les zones d'élevage (Ferlo, Diéri) : forages insuffisants et mal répartis dans l'espace • Vétusté des forages (pannes fréquentes, accès difficile aux équipes de dépannage) et débits faibles • Accès au fleuve difficile (pas de parcours, berges du fleuve abruptes, installation anarchique des agriculteurs sur les voies de passage du bétail
Mise en marché	• Pas de structures d'exploitation et de commercialisation (magasins, abattoirs, unités de transformation, , chambres froides, etc) • Difficultés de traitement et d'écoulement de production laitière (faiblesse de la capacité des unités existantes en sous-nombre par rapport à la production en hivernage) • Absence de système formalisé de collecte et de circuit de commercialisation des cuirs et peaux

CHAPITRE XI – PECHE

La pêche dans la région de Matam est de type continental. Elle a connu une régression des captures en raison des déficits pluviométriques de ces dernières années, de la modification des régimes hydrologiques des principaux cours d'eau et l'action des barrages qui empêchent la migration des poissons et réduit les plaines d'inondation. Au même moment, l'absence de maîtrise dans la gestion de l'eau a entraîné l'arrêt de la plupart des expérimentations de pisciculture dans la vallée du Fleuve Sénégal.

La pêche continentale demeure une activité artisanale bien enracinée dans l'économie vivrière. Malgré les potentialités existantes, elle est restée peu performante depuis une vingtaine d'années dans la vallée du fleuve notamment à Matam, en raison du contexte écologique et socioéconomique peu favorable.

XI.1 LOCALISATION ET EQUIPEMENT DES PECHEURS

Les points de débarquement de la région de Matam ne sont pas aménagés et sont très dispersés. Devant cette situation, il sera très difficile pour l'administration locale des pêches de procéder à une collecte de données statistiques sur la pêche notamment sur les sorties et les captures. Au niveau des aires de transformation, non plus, aucune infrastructure n'est signalée ; les claies de séchage sommaires sont des constructions de fortune. Le mareyage est dans la même situation.

Les dernières statistiques attestent que la région dispose d'environ 2 509 pêcheurs pour 717 pirogues. Le tableau ci- après donne les quelques statistiques obtenues.

Tableau 73 : Répartition du nombre de villages, pêcheurs et pirogues selon le secteur de pêche

Secteur de pêche	Matam	Diamel	Waoundé	Diorbivol	Dolol	Total
Nombre de villages	21	21	25	12	18	97
Nombre de pêcheurs	933	677	395	169	335	2509
Nombre de pirogues	234	209	148	27	99	717

Source : Service Régional des Pêches et de la Surveillance de Matam

XI.1.1 Potentialités du sous-secteur

La Région de Matam renferme un potentiel halieutique énorme du fait de l'existence de plusieurs plans poissonneux dont :

- le fleuve Sénégal, cours d'eau principal qui borde la région à l'Est. Il reçoit beaucoup d'affluents, mais alimente tout autant des défluents qui remplissent les mares et les dépressions marginales. Son régime d'écoulement dépend essentiellement des précipitations dans le Haut-Bassin et est caractérisé par une saison de hautes eaux entre juillet et octobre, et une saison de basses eaux à décroissance régulière entre novembre et juin ;
- les marigots (Dioulol, Diamel, Pattowel, etc.) ;
- de grandes mares autour de plusieurs localités telles que Kanel, Lobali, Semmé, Padalal, Tiguéré Yéné, Tiguéré Ciré, Diamel ;
- L'existence d'une grande dépression inondable propice pour la reproduction des espèces piscicoles ;

Sur le plan aquacole, la région présente des potentialités pour développer la pisciculture qui peut constituer une alternative à la pêche continentale.

En effet, l'existence de nombreuses mares et cours d'eau, la disponibilité d'eaux de surface, d'eaux souterraines, la présence d'espèces aquacoles performantes, sont des atouts appréciables et non négligeables pour redynamiser le développement du sous secteur de la pêche. A cela, s'ajoutent la disponibilité d'une ressource alimentaire naturelle pour les poissons (forte présence des déjections animales et des résidus de récolte dans les cultures de décrue qui enrichit les cours d'eau au moment du drainage au niveau des lits); La capitalisation d'expériences en conduite d'opérations de pisciculture en étangs et en cages au niveau de certaines localités de Ndouloumadji et de Matam par exemple

XI.1.2 Contraintes du sous secteur

Les principales contraintes auxquelles est confronté le sous-secteur sont :

- l'obsolescence de la réglementation en vigueur et sa non application vu le statut international du fleuve;
- des contraintes techniques liées à l'absence d'études sur les potentiels aquacoles de certaines espèces de poissons et sur certains sites d'élevage ; l'approvisionnement difficile en géniteurs; la non maîtrise du régime hydraulique de certains plans d'eau ; l'insuffisance de fermes de démonstration afin de multiplier les expériences et apporter un encadrement de proximité dans les zones d'élevage ; la faible valorisation des acquis en matière de pisciculture dans certaines zones de la vallée (walo surtout) ;
- des contraintes socioéconomiques et/ou sociologiques, notamment les conditions d'accès à la terre et au crédit très difficiles ; le coût onéreux des aménagements et équipements liés à la maîtrise de l'eau ; la vétusté du matériel de pêche ; le problème des castes ;
- des contraintes organisationnelles liées à l'insuffisance du recyclage et de la formation des encadreurs et des producteurs ; à la non prise en compte des activités piscicoles lors de la mise en place des aménagements hydro-agricoles ;

- des contraintes liées à l'insuffisance de personnel administratif et technique, de moyens de suivi et de collecte des statistiques et de surveillance des zones de réserves et de frayères ;
- l'analyse des quantités transportées montre que les mareyeurs sont limités par les difficultés de transport liées à l'enclavement de certaines zones et à l'insuffisance des moyens de transport adaptés pour assurer le déplacement des opérateurs et leurs marchandises.
- concernant la transformation artisanale des produits, les principales contraintes sont : la mauvaise qualité et les pertes de produits, les difficultés de stockage, la manque d'infrastructure, la faiblesse des capacités organisationnelles.

XI.2 REALISATIONS DU SOUS-SECTEUR

Le sous secteur de la pêche continentale dans la région de Matam jouit de projets et programmes d'appuis à la mise en œuvre de la politique sectorielle pour lever ses contraintes. Ces projets et programmes financés par l'Etat dans le cadre du BCI et les partenaires techniques et financiers sont :

XI.2.1 Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau et des Usages Multiples dans la vallée du Fleuve Sénégal (PGIRE)

Ce programme initié par l'OMVS sur financement de la Banque Mondiale, vise à promouvoir le développement des techniques durables et efficientes de pêche et de conditionnement de poisson dans les pêcheries traditionnelles, la mise à niveau des débarcadères pour une meilleure conservation des prises et le renforcement des capacités dans la gestion des ressources halieutiques du fleuve Sénégal et des mares du bassin.

Il a été réalisé :

- La formation de 701 acteurs sur la pêche responsable et sur les différentes techniques de pêches, de conservation et de commercialisation dans le respect des pratiques d'hygiène.
- La réalisation de l'étude de caractérisation de la pêche et de l'aquaculture dans la région de Matam
- Le renouvellement des cinq conseils de pêche de la région,
- La formation de 10 pêcheurs enquêteurs pour la collecte des statistiques de la pêche à Kaedi,
- La réception du premier lot de 85 pirogues et 10 moteurs hors bord aux professionnels de la pêche,
- La réalisation de l'étude d'impact environnemental et social du projet, des petits travaux de réalisation des infrastructures de pêche à Matam.

85 pirogues réceptionnées dans le cadre du PGIRE

XI.2.2 Programme de mise en place d'infrastructures d'appui à la pêche artisanale

Ce programme sur les infrastructures vise à améliorer les conditions de stockage et de conservation des produits de la pêche et à augmenter les capacités de production de glaces alimentaires de qualité. Ce qui permet de limiter les pertes post débarquement et d'approvisionner les zones intérieures de poissons en bon état. Dans la commune de Matam (actuel gare routière), un complexe frigorifique est en cours de construction. Il sera accompagné d'un matériel roulant (camion frigorifique).

XI.2.3 Programme de Gestion Intégrée des Ecosystème (PGIES) :

Ce programme vise à introduire la pisciculture dans les activités des unités pastorales du Ferlo (Départements de KANEL et Ranérou) pour l'amélioration de l'apport en protéines dans l'alimentation des populations. A cet effet, il a été réalisé :

- ✓ Le reprofilage des mares de Namaries et Koré Korsi ;
- ✓ L'empoissonnement des mares de Nghar, Ranérou Oriental, Oudalaye, Namarie et Koré Korsi.

XI.2.4 Programme National d'immatriculation informatisée des embarcations artisanales

Il a été élaboré pour maîtriser le parc piroguier et contrôler l'accès aux ressources dans le secteur artisanal. Il est mis en œuvre avec l'appui des partenaires au développement notamment la coopération Suisse, la coopération espagnole, la Banque mondiale et de l'Union européenne. L'Etat du Sénégal participe également au financement.

Il est important de rappeler que l'immatriculation physique et informatisée du parc piroguier est une des conditions préalables et nécessaires à la réforme du système actuel de gestion des pêches. Par conséquent, la réussite du PNI est déterminante dans la mise en œuvre des actions et mesures prioritaires du secteur. En 2010, 256 pirogues ont été identifiées dans la région dont 45 pirogues marquées physiquement.

XI.3 PERSPECTIVES DU SOUS-SECTEUR

Pour l'année 2011, l'accent sera mis sur les actions programmées mais qui ne sont pas encore réalisées.

Dans le cadre du Programme de Gestion Intégrée des Ressources en EAU et des Usages Multiples (PGIRE) / OMVS :

- ✓ l'aménagement de 3 aires de transformation à ourossogui, sadel et odobéré
- ✓ l'aménagement de 2 berges sommaires à diamel et waoundé
- ✓ la réalisation d'un ouvrage de régulation à tiguiré
- ✓ la livraison des matériels et équipements aux professionnels de la région (pirogues, nappes de filets, gilets, kiosques à poissons, caisses isothermes…)
- ✓ la mise en place dans chaque secteur de pêche de la région d'une brigade de surveillance fonctionnelle et le démarrage de la collecte des données de production de la pêche ;

Dans le cadre du programme « froid » du Ministère de l'Economie Maritime :

- ✓ l'achèvement de la construction du complexe frigorifique dans la commune de matam
- ✓ la dotation de camion frigorifique pour accompagner ce complexe ;
- ✓ la réalisation d'autres complexes frigorifiques dans la région ;
- ✓ la poursuite des opérations d'identification et de marquage des pirogues prévues dans le cadre du programme national d'immatriculation des pirogues ;
- ✓ le démarrage du projet piscicole de waoundé sur financement pndl-i en partenariat avec l'ARD de Matam et la commune de Waoundé ;

Dans le cadre du Programme National de Développement de la pisciculture initié par la Direction des Ressources Aquacoles :

Il est prévu de former 400 acteurs de la région de Matam dans les différentes techniques d'aménagement et d'élevage piscicoles, la réhabilitation des fermes de Ndouloumadji, l'aménagement de cages à Matam et l'approvisionnement de toutes les fermes en aliments de poissons. En outre, il est envisagé de construire à Matam une écloserie artisanale pour assurer l'approvisionnement des fermes en alvins.

La poursuite du projet d'introduction de la pisciculture dans les activités des unités pastorales du Ferlo pour l'amélioration de l'apport en protéines dans l'alimentation des populations. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Programme de Gestion Intégrée des Ecosystème (PGIES) dans les unités pastorales de Malandou (département Kanel) et de Loumbol Samba Abdoul (département de Ranérou-Ferlo).

CHAPITRE XII - LE TRANSPORT

La région de Matam dispose de trois réseaux de transports du fait de sa position géographique. Il s'agit du transport routier, du transport fluvial et du transport aérien. Le chemin de fer n'est pas disponible dans la région.

XII.1 TRANSPORT ROUTIER

La région étant très enclavée, la route demeure le réseau le plus utilisé par les voyageurs pour s'y rendre. Aussi, son état doit constituer l'une des préoccupations majeures des résidents de la zone. En effet, pour accélérer le processus de développement local l'état des routes doit être des meilleurs pour faciliter l'accès.

XII.1.1 Infrastructures routières

La région dispose de cinq gares routières implantées dans les communes de Matam, Ourossogui, Kanel, Waoundé et Semmé (celle de Semmé est encore fermée). Cependant toutes les localités situées le long de la RN2 disposent de haltes construites par les populations.

Tableau 74 : Classification du réseau routier de la région de Matam selon le département

Département	Classification des routes										Total (km)
	Nationale			Régionale			Départementale			Pistes	
	Routes revêtues (km)	Routes non revêtues (km)	Total (km)	Routes revêtues (km)	Routes non revêtues (km)	Total (km)	Routes revêtues (km)	Routes non revêtues (km)	Total (km)	Total (km)	
Matam	100,5	90	190,5	0	123,5	123,5	0	18	18	22	354
Kanel	99,5	93	192,5	0	70,5	70,5	0	8	8	132	396
Ranérou-Ferlo	0	139,5	139,5	0	0	0	0	0	0	141	280,5
Total	200	322,5	522,5	0	194	194	0	26	26	288	1030.5

Source : *Division des Travaux Publics / Matam*

L'état général du réseau routier est défectueux, en particulier pour les routes non revêtues et les pistes. Cet état de fait ne milite pas pour le désenclavement tant souhaité de la région. En effet, l'état défectueux des routes engendre l'usure rapide des véhicules, des coûts onéreux de transport, l'allongement de la durée des déplacements et constitue ainsi un obstacle majeur pour le développement des différents espaces économiques de la région.

XII.1.2 Types de transport routier

Les transports terrestres constituent un mode prédominant du système de transport au Sénégal. Ils assurent une importante part des déplacements des personnes et des marchandises. Les objectifs attendus du sous-secteur des transports routiers, d'une part consistent à assurer un développement adéquat et une uniformisation des réseaux terrestres au niveau national et sous-régional. D'autres part, il s'agit d'appuyer le développement économique et social, d'assurer une grande amélioration de la qualité des services, une réduction des coûts de transport et des délais d'acheminement.

La région de Matam, dans cette perspective connait une évolution significative depuis 2005, année à laquelle le service régional des transports terrestres a vu le jour. Partant de ce constat, nous apprécierons ce secteur à plusieurs niveaux :

a) Immatriculations et permis de conduire

Immatriculations

Comme évoqué ci-dessus, la Division Région des Transports Terrestres (DRTT) a vu le jour en 2005. Le premier véhicule a été immatriculé en octobre de la même année. De cette période au mois de décembre 2010, le parc s'est accru jusqu' à 974 véhicules avec une moyenne d'âge de 07 ans à l'immatriculation et une moyenne d'âge de 20 ans pour le parc en général. Ce parc a évolué jusqu'à 698 véhicules toutes catégories confondues. On observe une croissance de 107 véhicules en sept mois d'activité. La moyenne d'immatriculation est d'environ 15 véhicules dans le mois.

Permis de conduire

Le nombre de candidats examinés varie entre 70 et 100. Le pourcentage de candidats admis en général n'excède pas les 50 %.

b) Offre des services de transport

L'offre actuelle est composée de :

- Transport Interurbains (Autocars, Taxis Interurbains, véhicules 4 x 4 mono cabine modifiés)
- Transport Urbains (les Clandos et les véhicules hippomobiles)

c) Niveau 3 : La demande de transport

Elle est caractérisée par une mobilité selon les motifs (Raisons scolaires, services et demandes administratifs, raisons professionnelles, achats et provisions etc.). L'enclavement de la région, pose des problèmes qui affectent le secteur du transport.

XII.1.3 Contraintes liées au secteur des transports terrestres

- **Contraintes liées à la gestion du transport urbain :**

Le problème majeur est la liaison Matam-Ourossogui. Cette liaison est difficile du point de vue de la structure qui ne correspond pas à l'attente d'une desserte adéquate. Cela s'explique par l'état de la route, l'organisation anarchique du transport urbain, les différents ponts (au nombre de trois) qui sont contraints de portiques à largeur et hauteur adaptées aux véhicules dont le poids total à charge est inférieur ou égal à 3500kg. Les véhicules à gabarit incompatible sont astreints à un contournement par une voie parallèle non revêtue. Cette déviation n'est ni aménagée, ni praticable pour ces catégories de véhicules.

Le transport urbain en tant que tel est quasi inexistant. Le service est assuré par l'ordre des véhicules ''Clandos''. Ce type de transport ne respecte pas la législation aussi bien dans sa gestion, son organisation anarchique, sa structuration inadaptée.

- **Contraintes liées à la signalisation routière**

La signalisation routière est marquée par une absence quasi-totale de panneaux de signalisation. Leur pratique ou connaissance pose un réel problème.

- **Contraintes liées à la circulation de véhicules à traction animale**

La circulation des véhicules hippomobiles reste désorganisée. La pratique de ce type de transport est exercée par des mineurs qui ne sont pas en âge de travailler.

- **Contraintes liées à la formation des candidats à l'obtention des permis de conduire.**

La formation d'un candidat à l'obtention d'un permis de conduire reste un enjeu de sécurité routière. A ce sujet, il n'existe aucune auto-école pour former les prétendants à ce titre de transport. Pour pallier ce handicap, la durée pour examiner un candidat passe du simple au triple.

Pour résorber les différentes contraintes précitées, les solutions et perspectives à apporter sont d'ordres divers et impératifs pour un développement de la région en termes de circulation urbaine, de sécurité routière, de transport en général.

XII.1.4 Solutions et perspectives de développement du secteur des transports terrestres

En sus de la construction d'une nouvelle gare routière à Matam (financement déjà acquis avec l'ADM), il faut :

- Reconstruire intégralement la voie de liaison Matam-Ourossogui. Equiper cette route de ponts modernes adaptés aussi bien aux véhicules utilitaires qu'aux véhicules hors gabarit ou aux poids lourds.
- Réorganiser le transport urbain en analysant l'offre et la demande. Mettre en œuvre les systèmes de lignes d'attribution de zones de desserte en mesurant les capacités de desserte ou affectation par zonage selon la densité et la distance. Suivront par la suite les couts ou tarifs selon différents paramètres (frais fixes et frais variables, itinéraires).
- Implanter des panneaux de signalisation aussi bien en agglomération et hors agglomération. D'urgence, certains points pour des questions de sécurité doivent avoir des panneaux de signalisation : Angle Fadel, la voie reliant Tantadji aux HL M, le sens giratoire de Ourossogui etc. La mise en place doit être faite en collaboration avec les différents partenaires (Mairie en particulier, transports terrestres, les travaux publics, police et gendarmerie).
- Les véhicules à traction animale ou véhicules hippomobiles doivent être immatriculés au niveau de la mairie. Il s doivent être identifiables sur la base de plaques d'immatriculation. Ils doivent détenir des titres de transport adaptés (cartes de cochet) qui vérifient leur minimum de connaissances du code de la route. L'âge requit pour ce type de transport doit être étudié scrupuleusement en conformité avec le code du travail.

Dans cette vision où il est important d'apporter des mutations aux problèmes actuels, la Région de Matam doit s'investir dans la démarche d'un développement progressif qui l'alignerait à un niveau de ville moderne.

XII.2 TRANSPORT FLUVIAL

Le transport fluvial est une des spécificités de la région du fait de la présence du fleuve Sénégal. Les pirogues constituent des moyens très usités par les riverains pour la desserte des localités situées le long du fleuve du fait de l'enclavement du Dandé Mayo pendant l'hivernage. Ainsi, un nombre important de personnes et des quantités appréciables de marchandises sont transportées au quotidien d'une localité à une autre le long du fleuve.

Par ailleurs, la traversée du fleuve entre les deux rives est régulièrement assurée par ces pirogues qui acheminement aussi des quantités importantes de marchandises vers les localités situées le long du fleuve en Mauritanie (Kaédi, Magama etc. …) et vice versa.

XII.2.1 Contraintes du sous-secteur

Les principales contraintes du sous -secteur se résument à :

- L'ensablement des axes de navigation, surtout au niveau des défluents;
- Le ravinement des berges du fleuve et des défluents;
- Le tarissement précoce des défluents;

- La vétusté des embarcations;
- L'absence de mesures de sécurité au niveau des embarcations.

XII.2.2 Perspectives

Il s'agit de :

- La réhabilitation du quai de Matam (programme OMVS) ;
- La mise en place d'un bac (CCIAM, commune de Matam) ;
- La navigabilité sur le fleuve Sénégal pendant toute l'année (programme OMVS).

XII.3 TRANSPORT AERIEN

Avec une piste d'environ 1700 mètres de longueur et 30 mètres de largeur, l'aérodrome d'Ourossogui est la seule infrastructure aéroportuaire de la région. Ainsi, la région de Matam ne peut pas recevoir de gros porteurs exception faite des avions cargo C130**.** Le transport aérien est acceptable. Durant la période 2009-2010 la région a enregistrée un total de 53 vols. Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des données sur les mouvements des passagers durant ces six dernières années.

Tableau 75 : Récapitulatif du trafic aérien au niveau de l'aérodrome d'Ourossogui sur 6 ans.

Année	Arrivée Avions	Départ avions	Passagers embarqués	Passagers Débarqués	Transit	Total
2005	27	27	384	327	40	751
2006	27	27	333	300	28	661
2007	40	40	294	285	-	579
2008	23	23	239	275	-	574
2009-2010	53	53	412	406	-	818

Source : Service Régional de la météorologie de Matam.

XII.4 PERSPECTIVES ET CONTRAINTES

S'agissant des perspectives pour la région en matière de transport aérien, on peut espérer qu'avec la venue de la nouvelle compagnie de transport aérien, encore en gestation, le trafic se densifiera et que l'économie régionale sera dynamisée.

En attendant, il faut noter les principales contraintes qui freinent le développement du secteur qui sont :

- L'état non fonctionnel de la piste après pluie pour cause qu'elle est essentiellement en latérite ;
- L'absence d'aérogare ;
- L'irrégularité du trafic pour cause absence de compagnie de transport desservant la zone ;
- L'insécurité liée à la divagation des animaux ;
- Absence de sensibilisation des autorités.

CHAPITRE XIII - INDUSTRIE, MINES ET ARTISANAT

Le secteur de l'artisanat est un grand pourvoyeur de main d'œuvre et absorbe une bonne partie des recalés du système scolaire. Il assure également, par le biais de la sous-traitance, une bonne partie de la production industrielle. L'industrie locale est toujours au stade de balbutiement mais la découverte dans la région d'un important gisement de phosphate ainsi que l'existence de nombreux projets de modernisation de l'agriculture le long de la vallée devraient donner plus d'élan à ce secteur. Dans ce chapitre nous allons traiter des atouts et des contraintes auxquelles font face les industries, mines et l'artisanat dans la région de Matam.

XIII.1 INDUSTRIE ET LES MINES

Dans la région de Matam le secteur industriel est caractérisé essentiellement par quelques rares PME/PMI dans les branches suivantes à savoir les BTP et les industries alimentaires (boulangerie, fabrique de glace, conditionnement d'eau filtrée);

La plupart de ces PMI/PME tournent en deçà de leur capacité, si elles ne sont pas fermées pour des raisons qui se situent à plusieurs niveaux :

XIII.1.1 Contraintes du secteur

Il s'agit de :

- Difficultés d'approvisionnement en matière première ;
- Difficultés d'accès au crédit ;
- Coût élevé des facteurs de production ;
- Absence d'une véritable structure régionale de promotion des investissements ;
- Absence d'un cadre institutionnel spécifique de gestion stratégique du développement industriel régional ;
- Etroitesse du marché. l'inexistence d'un réseau de transport du minerai qui peut rendre onéreux l'exploitation du gisement.

XIII.1.2 1 Perspectives

La région de Matam dispose d'un potentiel industriel important pas encore exploité :

- un important gisement de phosphates localisé dans le département de Kanel (Ndendory) et dont les réserves sont évaluées à 40 millions de tonnes de minerai.
- la SERPM compte installer une usine de production de phosphates naturels d'une capacité de trois millions de tonnes par an.

- La région de Matam recèle d'autres ressources minérales relatives aux matériaux de construction. Ce sont :

  - ✓ Les argiles qui sont présentes sur tout le long de la vallée du fleuve, et qui sont aptes à la fabrication de briques, tuiles et poteries ;
  - ✓ Les marnes et calcaires à faible profondeur décelés entre Bokiladji et Aéré Lao et qui entrent dans la fabrication de liants hydrauliques (ciment, chaux) comme matières premières ;
  - ✓ Les calcaires qui affleurent dans les zones de Ourossogui, Ogo, Kanel et à l'ouest de Thilogne. Ces calcaires, qui accusent une certaine dureté au marteau, devraient pouvoir servir également comme matériaux d'enrochement et granulats.

XIII.2 ARTISANAT

La contribution du secteur artisanat à l'économie régionale est très faible malgré les énormes potentialités existantes. En effet, à Matam, l'artisanat fait face à un faible niveau de structuration et une insuffisance des appuis à la promotion de ce sous-secteur.

XIII.2.1 Atouts et opportunités

Les atouts dont dispose la région en matière d'artisanat peuvent être résumés comme suit :

- longue tradition de la région en matière d'artisanat ;
- diversité des corps de métier ;
- qualité des produits offerts ;
- position géographique (proximité du Mali et de la Mauritanie)
- existence d'une chambre des métiers ;
- disponibilité de ressources agro-pastorales.

Quant aux opportunités que le sous-secteur devra saisir, ce sont :

- la construction du futur village artisanal ;
- l'existence au niveau national de nombreuses lignes de crédit pour le financement du sous-secteur ;
- la mise sur pied, depuis 2001, d'une Agence Nationale de Promotion de l'Artisanat (APDA) qui a un programme ambitieux d'appui au sous-secteur.

XIII.2.2 Contraintes

Les principales contraintes auxquelles est confronté le sous-secteur sont :

- la faible organisation des artisans par filière ou par corps de métier ;
- l'insuffisance d'équipements et outillages pour une production de qualité ;
- le refus des entreprises de s'inscrire sur le répertoire des métiers ;
- la capacité financière limitée des mutuelles ;
- le faible accès au marché ;
- l'inexistence de centre de formation aux métiers d'artisan.

XIII.2.3 Caractéristiques des unités artisanales de la région

Comme pour l'année 2009, cette année aussi nous notons l'absence de données statistiques plus récentes. En effet les données présentées pour ce sous-secteur sont issues du Rapport du Recensement National des Entreprises Artisanales du Sénégal de 2004 (MIA).

Tableau 76 : Répartition des entreprises artisanales de la région selon le type d'artisanat en 2004

Type d'Artisanat	Effectifs	%
Production	3183	65.1
Service	796	16.3
Art	911	18.6
Total	**4890**	**100.0**

Source : *Rapport du recensement national des entreprises artisanales du Sénégal en 2004/MIA*

Le nombre d'unités artisanales recensées s'élève à 4890 unités dont seulement 575 unités, soit 12%, sont inscrits au Répertoire National des Entreprises et Associations (RNEA). L'artisanat de production prédomine dans la région puisque 65,1% des unités le pratiquent.

Tableau 77 : Répartition des entreprises artisanales de la région de Matam selon le statut juridique en 2004

Statut juridique	Avec		Sans		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Entreprise individuelle	245	79.5	4216	92.0	4461	91.2
Entreprise familiale			315	6.9	315	6.4
Association			51	1.1	51	1.0
GIE	63	20.5	0	0.0	63	1.3
Total	**308**	**100.0**	**4582**	**100.0**	**4890**	**100.0**

Source : Rapport du recensement national des entreprises artisanales du Sénégal en 2004/MIA

Parmi les unités recensées (4582 unités), soit 94%, n'ont aucun statut juridique. Par contre la faible proportion qui bénéficie de statut juridique (308 unités), soit 6% est répartie en unité artisanale individuelle, familiale, en association et en groupement. Il urge de corriger ce déséquilibre en aidant les unités artisanales de la région à se doter des actes nécessaires à l'exercice de leur activité dans la légalité. En effet c'est une des conditions requises pour capter les différentes lignes de crédits destinées à l'artisanat.

Répartition spatiale

La répartition spatiale des unités artisanales révèle que 63% d'entre elles sont implantées dans le département de Matam, tandis que Kanel et Ranérou-Ferlo n'abritent respectivement que 19% et 18% des unités.

XIII.2.4 Caractéristiques de la main-d'œuvre artisanale

Dans la région, l'effectif de la main d'œuvre artisanale est estimé à 13858 personnes. Les femmes représentent moins du quart (22%) de la main-d'œuvre artisanale.

Tableau 78 : Répartition de la main-d'œuvre artisanale de la région de Matam selon le sexe, la situation dans la profession et le niveau d'instruction

Sexe	Situation dans la profession	Instruction
Masculin =10864 (78%)	Maitres artisans =267 (2%)	Analphabète =6786 (49%)
Féminin = 2994 (22%)	Artisans =325 (2%)	Alphabétisé= 559 (4%)
	Compagnons =30 (1%)	Arabisant = 1861 (13%)
	Apprentis =6563 (47%)	Primaire= 4266 (31%)
	Artisans non inscrits =6329 (46%)	Moyen=247 (2%)
	Artisans inscrits =344 (2%)	Secondaire= 96 (0.7%)
		Supérieur = 43 (0.3%)
Total = 13858	**Total = 13858**	**Total = 13858**

Source : Rapport du recensement national des entreprises artisanales du Sénégal en 2004/MIA

L'analyse de la situation dans la profession révèle que les maîtres artisans et les artisans inscrits ne représentent chacun que 2% de l'effectif global alors que la proportion des apprentis est de 47% et celle des artisans non inscrits 46%. Ainsi donc l'essentiel de l'artisanat local est tenu par des artisans non inscrits et des apprentis. Par rapport au niveau d'instruction, l'enquête révèle que presque la moitie (49%) des artisans de la région sont analphabètes, 31% ont le niveau de l'élémentaire, 2,7% du moyen-secondaire et 0.3% du supérieur.

Tableau 79 : Répartition de la main-d'œuvre artisanale de la région de Matam selon le diplôme le plus élevé, la formation professionnelle et le diplôme professionnel

Diplôme le plus élevé	formation Professionnelle	diplôme Professionnel
Aucun=12780(92%)	centre formation=423(3%)	Aucun=12977(96%)
CEPE=907 (6.5%)	Sur le tas=13091(94.5%)	ACA =523(4%)
BEPC=114(0.8%)	Non concerné=344(2.5%)	CAP=14(0.1%)
BAC =14 (0.1)		
Diplôme sup= 43(0.3%)		
Total = 13858	**Total = 13858**	**Total = 13858**

Source : Rapport du recensement national des entreprises artisanales du Sénégal en 2004/MIA

La quasi-totalité des artisans de la région (92%) n'ont aucun diplôme. Seuls 6,5% d'entre eux sont titulaires du CEPE, les proportions de brevetés, bacheliers et diplômés d'études supérieures sont très faibles même si leurs effectifs sont respectivement de 114, 14 et 43.

Par ailleurs, seuls 3% des artisans ont reçu une formation professionnelle dans un centre de formation alors que 94.5% ont été formés sur le tas, raison pour laquelle 96% de l'effectif global ne disposent pas diplôme professionnel.

Répartition spatiale

Quant à la main d'œuvre artisanale, 65% d'entre elle est concentrée dans le département de Matam, 23% dans le Kanel et 12% dans le Ranérou-Ferlo. Et si, comme dans l'ensemble de la région, les femmes sont peu nombreuses dans l'artisanat, elles représentent près du tiers des artisans dans le département de Kanel.

CHAPITRE XIV - COMMERCE

Le commerce se définit comme l'ensemble des transactions commerciales entre individus, entre organisations ou entre individus et organisations et qui portent sur les biens et services. Il constitue le secteur intermédiaire entre la production et la consommation. A ce titre, il occupe une place de choix dans le développement économique et social d'un pays. A Matam, cette activité intéresse une frange importante de la population. Mais la proportion qui en fait une occupation unique et régulière est faible et tourne autour de 20%.

Dans ce chapitre nous allons faire la situation du secteur commercial de la région, en dégageant ses principales potentialités, la répartition des différents acteurs et enfin la cartographie des différents marchés de la région.

XIV.1 POTENTIALITES

Les riches potentialités des départements de Matam, Kanel et de Ranérou Ferlo ajoutées à la position stratégique de cette région devraient faire de Matam une véritable plaque tournante commerciale.

On peut citer entres autres potentialités :

- Les terres bien arrosées et bien fertiles des départements de Matam et Kanel fournissent des produits maraîchers de haute valeur nutritive (patate, niébé, oignon), du riz paddy de qualité, du maïs et du sorgho. Les produits artisanaux (tissus teints, sculpture sur bois, et tissage etc.…) sont une richesse culturelle et commerciale que la région peut développer.
- Les routes nationales (RN2, RN3 et RN7) qui traversent la région de Matam et desservent les régions de Saint Louis, Louga (Linguère, Dahra), Diourbel (Touba) et Tambacounda, constituent aussi un important atout de développement du secteur du commerce. Le fleuve qui est une passerelle naturelle entre certaines localités de la Mauritanie et celles de la région joue un important rôle dans les échanges commerciaux.
- Du côté du département de Ranérou Ferlo, les atouts majeurs du commerce résident dans l'exploitation de la gomme arabique, des produits de cueillette (jujubes, soump etc.…) ainsi que du bois mort qui sont des richesses naturelles de la localité. Compte tenu de sa vocation de zone d'élevage, l'exploitation efficiente du bétail et des produits dérivés du lait peut aider le sous-secteur à émerger.
- Au niveau du département de Kanel, les produits issus des cultures de décrue, le commerce de détail au niveau des boutiques ainsi que les produits artisanaux (teinture de Dembacané et à Soringho) en sont les atouts majeurs de développement.

XIV.2 PRODUITS COMMERCIALISES

Les principaux produits commercialisés dans les différents départements de la région concernent les denrées de première nécessité, les produits agricoles, les produits artisanaux, les produits de l'élevage, les produits électroménagers etc. Et, le commerce est plutôt structuré en catégories de gros et de détail. Il est exercé dans les boutiques, cantines et dans les marchés hebdomadaires (loumas).

XIV.3 1 ACTEURS

Les commerçants grossistes qui constituent un nombre restreint de personnes se ravitaillent à Dakar et à Saint-Louis pour ensuite faire le dispatching chez les petits commerçants ou détaillants des villes et villages de la région. La situation des acteurs et des marchés hebdomadaires du sous-secteur telle que dressée par le fichier du service régional du commerce se présente comme suit :

Tableau 80 : Récapitulatif de la situation des acteurs du secteur du commerce dans la région de Matam selon le département et le type en 2010 :

DEPARTEMENTS	Grossistes	Détaillants
Matam	105	1 912
Kanel	101	1 618
Ranérou Ferlo	10	1 234
Région	**306**	**4 764**

Service Régional du commerce Matam août 2010

XIV.4 MARCHES HEBDOMADAIRES

Ils constituent les lieux de rencontres et d'échanges entre les principaux acteurs du commerce. Ils sont aussi très prisés par les populations dans la mesure où les prix sont généralement abordables, favorisant ainsi l'augmentation du pouvoir d'achat des consommateurs.

La région compte 22 marchés hebdomadaires répartis comme dans le tableau qui suit, selon la fonctionnalité.

Tableau 81 : Récapitulatif de la situation des marchés hebdomadaires du sous-secteur

DEPARTEMENTS	LOCALITES	JOURS DE MARCHE	OBSERVATIONS
KANEL	Kanel	Jeudi	Louma urbain
	Ourossidy	Mardi	Non fonctionelle
	Orkadiere	Dimanche	
	Ndendory	Vendredi	Partage avec ounare
	Bondji	Jeudi	
	Dounde koussem	Samedi	
MATAM	Ogo	Lundi	
	Nabadji-civol	Mercredi	
	Thilogne	Jeudi	Louma urbain (betail)
	Agnam civol	Mardi	
	Orefonde	Lundi	
RANEROU-FERLO	Ranerou	Jeudi	
	Younoufere	Samedi	
	Louguere-thioly	Lundi	
	Thionokh	Vendredi	Non fonctionelle
	Velingara	Mardi	
	Naoure	Lundi	
	Mbem-mbem	Mercredi	
	Dendoudy dow	Dimanche	
	Mbakédji	Mardi	
	Mbam	Lundi	

Source : Service Régional du commerce Matam août 2010

Les marchés situés au niveau de l'axe routier sont plus dynamiques du fait de leur plus grande accessibilité pour les commerçants qui définissent des itinéraires durant les jours de la semaine. Quant aux loumas de Ranérou Ferlo, ils tardent à prendre l'envol du fait de la faible densité, des distances entre les localités et du faible développement des systèmes de transport.

XIV.5 CONTRAINTES

Malgré les potentialités, le sous-secteur du commerce n'arrive toujours pas à décoller. Cette situation peu reluisante tient au poids des difficultés qui minent le développement de Matam.

XIV.5.1 Faiblesse des structures de commerce

Actuellement, il n'existe ni de maisons traditionnelles de commerce ni de marchés modernes dans la région. Le volume des échanges demeure également faible et la capitale régionale joue un rôle subsidiaire en la matière. La ville de Ourossogui, qui est plus outillée et mieux située géographiquement, lui ravit la vedette dans ce domaine.

XIV.5.2 Absence de stations services

Le dynamisme économique noté dans la quasi-totalité des localités situées en bordure du fleuve et qui se traduit par une demande en service très importante, ne trouve pas de réponse dans la ville de Matam qui, par défaut de station service ne parvient pas à satisfaire la demande en carburant pour les villages de la zone.

Accès difficile :

Il apparaît aussi que la région de Matam connaît des difficultés d'approvisionnement liées à l'éloignement, à l'enclavement et à l'inaccessibilité de plusieurs localités. L'accès difficile au crédit et au financement reste aussi un problème entier même si on note par ailleurs l'existence d'établissements financiers à Ourossogui (banques CNCAS, BICIS, CBAO et quelques Mutuelles d'Epargne et de Crédit).

Autres difficultés :

A ces difficultés manifestes, viennent s'ajouter d'autres moins apparentes comme la faiblesse du pouvoir d'achat des consommateurs qui peut être un facteur limitant l'ardeur des commerçants à investir et la faiblesse des activités touristiques source de circulation de devises favorisant le développement d'autres activités périphériques.

XIV.6 RECOMMANDATIONS

La région de Matam réussirait à sortir de l'ornière en envisageant la mise en œuvre de solutions susceptibles de développer le commerce.

Pour y parvenir, il faut envisager la construction d'infrastructures diverses et de grande importance puis œuvrer à réhabiliter celles qui existent déjà.

Il s'agira principalement :

- d'achever la construction de la route Linguère – Matam ;
- de construire un pont reliant Matam et Réwo (village de Mauritanie) ;
- de réhabiliter les routes RN2, RN3 (à construire) et RN7 (à construire) et le pont de liaison entre Matam et Ourossogui ;

- de veiller à l'aménagement d'espaces et la construction de cantines, de marchés modernes et de magasins de référence;
- de contribuer à la construction de magasins de stockage et de conservation ;
- d'œuvrer à l'installation de complexes frigorifiques.

Ces réalisations constituent une condition sine qua non pour l'émergence du commerce et l'envol de Matam par ricochet en tant qu'elles contribueront efficacement au désenclavement de la région, à la réduction de la distance Dakar– Matam, à la conservation, à la qualité et à la compétitivité des produits;

De plus, la promotion de ce secteur s'accommoderait avec l'implantation d'unités de transformation de produits agricoles et d'élevage telles que les rizeries, les laiteries pour exploiter les potentialités de la région, influer favorablement sur les prix pratiqués et favoriser les échanges commerciaux.

Enfin, la région de Matam trouvera un excellent moyen de développer son commerce par la facilitation et le renforcement de l'accès aux crédits ainsi qu'aux financements à travers l'allègement des procédures bancaires et la création de plusieurs Mutuelles d'Epargne et de Crédit. Ce qui permettra à terme d'appuyer financièrement les activités des groupements de commerçants (UNACOIS), des femmes membres des organisations féminines.

CHAPITRE XV - LE TOURISME

Le tourisme demeure encore un secteur peu développé nonobstant l'existence de potentialités avérées dans la région. La valorisation de ces potentialités permettrait de promouvoir plusieurs types de tourismes pouvant générer de la valeur ajoutée dans l'économie locale.

XV.1 POTENTIALITES

Sur le plan culturel, les potentialités suivantes sont identifiées :

- ✓ La diversité ethnique qui représente non seulement un gage de cohésion sociale mais aussi un facteur important de richesse des expressions culturelles.
- ✓ Les sites et monuments historiques que sont :
  - La Grande mosquée de Kobilo qui date du 17ème siècle avec son architecture Omarienne ;
  - La résidence d'El Hadji Omar Tall à Oréfondé ;
  - Le champ de bataille de Diowol dans la CR de Bokidiawé ;
  - La bibliothèque de Cheikh Moussa Kamara à Ganguel Soulé (Département de Kanel).
- ✓ Sur le plan écologique la réserve du Ferlo constitue une niche assez diversifiée où la faune et la flore coexistent dans une parfaite symbiose. C'est le domaine privilégié d'essences forestières très recherchées, d'une riche faune mammalienne, aviaire et de reptiles pouvant permettre de développer l'écotourisme.
- ✓ La réintroduction des Oryx Dammah et des gazelles Dama Wohrr à Katané dans la réserve de Katané constitue également un atout réel pour développer le tourisme de vision dans la région.
- ✓ Il s'y ajoute la présence d'autruches à Gorges et les gazelles à front roux qui ne se rencontrent qu'au Ferlo et n'existent nulle part ailleurs dans la sous–région ; de même que celle de grosses tortues dont l'importance a engendré la construction à Ranérou de la maison des tortues.

XV.2 CONTRAINTES

La région de Matam est dotée de peu de réceptifs hôteliers qui pour l'essentiel sont concentrés à Ourossogui et se présentent comme suit :

- ✓ Hôtel Sogui à Ourossogui ;
- ✓ Hôtel Bilbassi à Orkadiéré ;
- ✓ Hôtel Résidence à Matam ;
- ✓ Auberge Oasis à Ourossogui.

XV.3 PERSPECTIVES

Le département de Ranérou –Ferlo ne dispose d'aucun réceptif en dehors d'un campement du Centre forêt de Ourossogui.

Les autres contraintes liées au tourisme peuvent se résumer comme suit :

- ✓ Inexistence de siège pour le syndicat d'initiative ;
- ✓ L'enclavement interne de la région ;
- ✓ L'irrégularité de la desserte de la région par avion : les liaisons sont assurées par les avions militaires sous forme de vols privés;
- ✓ Le coût relativement élevé des services hôteliers.

Dans le cadre du programme d'actions déposé par la Région Nord Pas de Calais auprès du Ministère français des Affaires Etrangères , il est prévu pour la période 2010/2012, un programme de valorisation du patrimoine et de promotion du tourisme dans la vallée du Fleuve Sénégal.

Ainsi, il est retenu entre autres actions :

- ✓ L'Appui à la formulation d'une politique de développement économique basée sur le développement touristique et la valorisation du patrimoine ;
- ✓ L'Appui au cadre de concertation interrégionale : Conseil régional de Matam (chef de file), Saint Louis, Tambacounda, Kayes ;
- ✓ La Formation par l'échange d'expériences (régions de Matam et St Louis) ;
- ✓ La Mise en place de fonds d'appui aux initiatives de valorisation du patrimoine (régions de Matam et St Louis) ;
- ✓ L'Identification et la valorisation du patrimoine avec comme action l'inventaire du patrimoine dans la région de Matam ;
- ✓ Le Programme de mise en valeur des sites remarquables (région de Matam) ;

Comme autres perspectives touristiques, il est prévu :

- ✓ la construction d'une auberge à Ranérou (syndicat d'initiative) ;
- ✓ l'Achat de vedettes pour la promenade fluviale (syndicat d'initiative).

CHAPITRE XVI –TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Les sous secteurs de l'audiovisuel et de la communication constituent les principales composantes développées dans ce chapitre.

XVI.1 AUDIOVISUEL

La station régionale de la RTS a vu le jour le 06 septembre 2003. Elle a une mission de service public consistant à :

- ✓ Informer, éduquer et distraire ;
- ✓ Accompagner les services de développement et les collectivités locales.

Les services qu'elle offre sont des émissions thématiques et interactives dans plusieurs domaines (santé, éducation, sport, etc.). Le centre émetteur de Ourossogui permet de couvrir assez correctement la région en radio et en télévision.

Les difficultés de la station régionale sont essentiellement d'ordre matériel et technique.

En termes de perspectives, la station régionale de la RTS envisage la mise en place :

- ✓ d'une antenne relais dans le département de Ranérou –Ferlo ;
- ✓ d'une connexion à internet pour les immigrés.

Les radios privées participent également à la diffusion de l'information. Il s'agit de Sud FM, Walf Fadjr et RFM.

Ces radios privées ont tout juste des correspondants mais ne disposent pas de station comme la RTS. Leur écoute est possible grâce à des émetteurs relais.

XVI.2 TELECOMMUNICATIONS

La SONATEL demeure la première société en matière de services de télécommunication sur l'échiquier national. Parmi les produits qu'elle offre on peut citer : l'internet, le téléphone fixe et le mobile.

XVI.2.1 Internet

Le service internet est desservi dans la région à travers le Haut Débit et le Bas Débit. Plus de 374 localités de la région ont accès à l'internet dont 126 en Haut Débit. De nos

jours, la région dispose de deux options sur le Haut Débit : ADSL ou EVDO (Evolution Data Only). Avant l'arrivée d'EVDO, on ne pouvait accéder à un réseau internet Haut Débit qu'avec l'option ADSL. Il est important de mentionner également parmi ces technologies le CDMA (Code Division Multiple Access) qui est une technologie de desserte du mobile, du fixe et de l'internet bas débit. La SONATEL est la première société à mettre en place ce type de réseau.

Tous les départements sont desservis par le Haut Débit. Les départements de Matam et Kanel sont desservis par ADSL et EVDO tandis que le département de Ranérou-Ferlo est desservi par EVDO seulement.

Tableau 82 : Nombre de localités desservies par EVDO par département

Département	Nombre de localités
Matam	51
Kanel	41
Ranérou- Ferlo	29
Total	121

Source : SONATEL Matam 2010

Tableau 83 : Nombre de localités desservies par ADSL par département

Département	Nombre de localités
Matam	3
Kanel	2
Ranérou- Ferlo	0
Total	5

Source : SONATEL Matam 2010

Tableau 84 : Nombre de localités desservies par le Haut Débit par département

Département	Nombre de localités
Matam	54
Kanel	43
Ranérou- Ferlo	29
Total	126

Source : SONATEL Matam 2010

Les cyber-espaces progressent timidement, leur nombre est encore faible (moins d'une dizaine pour l'ensemble de la région). Cependant, il faut noter que plus d'une dizaine d'établissements de la région disposent d'une salle informatique.

Comme contraintes, il s'agit principalement de la couverture partielle de la région à internet

En termes de perspectives on retiendra :le Projet intranet gouvernemental et le Projet internet en milieu rural.

XVI.2.2 Téléphone fixe

Deux solutions sont offertes au client en ce qui concerne le téléphone fixe : le téléphone fixe traditionnel et le téléphone fixe sans fil avec la technologie CDMA.

Plus de 374 localités sont desservies par le téléphone fixe au niveau de la région de Matam.

Tableau 85 : Nombre de localités desservies par le téléphone fixe

Département	Nombre de localités desservies par le téléphone fixe
Matam	119
Kanel	156
Ranérou-Ferlo	99
Total	374

Source : SONATEL Matam 2010

Il faut cependant noter que si en milieu urbain la desserte est plus importante, en milieu rural le niveau de pénétration reste encore relativement faible malgré les efforts consentis par la SONATEL.

Par ailleurs, parmi les trois départements, celui de Ranérou-Ferlo reste de loin le moins pourvu en équipement téléphonique.

XVI.2.3 Téléphone mobile

En ce qui concerne le téléphone mobile, le maillage touche tous les chefs lieux de communauté rurale y compris le Ferlo où la SONATEL renforce sa présence de plus en plus. La région dispose d'une couverture complète sur le Dandé Mayo de Diowguel à Dembamcané et sur la RN II allant de Oréfondé à Tianiaf. Dans la zone de Diorbivol (CR Oréfondé), les populations ont accès au mobile grâce à des accords de rooming entre la SONATEL et la Mauritanie. Sur la RNIII on note également une bonne couverture mais avec une poche non couverte vers Younouféré.

Les contraintes liées au téléphone mobile sont des pertes temporaires de réseaux et l'existence de poches non couvertes dans le Ferlo.

CHAPITRE XVII - LES INSTITUTIONS FINANCIERES

Les services financiers au niveau régional, sont offerts entres autres par les banques, les institutions de micro finance et la poste.

XVII.1 BANQUES

Les banques sont au nombre de trois au niveau de la région : la CNCAS, la BICIS et la CBAO.

XVII.1.1 Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS)

L'agence de Matam est la deuxième du Sénégal à ouvrir ses portes en 1985, après l'agence mère de Dakar. Cette promptitude à implanter une agence bancaire dans une région aussi éloignée que Matam, traduit la volonté de la CNCAS à accompagner les acteurs du monde rural dans la valorisation des potentialités hydro agricoles locales. Elle offre des produits d'épargne et de crédit essentiellement aux acteurs organisés en GIE et intervenant dans la riziculture et l'élevage, aux agents des administrations publiques et privées. Au niveau de la région, la CNCAS dispose d'une agence à Matam et d'un bureau à Ourossogui.

Les missions de la CNCAS s'articulent entre autres autours des points suivants **:**

- Couverture de toute la gamme des besoins de financement du monde rural par la prise en compte des différentes phases (production, commercialisation, transformation) des différentes filières (agriculture, pêche, élevage) ;
- Mobilisation de l'épargne rurale ;
- Décentralisation du crédit ;
- Sécurisation du crédit.

Le volume de crédit injecté par la CNCAS entre 2005 et 2010 dans le secteur de l'agriculture, pour les crédits de campagne, s'élève à deux milliards au profit de 601 groupements de producteurs.

Tableau 86 : Répartition annuelle du volume de crédit injecté dans le secteur agricole selon le nombre de groupement

Campagne	Volume de crédit injecté FCFA	Nombre de groupements bénéficiaires
2004-2005	260 292 688	99
2005-2006	354 695 759	112
2006-2007	322 460 358	97
2007-2008	269 139 786	75
2008-2009	462 500 792	108
2009-2010	345 780 526	110
TOTAL	**2 014 869 909**	**601**

Source : CNCAS Matam

Entre 2004 et 2010, la CNCAS est intervenue à travers plusieurs lignes de crédits dans le secteur de l'élevage.

Tableau 87 : Répartition annuelle du volume de crédit injecté dans le secteur de l'élevage selon le nombre de groupement

Lignes de crédit	Volume de crédit injecté FCFA	Période	Nombre de groupements bénéficiaires
PRODAM	195 millions	2004-2007	87
PAPEL	318 750 000	2004-2007	173
FONDS DE STABULATION	76 millions	2009-2010	25
TOTAL	**599 750 000**		**285**

Source : CNCAS Matam 2010

Pour l'ensemble des lignes, le volume du financement s'élève à plus d'un demi-milliard pour prés de 285 groupements.

La CNCAS de Matam vient en seconde position, sur le plan national, après l'agence de Louga, dans la réception d'argent avec Money gram pour l'année 2009-2010 ; année au cours de laquelle elle a réalisé un montant de transfert estimé à 3 milliards FCFA.

Initiée en interne par la CNCAS, le crédit « opération tabaski » a touché plus de trente (30) groupements entre 2008 et 2010 ayant bénéficié d'un financement global de plus de 60 millions.

Tableau 88 : Crédits offerts par la CNCAS lors des opérations Tabaski

Année	Volume du crédit	Nombre de groupements bénéficiaires
2007-2008	18 000 000	15
2008-2009	27 000 000	11
2009-2010	22 500 000	11
TOTAL	**67 500 000**	**37**

Source CNCAS Matam

La CNCAS a signé une convention avec les mutuelles des maitres contractuels de Matam, Kanel et Ranérou. A cet effet, elle enregistre l'arrivée de 850 maitres contractuels de la région pouvant bénéficier intégralement des services de crédit et d'épargne de l'agence.

Parmi les contraintes rencontrées par la CNCAS, on peut citer :

- ✓ Les difficultés liées au recouvrement suite à un déficit de la production, la mobilité des éleveurs, l'étendue de la région ;
- ✓ Le Crédit de campagne exclusivement orienté à la riziculture suite à un manque de visibilité des autres spéculations (oignons, tomate…).

En termes de perspectives on retiendra :

- ✓ Un financement de 427 487 162 FCFA pour la campagne agricole 2010-2011 pour 111 groupements pour une superficie de 3 225 hectares à emblaver ;
- ✓ Le renforcement du maillage régional avec l'ouverture :
  - d'une agence à Bakel qui relèvera de Matam
  - de deux bureaux qui seront implantes respectivement à Bokidiawe et Hamady Ounaré.

XVII.1.2 Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest

La CBAO Attijariwafa est née de la fusion entre la CBAO et Attijari Bank Sénégal. Créée en 1853, la CBAO dénommée à cette époque Banque du Sénégal, est la banque la plus ancienne de l'Afrique de l'Ouest. L'ambition de la CBAO Groupe Attijariwafa est de proposer des services financiers et bancaires modernes, adaptés, afin de favoriser l'accès de tous les sénégalais à des réseaux d'échanges économiques élargis. La région de Matam compte deux agences du groupe CBAO Attijariwafa situées respectivement à Ourossogui et Thilogne.

XVII.1.3 Banque Internationale pour et l'Industrie du Sénégal

La BICIS, filiale du groupe BNP Paribas, est née en 1962. Elle dispose d'une seule agence sise à Ourossogui au niveau de la région de Matam. Sa vocation est essentiellement commerciale.

XVII.2 INSTITUTIONS DE MICROFINANCE (IMF)

L'accès au service financier, comme moteur du développement socio-économique mobilise de plus en plus les pouvoirs publics et les partenaires multilatéraux à travers des projets et programmes sectoriels. Compte tenu des difficultés d'accès aux services offerts par les banques classiques, une grande partie des populations défavorisées est marginalisée. Ce phénomène contribue à la paupérisation de plus en plus accrue des populations rurales qui disposent de très peu de moyens pour répondre aux exigences de ces banques classiques.

C'est dans ce contexte que la micro finance constitue un outil adéquat pour faciliter l'accès au crédit des populations défavorisées et par ricochet un moyen efficace de lutte contre la pauvreté.

Situation des IMF

En juin 2008 la mission d'identification du FAIL a permis de répertorier 18 institutions de Micro finance dans la région de Matam. Ces institutions inégalement réparties dans la zone d'intervention s'illustrent à travers le graphique ci-dessous.

Graphique 11 : Répartition des IMF selon le département

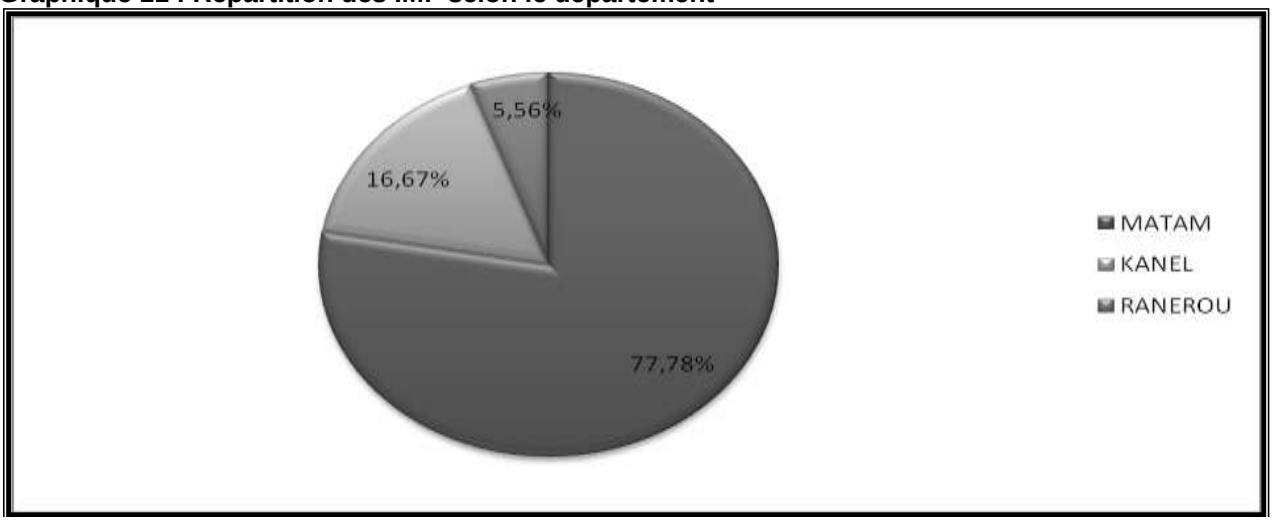

Source : Exploitation des données de la mission d'identification du FAIL (Juin 2008)

Comme l'illustre le graphique, l'écrasante majorité des IMF de la région sont concentrées dans le département de Matam qui abrite 77,78% des institutions. La seconde position est occupée par le département de Kanel avec 16,67% tandis que le département de Ranérou qui vient en dernière position ne concentre que 5,56% des IMF.

Sur les 18 IMF répertoriées, 44,44% ont un statut de Mutuelle d'Epargne et de Crédit, 38,89% des Groupements d'Epargne et Crédit et 16,67% d'institution en situation informelle.

Graphique 12 : Répartition des IMF selon le cadre juridique

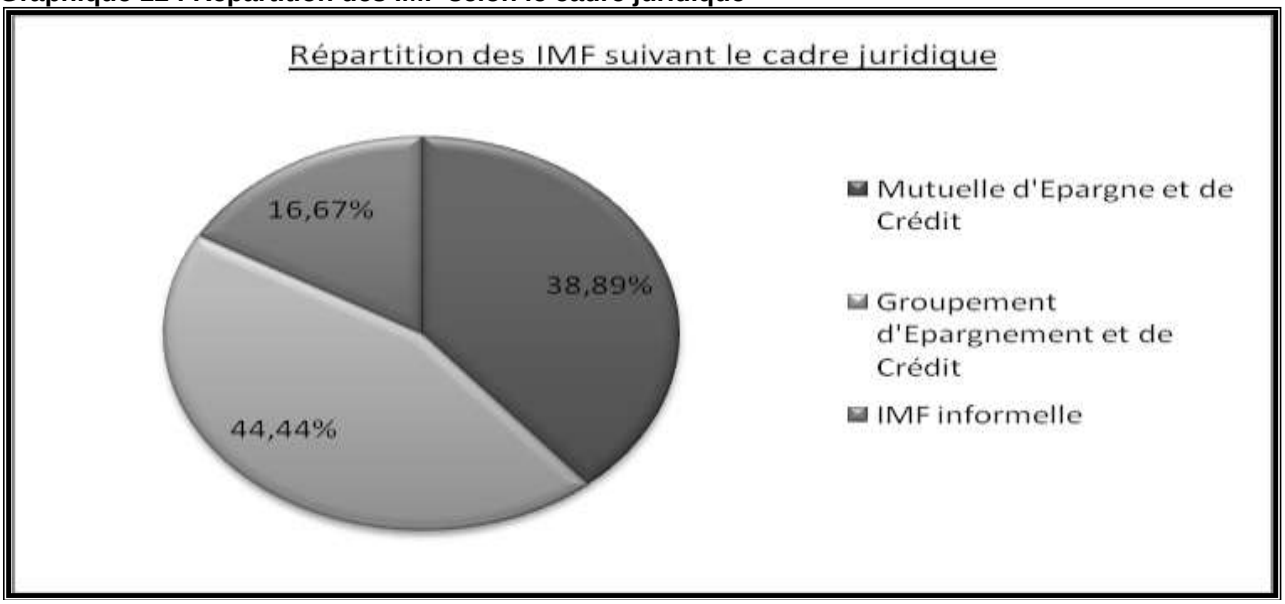

Source : Exploitation des données de la mission d'identification du FAIL (Juin 2008)

Cette analyse ne concerne que les IMF légalement constituées et s'identifiant sous la forme de groupement ou de mutuelle. Elle a porté sur le fonctionnement d'une manière générale des IMF (existence d'organes et de personnel, tenue régulière de la comptabilité, personnel travaillant en permanence…).

Graphique 13 : Répartition des IMF selon le niveau de fonctionnement

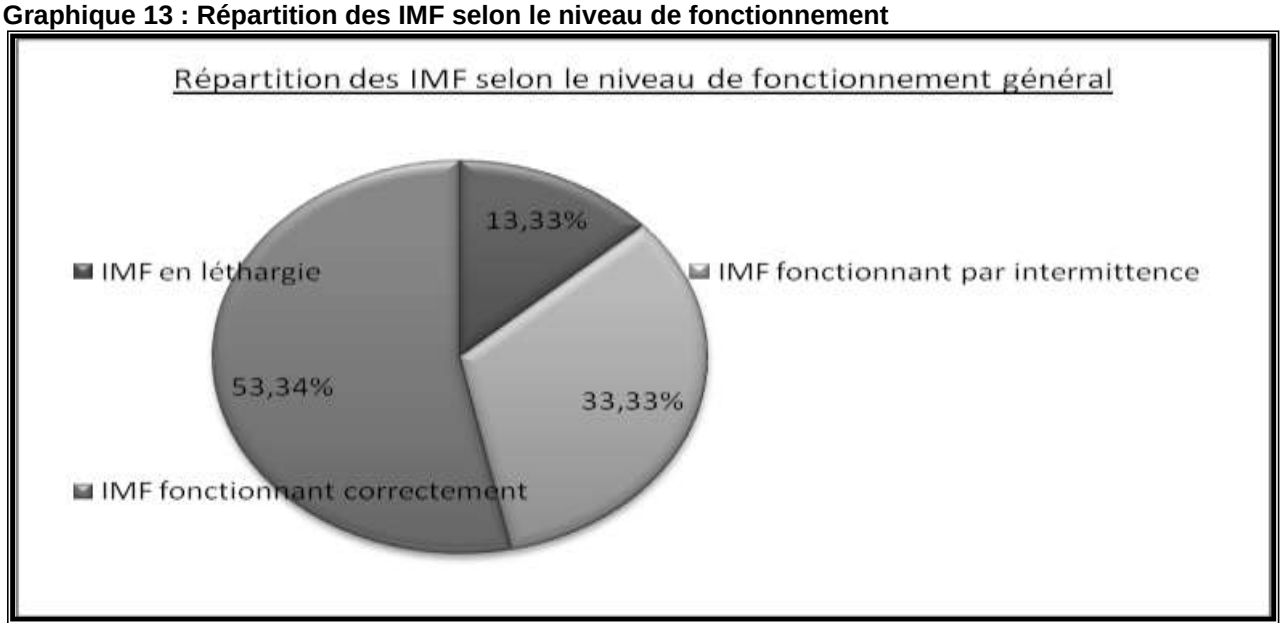

Source : Exploitation des données de la mission d'identification du FAIL (Juin 2008)

L'analyse basée sur le graphe ci-dessous permet de distinguer trois (3) catégories d'IMF :

- Les IMF fonctionnant correctement :

Les IMF fonctionnant correctement représentent 53,34% des IMF identifiées dans la zone cible. Ces Institutions de Micro finance se caractérisent par un niveau de fonctionnement assez convenable (le personnel technique existe et comptabilise régulièrement les opérations avec les membres, un bon niveau d'équipement, ouverture régulièrement de la caisse, etc.). Ces IMF sont surtout concentrées dans les communes de Ourossogui et de Matam mais aussi dans le Walo où les CAPEC promues par le Projet pour le Développement Agricole de Matam (PRODAM) se distinguent par la qualité de leur gestion.

- Les IMF en léthargie :

Les IMF en léthargie représentent 13,33% des IMF. Il s'agit notamment de la MEC Profemur et de la CAPEC Jeeriyel. Ces IMF se caractérisent par une inexistence de personnel technique et d'organes dirigeants.

- Les IMF fonctionnant par intermittence :

Il s'agit des GEC promus par le Projet Intégré de Podor (PIP). Le faible niveau d'activités combiné au faible niveau de traitement du personnel technique font que ces IMF n'ouvrent qu'épisodiquement. La qualité de la gestion n'est pas des meilleures compte tenu du faible niveau de formation du personnel technique qui s'adonne pour la plus tard du temps à d'autres activités que la gestion de l'institution.

Le Crédit Mutuel du Sénégal (CMS)

Le CMS est implanté dans la région de Matam depuis juin 2007. Sa principale mission est d'offrir un service financier de proximité. Il compte un effectif de neuf (09) agences situées dans les localités de Ourossogui, Agnam, Thilogne, Bokidiawé, Hamady Ounaré, Waoundé, Dembankane, Matam, et Oréfondé. Il faut noter qu'il n'existe pas d'agence de CMS dans le département de Ranérou-Ferlo. En termes de réalisations le CMS de Matam compte 4.306 Sociétaires qui permettent de mobiliser une épargne estimée à 922.534.000 FCFA. Cependant plus d'un demi-milliard de crédits ont été injectés au courant de l'année 2010.

Le PAMECAS

Il est implanté dans la région depuis Mars 2009. Il dispose d'une seule caisse sise à Ourossogui. Il a pour missions :

- ✓ De faciliter l'accès aux services d'épargne et de crédit ;
- ✓ De participer à l'amélioration du bien être économique et social des populations ;
- ✓ De promouvoir l'esprit de solidarité, de responsabilité et de gestion au prés des membres ;
- ✓ De soutenir la communauté dans ses secteurs d'activités.

En termes de réalisations le PAMECAS de Matam a octroyé en 2010 1861 financements dont 698 porteurs de projets individuels, 87 GIE et 76 GPF.

Les Contraintes des IMF sont :

- L'Enclavement de certaines localités surtout dans le Ferlo et le Dandé Mayo ;
- L'Inexistence de cadre de concertation : IMF-BANQUES- ETAT.

Les Perspectives sont :

- La Densification du réseau des CMS et PAMECAS ;
- La Mise en place d'un guichet mobile PAMECAS
- La Mise en place d'une mutuelle de sante PAMECAS
- La Diversification de l'offre de services.

XVII.3 LA POSTE

La poste a une mission de service public. La région de Matam compte 17 bureaux de poste répartis entre les départements de Matam et Kanel.

Les services offerts par la poste sont multiples, variés et se présentent comme suit :

- Transfert d'argent ;
- Collecte, acheminement et distribution du courrier ;
- Opérations para bancaires (CCP et caisse d'épargne) ;
- Transport de marchandises (colis) ;
- Courrier accéléré.

Les produits offerts par la poste correspondent à une gamme variée. Il s'agit essentiellement de :

- Télé mandat (call money) ;
- Mandat one ;
- Western ;
- Money Express ;
- Choice money Transfer ;
- Khalis money Transfer.

Cependant il faut noter que selon les sources de la Poste, la région a bénéficié en 2009-2010, d'un montant de transfert de 4 501 000 000 FCFA.

Tableau 89 : Evolution des mandats au cours des cinq (05) dernières années

Années	Montant des mandats transférés vers la région de Matam
2005	3 600 000 000 FCFA
2006	3 876 000 000 FCFA
2007	3 978 000 000 FCFA
2008	4 184 000 000 FCFA
2009-2010	4 501 000 000 FCFA

Sources : Direction Régionale de la Poste de Matam

La principale difficulté reste l'inexistence de bureau de poste dans le Ranérou Ferlo. Cependant, en termes de perspectives la poste envisage :

- d'avoir son propre réseau de télécommunication ;
- de garder sa position de leader en matière de transfert intérieur d'argent ;
- d'augmenter sa part de marché sur les transferts internationaux.

ANNEXES

Tableau annexe 90 : L'humidité relative selon l'année

Année	Humidité relative
2010	49.8
2009	49,7
2008	48,6
2007	47
2006	47
2005	50
2004	50
2003	52
2002	45
2001	47
2000	46
1999	48
1998	42

Source : Service Météorologie Matam

Tableau annexe 91 : Répartition des forages dans les départements

Département	Matam	Kanel	Ranérou	Région
Nombre de forages	57	45	16	118

Source : Hydraulique

Tableau annexe 92 : Répartition de la population par sexe et par tranches d'âges

Ages en années révolues	HOMMES	FEMMES
[0 – 4]	45137	43483
[5 - 9]	44970	42640
[10 – 14]	39705	35923
[15 – 19]	30795	33113
[20 -24]	22940	24710
[25 – 29]	15990	21080
[30 – 34]	12858	17531
[35 – 39]	9837	13121
[40 – 44]	7704	10931
[45 – 49]	5631	8401
[50 – 54]	5639	8337
[55 – 59]	3912	5095
[60 – 64]	4877	5715
[65 – 69]	3746	3400
[70 – 74]	3286	3634
[75 -79]	2381	1606
[80 et +	1994	2076

Source :ANSD

Tableau annexe 93 : Situation d'ICPE de la région de Matam

Dépôts de gaz	Boulangeries	Stations services	Dépôts de carburants	Total
07	10	08	04	21

Source :DREC

Tableau annexe 94 : Répartition des ICPE dans la région de Matam

Matam	Kanel	Ranérou-Ferlo	Total
23	06	00	29

Source : DREC